



L'HABITAT D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE LAGUNES CÔTIÈRES (UE 1150*) EN NOUVELLE-AQUITAINE

Caractérisation, typologie, évaluation de l'état de conservation et préconisations de gestion



L'HABITAT D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE LAGUNES CÔTIÈRES (UE 1150*) EN NOUVELLE-AQUITAINE

Caractérisation, typologie, évaluation de l'état de conservation et préconisations de gestion

REDACTION

Romain BISSOT (CBNSA)

INVENTAIRES DE TERRAIN

Romain BISSOT (CBNSA), Timothée VIAL (CBNSA)

CONTRIBUTIONS

Mallaury CHEMIN (LIENSs, stagiaire 2022), Jérôme JOURDE (LIENSs), Pierre LAFON (CBNSA), Nicolas LEBLOND (CBNSA), Anthony LE FOULER (CBNSA)

SAISIE DES DONNEES

Maria PEDEMAY (CBNSA)

REALISATION DES CARTES

Aurélien BELAUD (CBNSA)

DIRECTION SCIENTIFIQUE

Grégory CAZE (CBNSA)

RELECTURE

Thomas BEUDIN (CBNSA), Pauline DELBOSC (CBNSA), Vincent GAUDILLAT (PatriNat/OFB-MNHN), Jérôme JOURDE (LIENSS), Pierre LAFON (CBNSA), Anthony LE FOULER (CBNSA), Cécile PONTAGNIER (CBNSA), Jean TERRISSE (SBCO), Mathilde TERRAL (DREAL-NA), Alain Vérot (DREAL-NA).

Remerciements

Nos remerciements s'adressent en premier lieu à la DREAL Nouvelle-Aquitaine qui a financé ce programme, en particulier Vincent Dordain, Mathilde Terral, Aurore Perrault et Alain Vérot pour avoir soutenu et suivi la mise en œuvre de cette étude. Nos remerciements s'adressent également à l'équipe du Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine et en particulier Olivier Allenou, Cécile Gautron et Fanny Sainthillier, l'équipe des écocadres de la Communauté de communes de l'île de Ré et en particulier Simon Baudouin et Fabienne Legal, l'équipe du Conservatoire du Littoral, Arnaud Lefèvre, directeur de l'exploitation ostréicole du Lycée de la Mer et du Littoral, l'équipe de la RNN de Lilleau des Niges et de Moëze-Oléron, l'équipe de l'écomusée du port des Salines de l'île d'Oléron, l'équipe de l'écomusée de Loix, l'équipe du laboratoire LIENSs et en particulier Bénédicte Dubillot, Thomas Lacoue-Labarthe, Nathalie Long et Marie Vagner, l'équipe de Patrinat et en particulier Vincent Gaudillat, Aurélie Courcier, saunière à Ars en Ré, à Elisabeth Lambert, pour nos échanges relatifs aux characées et à l'ensemble des relecteurs-rices qui ont permis d'améliorer le contenu de ce document.

Référencement bibliographique

BISSOT R., 2023 – L'habitat d'intérêt communautaire Lagunes côtières (UE 1150*) en Nouvelle-Aquitaine. Caractérisation, typologie, évaluation de l'état de conservation et préconisations de gestion. Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique. 78 pages + annexes.

Photos de couverture et crédit photographique. 1ère page de couverture : lagune temporaire euryhaline avec herbier à Althenia filiformis subsp. orientalis et Ruppia maritima (île d'Oléron). 4ème page de couverture : lagune permanente avec herbier à Ruppia cirrhosa (RNN des marais d'Yves). Les photographies utilisées dans ce rapport ont été réalisées par Romain Bissot (CBNSA).

PARTENAIRES FINANCIERS

Cette étude a été financée par la DREAL Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de la politique Natura 2000.





Partenaires financiers du syndicat mixte du CBNSA



























Sommaire

I. Intro	oduction	4
II. Pré	sentation générale de l'habitat « lagunes côtières » 1150*	6
2.1. Ca	aractères généraux	6
III. Etu	ude de l'habitat	10
3.1.	Matériels et méthode	10
3.1.1.	Aspects liés au biotope (mésologiques)	10
3.1.2.	Etude des végétations	11
3.1.3.	Plan d'échantillonnage	12
3.1.4.	Déroulé de la phase d'inventaires de terrain	12
3.1.5.	Jeux de données	13
3.1.6.	Analyse des relevés phytosociologiques et géosymphytosociologiques	13
3.1.7.	Référentiels phytosociologiques et habitats utilisés	14
3.2.	Résultats	15
3.2.1.	Rattachement à l'habitat UE 1150* des stations étudiées	16
3.2.2.	Habitat lagunaire en contexte naturel ou aménagé	18
3.2.3.	Mise en évidence d'une typologie fonctionnelle	20
3.2.4.	Description des principaux types distingués	25
3.2.5.	Catalogue des végétations associées à l'habitat UE 1150*	31
•	Les herbiers aquatiques	33
•	Les pelouses à salicornes	38
•	Les végétations de prés salés et de chaméphytaies halophiles	40
•	Les roselières subhalophiles	46
•	Les pelouses annuelles halophiles à subhalophiles	47
•	Les fourrés subhalophiles	48
3.2.6.	Végétations en contact	49
IV. Eva	aluation de l'état de conservation des lagunes cotières	53
4.1.	Principes	53
4.2.	Matériel et méthode	54
4.2.1.	Résultats	55
V. Orie	entations de gestion	65
5.1.	Gestion des pièces d'eau	65
5.2.	Gestion des berges	70
5.3.	Orientation de gestion à l'échelle de la mosaïque paysagère	72
Concl	usion	73
Biblio	graphie	73

Annexe 1. Bordereau d'étude des stations	78
Annexe 2. Cartes de localisation des stations étudiées	. 80
Annexe 3 : Liste des espèces végétales (trachéophytes et charophytes) patrimoniales connues sur les lagunes côtières (1150*) de Nouvelle-Aquitaine	
Annexe 4 : Récapitulatif des caractéristiques biotiques et abiotiques des 2 types de lagunes	85
Annexe 5 : Tableau phytosociologique du groupement à Limonium auriculae-ursifolium	86
Annexe 6 : Tableau phytosociologique des végétations aquatiques	87
Annexe 7 : Tableaux symphytosociologiques	88
Annexe 8 : Grille d'évaluation des lagunes et liste d'espèces associées	. 90

I. Introduction

Le réseau écologique européen de sites Natura 2000 vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats menacés, à forts enjeux de conservation en Europe. Ce dispositif, issu des deux directives, « Oiseaux » (79/409/CEE) et « Habitats-Faune-Flore » (92/43/CEE) (DHFF), est un élément clé de la politique de conservation de la nature de l'Union européenne. L'habitat UE 1150* « Lagunes côtières » est un habitat d'intérêt communautaire jugé prioritaire, dont l'interprétation française a été plusieurs fois retravaillée (Bensettiti et al., 2004 ; de Bettignies et al., 2021 ; Bissot et Gaudillat, à paraître¹). Cet habitat a inégalement fait l'objet d'études d'amélioration des connaissances typologiques et fonctionnelles. Les travaux de recherche sur cette thématique se concentrent principalement sur la zone méditerranéenne, tandis que sur le secteur atlantique, ils demeurent peu nombreux, lacunaires et partiels. Sur la façade atlantique, cet habitat est présent quasi exclusivement en contexte de marais aménagés et sous diverses formes : marais salicoles ou ostréicoles, fossés à poissons, mares de tonnes de chasse, bassins de marais aujourd'hui voués à l'élevage. Cet habitat protéiforme cristallise ainsi de nombreux enjeux de conservation, d'utilisation et d'aménagement des marais littoraux.

Dans ce contexte, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Nouvelle-Aquitaine a confié au Conservatoire botanique national Sud-Atlantique (CBNSA) la réalisation d'une étude spécifique sur cet habitat méconnu et complexe à appréhender, sur la période 2019 à 2022. Le CBNSA répond ainsi à deux principales missions dans le cadre de cette étude : l'amélioration des connaissances sur la flore, les végétations et les habitats d'une part et l'appui à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques d'autre part, conformément au Décret n° 2021-762 du 14 juin 2021.

Les objectifs définis conjointement avec la DREAL Nouvelle-Aquitaine et les structures en charge de l'animation de ces sites sont les suivants :

- Préciser la définition de l'habitat 1150* en Nouvelle-Aquitaine ;
- Caractériser les végétations de l'habitat 1150* dans sa diversité stationnelle, grâce à des prospections spécifiques ;
- Evaluer l'état de conservation de l'habitat 1150*;
- Identifier certaines pratiques susceptibles d'influer favorablement ou défavorablement sur l'état de conservation de l'habitat 1150*.

En 2022, le laboratoire LIENSs (UMRi 7266 La Rochelle Université – CNRS) a été associé à cette étude pour confirmer et préciser la nature des communautés macrozoobenthiques des sites étudiés ainsi que pour identifier leur état de conservation, en lien avec les modes de gestion et/ou les paramètres physicochimiques. Ainsi, cette étude s'articule également avec l'ANR PAMPAS pilotée par le LIENSs (https://pampas.recherche.univ-lr.fr/).

¹ Un groupe de travail national a été mis en place sous l'égide de PatriNat (OFB-MNHN) associant le réseau des CBN afin d'actualiser, préciser et homogénéiser les interprétations des habitats d'intérêt communautaire terrestres et de mettre à jour les fiches génériques des Cahiers d'habitats. La fiche générique relative à l'habitat 1150* sera intégrée au fascicule dédié aux habitats halophytiques, dont l'édition est prévue fin 2023.

Ce travail a pris la forme d'un stage M2 co-encadré par le LIENSs et le CBNSA « Etude et évaluation de l'état de conservation de l'habitat d'intérêt communautaire - lagunes côtières - sur le littoral charentais » (Chemin, 2022). Il a consisté à réaliser l'inventaire de la faune et des végétations des bassins et à identifier les environnements physico-chimiques qui le caractérisent (salinité, granulométrie, pourcentage de matière organique des sédiments et concentration en sels nutritifs de l'eau) dans le but d'ajuster l'interprétation régionale de cet habitat et d'améliorer la compréhension globale de son fonctionnement.

Ces différents éléments ont ainsi permis de mieux caractériser ces lagunes et plus globalement de mener une réflexion sur la préservation des marais littoraux.

Le déroulé du projet ayant été impacté par plusieurs événements (dont la pandémie de COVID 19), le calendrier initialement établi a dû faire l'objet d'ajustements. Les principales étapes suivies sont les suivantes :

- **2019** : Méthodologie (plan d'échantillonnage, bordereau d'inventaire, tests de la méthode d'inventaire)
 - + Comité technique de lancement (Marennes, le 18/10/2019)
- **2020** : Année limitée au suivi de quelques stations (période estivale et automnale)
- **2021** : Année de prospection complète + Suivi de stations
- **2022** : Année de réalisation de l'étude faune-flore-habitat (LIENSs/CBNSA)
 - + Elaboration d'une grille d'évaluation de l'état de conservation
 - + Suivi de stations
 - + Analyse des résultats
- **2023 :** Comité technique de restitution (Bourcefranc-le-Chapus, le 10/10/2023)
 - + Edition du rapport final

II. Présentation générale de l'habitat « lagunes côtières » 1150*

2.1. Caractères généraux

Les lagunes côtières correspondent à des **étendues d'eau littorales**, de salinité et de volume d'eau variables, **ayant une connexion limitée** (physiquement ou temporellement) **avec le milieu marin** dont elles sont **séparées** (totalement ou partiellement) **par une barrière physique**.

La salinité inter- et intra-pièces d'eau des lagunes côtières varie dans le temps et l'espace selon leur origine géomorphologique, les apports d'eau douce (nappe phréatique, cours d'eau, précipitations), l'évaporation et les apports d'eau marine (marées, tempêtes, variations de connectivité à la mer ou envahissement temporaire par la mer en hiver). La salinité peut varier et présenter une forte variabilité saisonnière (oligo- à hyper-halin). Seules les étendues d'eau avec une salinité nulle permanente sont exclues (de Bettignies et al., 2021).

Le terme de lagunes côtières recouvre des situations très diverses, liées à la variabilité des apports d'eau salée et d'eau douce, tant sur la façade atlantique (UE 1150*-1) que méditerranéenne (UE 1150*-2). Certaines lagunes sont naturelles et occupent des dépressions littorales alimentées périodiquement par la mer. Les autres sont d'anciens marais aménagés par l'homme depuis fort longtemps (marais salants, réservoirs à poissons, bassins d'aquaculture...) (Bensettiti et al., 2004).

Le fonctionnement écologique des *lagunes côtières*, **écosystèmes paraliques** (i.e. à l'interface terre-mer) est aussi bien dépendant des apports maritimes que de ceux de son bassin versant. Ces écosystèmes présentent la particularité d'être confinés, traduisant l'importance de l'influence marine dans la lagune, à un degré qui dépend des échanges hydrodynamiques avec les eaux marines (Guelorget & Perthuisot 1983 ; Sacchi & Occhipinti Ambrogi 1992 ; Castaings 2012).

La définition de l'habitat UE 1150* est axée sur son **biotope**, correspondant à une unité géomorphologique propre. Cet habitat est ainsi constitué par ce biotope et l'ensemble des communautés végétales et animales qui s'y développent. De ce fait, l'habitat UE 1150* est dit à **logique « biotope** » et ses végétations sont dites « **associées** » (Gaudillat *et al.*, 2018). Leur présence au sein de l'habitat est ainsi facultative. Elles peuvent néanmoins servir à identifier l'habitat et à évaluer son état de conservation.

Remarque: le principe de « non-superposition » c'est-à-dire d'exclusion entre l'habitat UE 1150* et UE 1130 « estuaires » a été retenu dans le cadre de l'actualisation de l'interprétation des habitats marins (de Bettignies et al., 2021). Ce dernier correspondant à « la partie aval d'une vallée fluviale soumise aux marées et/ou aux incursions d'eau de mer (...) diluée de façon significative par l'eau douce d'origine terrestre ». Ainsi, les bassins situés aux embouchures des fleuves ne peuvent être considérés comme des lagunes côtières. A titre d'exemple, les mares de tonnes situées dans la zone poldérisée en rive droite de l'estuaire de la Gironde correspondent à l'habitat UE 1130 et non pas à l'habitat UE 1150*. L'habitat UE 1150* ne peut pas non plus se superposer à l'habitat UE 1160 « Grandes criques et baies peu profondes ».

Répartition sur la région Nouvelle-Aquitaine

L'actualisation de l'interprétation de l'habitat au niveau national, principalement sur la base de critères géomorphologiques (de Bettignies et al., 2021), a permis de mieux cerner sa répartition régionale. Celle-ci devra encore être précisée, notamment grâces aux travaux en cours (Bissot et Gaudillat, à paraître), en complément des études menées récemment (Beudin & Le Fouler, 2021 sur le Bassin d'Archacon, Lafon et al., 2021 sur les marais du Conseiller et des Mattes de Paladon, Delbosc et al., 2022 sur les marais de Brouage et Rochefort...).

Les Sites Natura 2000 (Zone Spéciale de Conservation) néo-aquitains pour lesquels la présence de l'habitat UE 1150* est signalée (source INPN, 2023) sont repris dans le tableau ci-dessous. Cette présence a ainsi pu être confirmée ou non sur ces différents sites Natura 2000. Un site supplémentaire viendrait au moins s'ajouter à cette liste: les Marais du Bas Médoc (FR7200680) pour lesquels l'habitat a été récemment confirmé (Lafon et al., 2021a et 2021b). Sa présence reste potentielle et à confirmer sur plusieurs autres sites régionaux, comme les sites des Marais et falaises des côteaux de Gironde (FR5400438) et des Zones humides de l'arrière dune du Marensin (FR7200717).

Nom	Code	Présence	Remarques complémentaires		
lle de Ré : Fier d'Ars	FR5400424	Présence confirmée	Site d'importance majeure pour l'habitat.		
Marais de Rochefort	FR5400429	Présence confirmée	Présence de formes naturelles de l'habitat sur la RNN des marais d'Yves.		
Marais de Brouage (et marais nord d'Oléron)	FR5400431	Présence confirmée	Site d'importance majeure pour l'habitat dans sa partie oléronaise. Présence ponctuelle sur le marais de Brouage.		
Marais de la Seudre et du sud d'Oléron	FR5400432	Présence confirmée Site d'importance majeure pour l' Présence d'enjeux forts et spécifique sa partie oléronaise. Les marais de présentent à la fois l'habitat UE niveau des berges et chenaux somarée et l'habitat UE 1150* dans les du domaine endigué, sans compermanente avec la mer.			
Marais Poitevin	FR5400446	Présence confirmée	Absence de l'habitat sur le lit majeur de la		
Vallée de la Charente (basse vallée)	FR5400430	Présence confirmée	Présence limitée à certains bassins de l'île Madame et de l'île d'Aix.		
Bassin d'Arcachon et Cap Ferret	FR7200679	Présence confirmée	Localisée au niveau des anciennes salines alimentées en eau de mer. Site présentant à la fois les habitats UE 1130, UE 1140, UE 1150* et UE 1160 en contact.		
L'Adour	FR7200724	Présence confirmée	Présence d'un lac au niveau du « Parc lzadia » établi sur sables marins et uniquement alimenté en eau de mer par percolation, sous le cordon dunaire.		
Marais du Bas Médoc	FR7200680	Présence confirmée	Présence de l'habitat sur les marais salés aménagés.		
Marais et falaises des côteaux de Gironde	FR5400438	Présence potentielle	Absence de l'habitat sur la zone poldérisée de l'estuaire de la Gironde correspondant à l'habitat UE 1130. Présence potentielle sur les anciens marais salants de Meschers- sur-Gironde.		
Zones humides de l'arrière dune du Marensin	FR7200717	Présence potentielle	Présence potentielle sur le lac marin de Port d'Albret, à confirmer par des investigations complémentaires.		
La Nivelle (estuaire, barthes et cours d'eau)	FR7200785	Habitat UE 1150 absent	Site uniquement estuarien.		

Figure 1.a. Actualisation de la présence de l'habitat UE 1150* sur le réseau de sites N2000 néo-aquitains.

Dans l'état actuel des connaissances, il est ainsi possible de confirmer la présence de cet habitat sur 9 sites Natura 2000 régionaux. Parmi eux, 3 ont une importance majeure pour cet habitat : marais du Fier d'Ars, Marais de Brouage (et marais nord d'Oléron) et marais de Seudre, notamment dans leur partie oléronaise. La finalisation des travaux d'interprétation (en cours) permettra d'affiner d'avantage cette répartition. Parmi les rares sites présents en dehors du réseau Natura 2000, on peut citer le lac d'Hossegor, récemment identifié comme une *lagune côtière* (Patrinat, à paraître).

Le réseau Natura 2000 couvre ainsi la quasi-intégralité des lagunes côtières présentes sur la région Nouvelle-Aquitaine (figure 1.b).

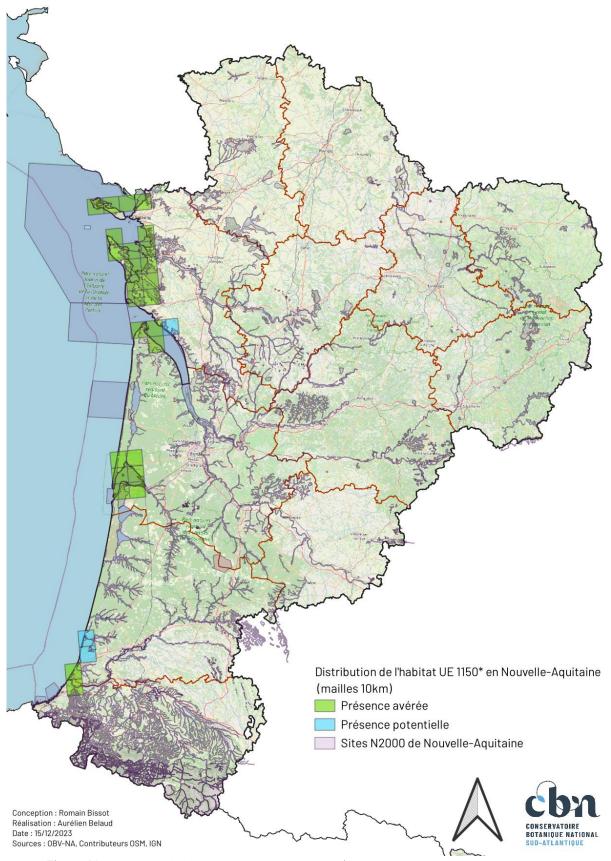


Figure 1.b: carte de distribution de l'habitat UE 1150* en Nouvelle-Aquitaine

III. Etude de l'habitat

3.1. Matériels et méthode

3.1.1. Aspects liés au biotope (mésologiques)

Afin de disposer d'éléments descriptifs et comparables, différents paramètres ont été mesurés, évalués ou caractérisés sur les différentes stations étudiées, et consignés dans la partie recto du bordereau spécifiquement développé (Annexe 1).

Les principaux éléments descriptifs pris en compte sont repris ici. Ils concernent :

La typologie des bassins

De type morphologique des bassins : afin de rendre compte de la diversité des formes que peut présenter cet habitat, la typologie proposée en 2018 par Lepareur et al. a été reprise. Cette dernière a été complétée par certains types propres aux marais salants et aux marais voués à l'élevage qui n'y figuraient pas initialement.

Différents paramètres relatifs au fonctionnement hydrologique des bassins ont été également renseignés, comme leur caractère permanent, temporaire (avec assèchement estival) ou transitoire (rempli/vidangé), leur degré de fermeture (fermé, semi-fermé ou à système de retenue) ou d'ouverture (ouvert, semi-ouvert, soumis au flux de la marée), leur isolement du réseau salé, l'arrivée d'eau douce...

De type d'ouvrages de prise d'eau (porte, vanne, tube PVC avec ou sans rehausse...). Le type d'ouvrages de prise d'eau (porte, vanne, tube PVC avec ou sans rehausse...).

Les paramètres physico-chimiques, édaphiques et biotiques

▷ En particulier la conductivité et la salinité mesurées in situ à l'aide d'un multimètre, ainsi que le pH ;

La gestion observée

Sur les différents compartiments de l'habitat (pièce d'eau, berges, arrivée d'eau) et sur les parties hautes des marais.

Les facteurs de dégradation

Sur les berges, leur degré d'artificialisation (nul, remblais, enrochement);

DAu niveau de la pièce d'eau, le recouvrement du tapis d'algues filamenteuses.

3.1.2. Etude des végétations

Aspects généraux et choix de la phytosociologie

Bien que les habitats soient définis par des caractéristiques biotiques (communautés végétales et animales) et abiotiques (climat et lithogéomorphologie notamment), c'est, la plupart du temps, la végétation qui est utilisée pour les identifier (Rodwell et al., 2018). Ce choix repose sur le fait que « la végétation, par son caractère intégrateur (synthétisant les conditions de milieu et de fonctionnement du système) est considérée comme un bon indicateur et permet donc de déterminer l'habitat » (Rameau, 2001). De nos jours, la plupart des classifications d'habitats s'appuient sur leurs compositions floristiques et leurs communautés végétales (Gaudillat et al. 2018). Ainsi, les classifications des habitats sont le plus souvent fondées sur les unités syntaxonomiques définies par la phytosociologie sigmatiste. La méthode phytosociologique sigmatiste est utilisée depuis plus d'un siècle pour la description des végétations et pour la construction de référentiels syntaxonomiques pour les habitats naturels et semi-naturels (Rodwell et al., 2018). Elle constitue aussi le fondement scientifique de quasiment toutes les opérations liées à la Directive Habitat Faune Flore (DHFF) (Gigante et al., 2016; Rodwell et al., 2018).

L'étude des végétations s'est faite grâce à la réalisation de relevés phytosociologiques et symphytosociologiques. L'étude des communautés végétales à l'échelle des unités paysagères élémentaires par station (ici la lagune) correspond plus précisément à une étude géosymphytosociologique (Géhu et Rivas-Martìnez, 1981).

On peut ainsi distinguer trois niveaux d'analyse : la phytosociologie classique, dont l'unité élémentaire est l'association végétale, qui constitue le premier niveau de l'analyse du paysage végétal ; la symphytosociologie, second niveau de l'analyse paysagère qui étudie les ensembles de groupements végétaux liés dynamiquement à l'intérieur de séries de végétation ; la géosymphytosociologie, troisième niveau de l'analyse paysagère qui analyse les relations entre les groupements végétaux ou entre séries végétales au sein d'unités phytotopographiques du paysage (géoséries). Les individus de géoséries sont délimités par les principales unités géomorphologiques d'un territoire au sein d'une même unité biogéographique (Demartini, 2016).

Dans le cas des lagunes, on peut parler de « petites géoséries » (Millet et al., 2017) dont les principales composantes distinguées sont : le replat, les berges et la pièce d'eau.

Référentiels utilisés

Les principaux référentiels utilisés sont les suivants :

- Le catalogue des végétations de Nouvelle-Aquitaine (Lafon et al., 2021);
- Le catalogue national des végétations (Lafon et al., 2023 prov.).
- Les principales synthèses exploitées sont les suivantes :
 - ▶ Typologie des végétations de marais salés de Poitou-Charentes (Bissot, 2016);
 - Les synthèses sur les végétations aquatiques réalisées dans le cadre du Prodrome des végétations de France (Felzines, 2016 ; Felzines et Lambert, 2016);
 - Des contributions récentes à une synthèse des classes de végétations halophiles (de Foucault, 2021).

En complément, plusieurs études régionales récentes ont également été exploitées, notamment celles relatives au bassin d'Arcachon (Beudin & Le Fouler, 2021), aux Marais du Conseiller et des Mattes de Paladon (Lafon et al., 2021), aux marais de Brouage et Rochefort (Delbosc et al., 2022).

3.1.3. Plan d'échantillonnage

En raison des contraintes de temps, seuls les sites identifiés comme d'intérêt majeur ont été retenus dans le plan d'échantillonnage principal, à savoir :

- « Ile de Ré : Fier d'Ars » (FR5400424)
- « Marais de Brouage et nord Oléron » (FR5400431)
- « Marais de la Seudre » (FR5400432)

A l'intérieur de ces sites, deux principaux échantillons ont été constitués :

- Un échantillon aléatoire stratifié, représentatif des différentes unités paysagères identifiées (Jourde P. et al., 2011), pour l'évaluation de l'état de conservation;
 - ⇒ Tirage aléatoire de stations à l'aide du logiciel QGIS (version 3.20).
- Un échantillon dirigé, pour la détection d'enjeux de conservation particuliers et la détection d'états de référence.
 - ⇒ Prérepérage à l'aide de « taxons cibles » + repérages in situ.

Ces deux échantillons rassemblés correspondent à l'échantillon global.

En parallèle, certains sites pilotes pour la gestion ont été intégrés.

- Pour la **production ostréicole** : site de l'exploitation du Lycée de la mer et du littoral de Bourcefranc-le-Chapus (17, hors site N2000);
- Pour la **production salicole** : site des écomusées du port des Salines (Oléron) et du marais salant (Ré);
- Pour la **gestion conservatoire** : le site du Moulin des loges (marais de Seudre), le Grand marais (La Brée-les-Bains), le marais du Douhet (Saint-Georges d'Oléron), le marais de la Cossarde (Saint-Pierre-d'Oléron).

Au total, **plus de 100 stations ont fait l'objet d'investigations**, certaines correspondant, après expertise, en tout ou partie à des lagunes, c'est-à-dire respectant les conditions d'éligibilité à l'habitat d'intérêt communautaire (HIC) UE 1150*, d'autres non.

Ainsi, ce plan d'échantillonnage porte exclusivement sur l'habitat lagunaire en marais aménagés, présentant des problématiques propres. Des investigations complémentaires restent nécessaires pour disposer d'éléments actualisés sur l'habitat lagunaire en milieu naturel, qui demeure exceptionnel sur le golfe de Gascogne.

3.1.4. Déroulé de la phase d'inventaires de terrain

Afin de viser l'exhaustivité des inventaires des végétations et de réaliser un suivi des paramètres physicochimiques, plusieurs passages ont été réalisés chaque année.

- Passage vernal, ciblant les herbiers aquatiques annuels et les pelouses annuelles. Ce passage est déterminant car l'essentiel de ces herbiers disparait rapidement ;
- 🔪 Passage estival, ciblant herbiers vivaces et communautés de prés salés ;
- ▶ Passage automnal, ciblant les communautés des vases exondées à salicornes.

Les trois passages consécutifs ont uniquement été permis en 2021 et, dans une moindre mesure, en 2022, sur les bassins retenus pour l'étude faune-flore-habitat.

Les **relevés phytosociologiques** ont principalement porté sur les végétations non ou partiellement traitées dans la typologie des végétations de marais salés de Poitou-Charentes (Bissot, 2016), à savoir :

- Les herbiers aquatiques ;
- Les communautés originales observées, communautés d'exondation et communautés du haut schorre, lorsqu'elles étaient suffisamment bien exprimées.

Les **relevés symphytosociologiques** ont porté sur la petite géosérie que constitue la lagune, en distinguant trois ensembles selon la position topographique : pièce d'eau, berges et replat. Les syntaxons ou communautés présentes ont ensuite été listés en caractérisant leur forme spatiale (Géhu et Rivas-Martínez, 1981) et en leur attribuant un coefficient d'abondance-dominance (Braun-Blanquet, 1928).

Ces différents éléments ont été consignés dans la partie verso du bordereau d'inventaire spécifiquement développé.

3.1.5. Jeux de données

Trois principaux jeux de données ont été constitués et mis en relation grâce à une base de données spécifique :

- Un jeu de données relatives au **biotope**, rassemblant les données descriptives et environnementales ;
- Un jeu de **relevés phytosociologiques**, portant sur les végétations associées à l'habitat UE 1150*. Il comprend ainsi 170 relevés de végétations, dont 66 relevés de végétations aquatiques et 104 de zones humides :
- Un jeu de **relevés géosymphytosociologiques**, portant sur les végétations associées à l'habitat UF 1150*.

3.1.6. Analyse des relevés phytosociologiques et géosymphytosociologiques

A l'issue du travail de saisie, de normalisation et de validation des données rassemblées, l'analyse des relevés s'est opérée en deux phases principales : sur la base d'analyses statistiques multivariées et de classification automatique dans un premier temps et, dans un second temps, elles ont été complétées par un tri manuel des relevés selon la méthode des tableaux (Royer, 2009) pour ajuster le rapprochement des relevés analogues.

Les relevés de terrain ont conjointement été analysés avec des relevés princeps (relevés de références ayant servi à la description des associations) du territoire d'étude pour faciliter leur rattachement à un syntaxon élémentaire.

La première étape consiste à convertir les coefficients d'abondance-dominance sur une échelle ordinale allant de 1 à 9, correspondant à une Valeur Ordinale de Transfert (OTV), afin de les rendre compatibles avec les opérations arithmétiques de classification et d'ordination (Van der Maarel, 2007).

Le jeu de données constitué a été analysé par analyse factorielle des correspondances (AFC) suivie d'une classification ascendante hiérarchique (CAH), appliquée aux coordonnées de l'AFC en utilisant la méthode de Ward, avec l'aide du logiciel R (version 4.1.2). Les résultats d'affiliation de chaque relevé à un groupe sont incorporés dans le tableau phytosociologique initial. L'homogénéité et la cohérence floristique et géographique des groupes sont ensuite affinées manuellement dans le tableau phytosociologique. Ce processus est réitéré sur des lots de relevés de plus en plus fins jusqu'à l'obtention de syntaxons élémentaires (de Foucault, 1984). Cette démarche statistique, classiquement utilisée en écologie des communautés, facilite et objective le traitement d'un nombre conséquent de relevés.

Ces premières analyses ont notamment permis de :

- Repérer des relevés ne correspondant pas aux végétations étudiées (outlayers);
- Mettre en évidence les principaux gradients écologiques à l'œuvre et les espèces typiques ;
- Constituer des groupes homogènes à différents niveaux hiérarchiques, à l'image de la classification phytosociologique, sur la base des dendrogrammes établis.

A l'issue de cette série d'analyses, un ajustement par la méthode dite des tableaux (ou méthode manuelle) (Royer, 2009) s'est avéré nécessaire du fait notamment de l'importance du poids accordé à certaines espèces caractéristiques. Cette méthode consiste en une succession de déplacements itératifs des lignes (espèces) et des colonnes (relevés) d'un tableau de façon à rapprocher, d'une part, les relevés se ressemblant le plus et, d'autre part, les espèces étant le plus souvent associées à un groupe de relevés, dans le but de faire apparaître des groupes écologiques d'espèces et des groupes de relevés homogènes. Cette étape, dite de diagonalisation, permet ainsi de classer et de mettre en évidence ces groupes homogènes, correspondant à des syntaxons élémentaires (de Foucault, 1984).

Une fois la liste des syntaxons élémentaires établie, la diagonalisation du tableau de relevés géosymphytosociologiques s'est opérée de manière similaire. La principale différence réside dans le fait que cette opération ne s'applique plus à des taxons mais à des syntaxons. Les syntaxons ont été ordonnés selon leur écologie, leur physionomie, le gradient hydrique et de salinité. À l'intérieur de chaque catégorie écologique ainsi définie (végétation aquatique, communautés d'exondation, prés salés, fourrés...) les syntaxons sont classés par présence décroissante (Demartini, 2016).

3.1.7. Référentiels phytosociologiques et habitats utilisés

La nomenclature phytosociologique suit le catalogue des végétations de Nouvelle-Aquitaine (Lafon et al., 2021). Ce référentiel, basé initialement sur le Prodrome des végétations de France (Bardat et al., 2004) jusqu'au niveau de la sous-alliance, a été modifié, corrigé et complété au niveau syntaxonomique le plus fin disponible (association, sous-association, variante...) à partir des travaux de synthèse récents, des publications dans le cadre de la déclinaison du Prodrome des végétations de France 2 et des connaissances récemment acquises par les CBNx sur les végétations de la région. Les correspondances vers les typologies d'habitats EUNIS, EUR28 et Cahiers d'Habitats ont été établies selon ce même référentiel.

3.2. Résultats

Les résultats présentés ici concernent un échantillon de **103** stations, ayant pu bénéficier d'un passage à plusieurs saisons sur la période 2019 – 2022 et dont l'inventaire des végétations est considéré comme suffisamment exhaustif.

Leur répartition géographique est la suivante :

- 38 stations sur les marais de Seudre, en rives droite et gauche (dont 12 aléatoires) ;
- **36 stations** sur les marais de Fier d'Ars en Ré (dont 7 aléatoires);
- 21 stations sur les marais d'Oléron, secteurs nord et sud de l'île (dont 6 aléatoires);
- **5 stations** sur les marais de Moëze ;
- **3 stations** sur les marais de Bourcefranc-le-Chapus, sur l'exploitation du Lycée de la Mer et du littoral.

Les cartes de localisation des stations étudiées sont présentées en Annexe 2.

3.2.1. Rattachement à l'habitat UE 1150* des stations étudiées

Suite à la prise en compte de l'actualisation de l'interprétation de l'habitat UE 1150* (de Bettignies et al., 2021), **77 bassins étudiés respectent les principaux critères devant être réunis** qui sont rappelés ici. Ces bassins :

- Présentent une salinité variable allant de l'oligo- à l'hyper-halin ;
- Présentent une connexion limitée (physiquement ou temporellement) avec le milieu marin dont ils sont séparés (totalement ou partiellement) par une barrière physique (naturelle ou artificielle);
- Occupent un marais salé (hors estuaire, UE 1130) ;
- Peuvent être des lagunes aménagées sous réserve qu'elles aient pour origine une lagune naturelle ou une lagune exploitée avant 1992 (année de promulgation de la Directive « Habitats-Faune-Flore »), et qu'elles soient caractérisées par un impact mineur de l'activité humaine.

A l'inverse, un certain nombre de stations étudiées (26) ne répondent pas à tous les critères à respecter, et sont donc considérées comme **non concernées** par cet habitat (NC), pour les principales raisons suivantes :

- Absence de connexion à la mer. De nombreux bassins de marais arrière-littoraux, historiquement voués à l'exploitation du sel puis reconvertis pour l'élevage, peuvent présenter une salinité rémanente bien qu'ils ne soient plus connectés à la mer depuis plusieurs siècles. Cas de figure rencontré sur 10 stations;
- Restructuration récente du bassin et utilisation intensive. Situation considérée comme irrevérsible. Ces bassins ne présentent en général pas de végétations aquatiques. Cas de figure rencontré sur 4 stations, en contexte d'exploitation ostréicole;
- Bassin ouvert, soumis à marée, à comportement de slikke: présence d'une lame d'eau uniquement à marée haute et vidange complète à marée basse (correpondant à l'habitat UE 1140). Situation correspondant à d'anciens marais dont l'abandon est relativement ancien et dont les ouvrages ne sont plus fonctionnels. Ces bassins, anciennement considérés comme des lagunes, ne le sont plus aujourd'hui. Ce cas de figure, rencontré sur 5 stations, est néanmoins restaurable;
- Bassins comblés, recolonisés par des végétations de prés salés. Cas de figure typiquement rencontré dans les anciennes claires de « sartières », appellation locale pour désigner les marais salés non endigués, notamment sur les marais de Seudre. Ces anciennes cellules présentent toutefois un intérêt biologique, écologique et patrimonial certain. Certains présentent une importante diversité phytocoenotique, liée aux différents niveaux topographiques. Une seule cellule peut en effet accueillir la plupart des végétations vasicoles connues sur le littoral charentais, allant des communautés de la haute slikke à celles du très haut schorre vaseux. Cas de figure rencontré sur 5 stations ;
- **Dépressions naturelles du schorre**, soumises à marée et ne conservant pas l'eau de manière prolongée. Cas de figure rencontré dans 2 stations.





2.c



Figure 2. Exemples de bassins qui ne sont pas considérés comme des lagunes côtières (NC).

- 2.a Mare oligohaline, non connectée au réseau salé (Marais d'Oléron).
- 2.b. Bassin ouvert, soumis à marée (Marais de Seudre).
- 2.c Ancienne claire de sartière recolonisée par des végétations de prés salés, accueillant des communautés du bas schorre au très haut schorre vaseux (Marais de Seudre).
- 2.d. Dépression du schorre (Marais de Seudre).

A noter que les 77 bassins considérés comme des *lagunes côtières* (au sens de la Directive « Habitats-Faune-Flore ») présentent des végétations associées et en particulier des macrophytes aquatiques. En revanche, les 4 derniers cas de figure présentés ci-dessus se traduisent souvent par l'absence de macrophytes aquatiques. L'absence de végétations aquatiques peut ainsi témoigner d'une perturbation importante et/ou récente (cas des bassins exploités) ou d'une évolution avancée vers d'autres habitats (notamment de prés salés).

3.2.2. Habitat lagunaire en contexte naturel ou aménagé

Cas général : des lagunes en marais aménagés

L'aménagement historique de marais salants ou ostréicoles a favorisé l'émergence de formes anthropiques de l'habitat.

Au sein de l'échantillon constitué, l'ensemble des bassins considérés comme des lagunes côtières, constituent des représentants de l'habitat lagunaire en marais aménagés. Leur forme témoigne de leurs usages successifs (salicole, piscicole, ostréicole, récréatif...) qu'ils soient anciens ou actuels. La prédominance de formes anthropiques caractérise l'ensemble du littoral néo-aquitain et plus largement le golfe de Gascogne, où cet habitat se rencontre principalement en contexte de marais aménagés.

Cas exceptionnel : des lagunes en milieu naturel

La présence de *lagunes côtières* en milieu naturel reste exceptionnelle sur le littoral néo-aquitain. Leurs spécificités demeurent méconnues.

Cas de la lagune des marais d'Yves

La lagune de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves n'a pas pu faire l'objet d'inventaires en raison des contraintes liées à son accès et aux délais nécessaires à l'obtention des autorisations de prélèvements. En revanche, elle a pu être visitée à l'occasion d'une session de terrain sur les lagunes, organisée par le CBNSA et Patrinat (OFB, MNHN) en partenariat avec l'équipe gestionnaire (LPO), dans le cadre du groupe de travail national « interprétation HIC » et faire l'objet d'échanges ultérieurs.

Les observations réalisées *in situ* confrontées aux aspects géomorphologiques confirment la présence de l'habitat UE 1150* sur ce site. Les principaux éléments diagnostics sont les suivants :

- L'origine laguno-marine des vases couvrant le fond des bassins (carte géologique BRGM);
- La présence d'un cordon dunaire (barrière physique) n'empêchant pas l'alimentation en eau de mer (par percolation, et/ou les tempêtes);
- La présence de communautés végétales halophiles à subhalophiles (prés salés et herbiers à Ruppia).

Elle constitue l'un des seuls représentants de lagunes naturelles sur les côtes charentaises et plus globalement du littoral néo-aquitain, même si elle a subi divers aménagements. Cette lagune fermée constitue un enjeu de conservation majeur. En revanche, ses végétations restent à caractériser sur le plan écologique et floristique.



Figure 3. Exemple de lagune présente sur la RNN d'Yves, issue de l'érosion du cordon dunaire suite à la tempête Xynthia.

Des lagunes en formation?

Le littoral étant un milieu dynamique et en constante évolution, des lagunes pourraient à l'avenir se former. Sur le site de la baie de Bonne-Anse (presqu'île d'Arvert), la dérive littorale nord-sud a entrainé des dépôts de sables à l'origine de la formation puis de l'allongement d'une flèche sableuse fermant progressivement cette baie (Estève, 2016). Cette anse pourrait à terme évoluer en lagune côtière, à moins que son ensablement n'entrave cette évolution. A ce stade, elle reste considérée comme un estran semi-fermé, à comportement de slikke, correspondant principalement à l'habitat d'intérêt communautaire UE 1140 (« Replats boueux ou sableux exondés à marée basse ») **en superposition** avec l'habitat UE 1130 (« Estuaires ») en raison de sa situation physiographique sur l'estuaire de la Gironde.

3.2.3. Mise en évidence d'une typologie fonctionnelle

Une typologie fonctionnelle, dégageant des types présentant une cohérence écologique, qui résulte d'une étude bibliographique et de l'analyse des données, est ici proposée. Elle se rapproche de celle établie pour les lagunes méditerranéennes (Pôle-relais lagunes méditerranéennes, 2013, 2022) et se base sur leur fonctionnement hydrologique, leur niveau de salinité et les communautés qu'elles accueillent.

Principaux types de biotopes mis en évidence en marais aménagés

Les lagunes temporaires à fortes variations de salinité (=euryhalines)

Ces lagunes côtières présentent la particularité de s'exonder durant les mois d'été, pour se remplir de nouveau lors des pluies d'automne. La salinité augmente graduellement de la période hivernale (marquée par l'apport d'eau douce des pluies) jusqu'à l'assec en période estivale. Ces lagunes temporaires présentent une forte variation de salinité. Parmi elles, on peut distinguer les lagunes temporaires méso- à hyperhalines et les lagunes oligo- à polyhalines. Par simplification, on peut retenir les termes de lagunes temporaires salées pour les premières et de lagunes temporaires saumâtres pour les secondes.

Salinité	0,5	5	18	30	38	
Doux	Oligoh	alin Méso	halin Poly	halin Euh	nalin Hyperh	alin

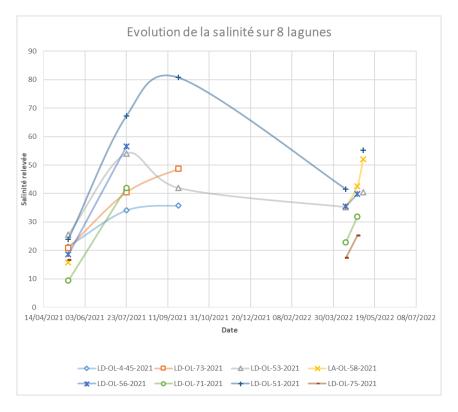
Termes utilisés pour décrire le gradient de salinité (adapté de Tournoud et al., 2001)

Remarque : la salinité s'exprime désormais sans unité.

Les lagunes permanentes salées

Ces *lagunes côtières* présentent la particularité de conserver une lame d'eau même en période estivale. Leur salinité se rapproche de celle de la mer, même si un pic est observable en été, en période de morteseaux. Par simplification, on parle de lagunes permanentes salées ou marinisées. Les variations de salinité sont moins importantes, allant du poly- à l'eu-halin. Elles sont en général plus profondes et plus envasées que les lagunes temporaires.

La figure 4 présente l'évolution de la salinité de 8 lagunes temporaires ou permanentes suivies sur l'île d'Oléron entre 2021 et 2022.



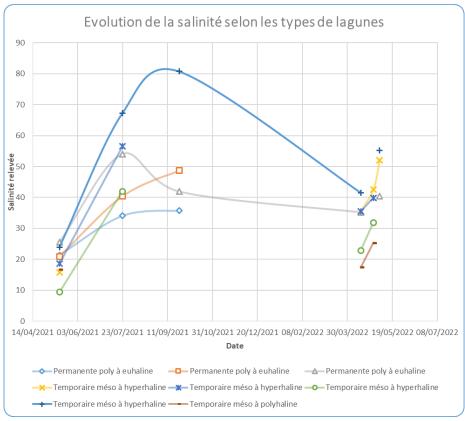


Figure 4. Evolution de la salinité sur 8 *lagunes côtières* étudiées, correspondant à 3 principaux types de biotopes.

Les lagunes permanentes saumâtres

Aucune lagune côtière permanente saumâtre n'a été identifiée sur les sites étudiés mais leur présence reste potentielle. Elles correspondraient aux lagunes très faiblement connectées à la mer (par percolation par exemple) ou uniquement alimentées en eau de mer lors des tempêtes. Les bassins saumâtres peuvent également correspondre à d'anciennes lagunes, déconnectées de longue date et en voie de désalinisation avancée.

Des *lagunes côtières* de type intermédiaire peuvent également exister, présentant des secteurs qui s'exondent l'été et d'autres qui restent en eau. Ce cas de figure s'observe sur les lagunes à fort marnage, liées à des pentes douces, ou des lagunes présentant des profondeurs variables.

Etude du lien entre végétation aquatique et type de lagunes

L'analyse des relevés phytosociologiques confrontée aux mesures de salinité démontre un lien fort entre communautés végétales et type fonctionnel (figures 5 et 6). Ainsi, elle illustre une nouvelle fois le caractère bioindicateur de la végétation.

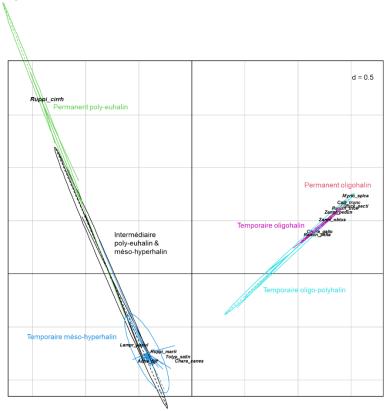


Figure 5. Représentation graphique des résultats de l'AFC (axes 1 & 2) de 66 relevés phytosociologiques réalisés sur les **herbiers aquatiques** de 49 **bassins (NC et UE 1150*)**

Certains bassins ont ainsi fait l'objet de plusieurs relevés, espacés dans l'espace et/ou le temps, certains d'entre eux correspondant à des lagunes (UE 1150*) et d'autres non (NC).

L'axe 1 (horizontal, organisant la plus grande dispersion) est structuré par le gradient de salinité (du plus salé à gauche au moins salé à droite) tandis que l'axe 2 (vertical, second niveau de dispersion) est structuré par le caractère permanent (en haut) ou temporaire (en bas). Le croisement de ces deux paramètres écologiques donne une indication sur le biotope de prédilection des macrophytes relevés. Exemple : lagunes permanentes salées pour *Ruppia cirrhosa*.

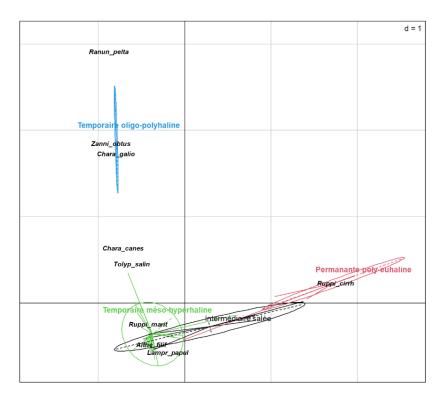


Figure 6. Représentation graphique des résultats de l'AFC (axes 1 & 2) de 53 relevés phytosociologiques réalisés sur les **herbiers aquatiques** de 42 **lagunes côtières** (**UE 1150***)

Ce graphique ne concerne que les bassins effectivement considérés comme des *lagunes côtières*. Ici, l'axe 1 est structuré par le caractère temporaire (à gauche) ou permanent (à droite) tandis que l'axe 2 est structuré par le gradient de salinité (du plus salé en bas au moins salé en haut). Le gradient de salinité est en effet moins important que sur le jeu de données précédent.

Ces résultats présentent ainsi les principaux macrophytes observables dans les *lagunes côtières* et leur type de lagunes de prédilection :

- Herbiers vasculaires à Ruppia cirrhosa (Chaetomorpho lini-Ruppietum cirrhosae) des lagunes permanentes marinisées;
- Herbiers vasculaires à Althenia filiformis subsp. orientalis et Ruppia maritima (groupement à Althenia filiformis subsp. orientalis et Ruppia maritima) des lagunes temporaires à fortes variations de salinité (méso à hyper-haline);
- Herbiers pionniers de charophytes à Lamprothamnium papulosum et Tolypella salina (Lamprothamnietum papulosi tolypelletosum salinae) des lagunes temporaires à fortes variations de salinité (méso à hyper-haline) souvent associés au précédent;
- Herbiers à Ranunculus peltatus subsp. baudotii, Ruppia maritima et Zannichellia obtusifolia (Ranunculetum baudotii var. à Ruppia maritima) des lagunes temporaires oligo- à polyhalines;
- Herbiers de charophytes à Chara canescens, Chara galioides et Tolypella salina des lagunes temporaires oligo à polyhalines souvent associés au précédent;

Herbiers à Myriophyllum spicatum, Stuckenia pectinata, Zannichellia pedunculata, Callitriche truncata subsp. occidentalis, Ranunculus peltatus subsp. baudotii, Tolypella glomerata (Ranunculetum baudotii var. à Callitriche truncata subsp. occidentalis, Parvopotamo-Zannichellietum pedicellatae...) sur des bassins oligonalins NC.

L'habitat UE 1150* apparait fidèle aux milieux salés des sites étudiés, avec des végétations spécifiques (figure 7). En revanche, en milieu saumâtre, la majorité des bassins ne sont pas considérés comme des lagunes côtières (NC), en raison notamment de l'absence de connexion à la mer (salinité rémanente). Seuls 3 bassins saumâtres représentés correspondent à l'habitat UE 1150*. Ils présentent une végétation spécifique à Ruppia maritima (variation à Ruppia maritima du Ranunculetum baudotii), correspondant à l'aile la plus halophile de l'association, ainsi que des herbiers de charophytes à Chara galioides et Tolypella salina.

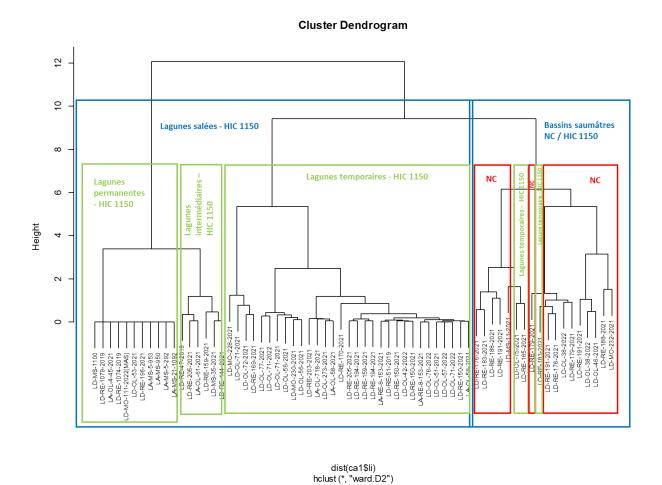


Figure 7. Dendrogramme des résultats de l'AFC relative aux 66 relevés phytosociologiques réalisés sur les herbiers aquatiques de 49 bassins (NC et UE 1150*)

3.2.4. Description des principaux types distingués

Les lagunes temporaires à fortes variations de salinité (=euryhalines)

Caractères généraux: ces lagunes côtières suivent un cycle hydrologique annuel typiquement caractérisé par un asséchement progressif de l'hiver à l'été, avec un assec complet en période estivale puis un rechargement en eau pluviale en période automnale à hivernale. On peut distinguer les lagunes temporaires salées, méso à hyperhalines, des lagunes temporaires saumâtres, oligo à polyhalines. Les apports d'eau salée sont encore possibles, notamment lors des marées de vives eaux, mais limités. Elles présentent généralement au printemps une lame d'eau de faible profondeur (10-30 cm) et faiblement turbide. Leur substrat est à dominante argileuse et comporte une fraction grossière et une fraction sableuse plus ou moins importantes. Elles sont faiblement envasées. L'optimum pour les végétations aquatiques qui s'y développent se situe autour du mois d'avril, mais différentes espèces sont observables de février à mai.

Principaux types morphologiques concernés : Bassins à caractère temporaire de différentes formes, principalement d'origine anthropique, fermés à semi-fermés, ou à système de retenue.

> « Jas » anciens (= bassin de « marais gât »). Ce sont des bassins creusés dans l'argile étanche (« bri »), avec un lointain historique salicole (fin d'exploitation remontant à plusieurs siècles), au sein de marais ayant perdu cette vocation, reconvertis pour l'élevage ;

Salines (= marais salant), ou « champ de marais » dont l'abandon est plus ou moins récent (quelques années à plusieurs décennies), incluant les vestiges de tables, muants, nourrices et aires saunantes souvent encore distinguables ;

▶ Mares cynégétiques dont l'aménagement est ancien (anté-1992).

Végétations aquatiques des lagunes salées (méso à hyperhalines) :

Végétations aquatiques des lagunes saumâtres (oligo à polyhalines) :

▶ Herbier de charophytes à Chara canescens, Chara galioides et Tolypella salina.

Végétations des berges des lagunes salées (méso- à hyper-halines) :

∨égétations vivaces, de bas schorre au haut schorre (Juncetea maritimae, Salicornietea fruticosae)
 associées à des pelouses annuelles halophiles (Thero-Suaedetea, Saginetea maritimae). Elles s'inscrivent
 dans le Puccinellio maritimae-Salicornio fruticosae geopermasigmetum (Demartini, 2016).

Végétations des berges des lagunes saumâtres (oligo- à poly-halines) :

 Végétations de roselières subhalophiles. Elles peuvent être associées aux végétations vivaces de bas schorre au haut schorre (Juncetea maritimae, Salicornietea fruticosae) et pelouses annuelles halophiles à subhalophiles (Thero-Suaedetea, Saginetea maritimae).

Répartition : les lagunes temporaires sont peu communes (pour les salées) à rares (pour les saumâtres) sur les marais de l'île de Ré (marais du Fier d'Ars) et d'Oléron (Marais du Douhet et Grand Marais, « Salines » de Saint-Pierre et de Saint-Georges). Les stations continentales sont exceptionnelles : marais de Moëze, marais de Seudre...

Espèces patrimoniales connues: Althenia filiformis subsp. orientalis*, Tolypella salina*, Lamprothamnium papulosum*, Ruppia maritima*, Chara canescens, Chara galioides, Chara baltica sur la pièce d'eau; Ranunculus trilobus* sur la partie haute des berges et/ou sur le replat (Annexe 3).

*espèces bénéficiant d'un statut de protection (régional ou national).

Intérêt patrimonial : intérêt majeur, en raison de la présence d'espèces et de végétations aquatiques spécifiques rares et menacées.









Figure 8 : Aspect général d'une lagune temporaire salée au printemps (a) et à l'été (b).

8.a&b. Champ de marais non exploité depuis les années 1960 (Sauzelle, Saint-Georges-d'Oléron)

8.c&d. « Jas » ancien au sein d'un marais voué à l'élevage (Marais de la Cossarde, Saint-Pierre d'Oléron)

Les lagunes permanentes salées

Caractères généraux : ces lagunes côtières présentent la particularité de conserver une lame d'eau même en période estivale. Leur salinité se rapproche de celle de la mer, même si un pic supérieur à celui de la mer est observable en été, en période de mortes-eaux. Par simplification, on parle de lagunes permanentes salées ou « marinisées ». Les variations de salinité sont moins importantes que dans les lagunes temporaires, allant de poly à euhalin. L'envasement de ce type de lagune est relativement important, ne permettant généralement pas le développement d'herbiers vasculaires ou charophytiques annuels. Elles peuvent subir un assec d'entretien, notamment pour limiter leur envasement dans le cas de bassins de production.

Principaux types morphologiques concernés : bassins à caractère permanent de différentes formes, principalement d'origine anthropique, fermés à semi-fermés, ou à système de retenue.

- Claires (en marais ostréicole) ou champ de claires en libre évolution ou présentant une activité extensive;
- > « Vasais » ou « Jas » (en marais salicole) servant au stockage et à la décantation de l'eau de mer ;
- > « Fossés à poisson » ;
- > « Jas » anciens ou bassin de « marais gât », encore connecté à la mer par des chenaux.

Remarque : les claires ostréicoles en activité, généralement équipées de buses en PVC et régulièrement vidangées, sont considérées comme des « lagunes transitoires ».

Végétations aquatiques

- > Herbiers vasculaires à Zostera noltei. Végétation rarement observée dans ce biotope ;
- ▶ Présence d'algues marines du genre Chaetomorpha ou Cladophora ;

Végétations des berges

∨égétation vivace du bas schorre au haut schorre (Juncetea maritimae, Salicornietea fruticosae) associée à des pelouses annuelles halophiles à subhalophiles (Thero-Suaedetea, Saginetea maritimae). Elles s'inscrivent dans le Puccinellio maritimae-Salicornio fruticosae geopermasignetum (Demartini, 2016).

Répartition : type de lagune relativement commun sur les marais salés charentais, bien représenté sur les marais de l'île de Ré, d'Oléron et de la Seudre.

Espèces patrimoniales connues : Limonium auriculae-ursifolium, Limonium ovalifolium, Limonium dodartii, Artemisia maritima*, sur les berges. Dans le cas de lagunes permanentes présentant des berges en pente douce, certaines espèces patrimoniales des lagunes temporaires peuvent se rencontrer dans la zone de marnage (Annexe 3).

Intérêt patrimonial : intérêt modéré à assez fort, en raison de l'absence d'espèces ou de végétations aquatiques à fort enjeu ou spécifiques actuellement connues. Les herbiers vasculaires à *Ruppia cirrhosa* peuvent également se rencontrer dans d'autres habitats. Enjeu potentiel sur les végétations de berges.

Un récapitulatif des principales caractéristiques biotiques et abiotiques des 2 types de lagunes, basé sur un échantillon de 29 lagunes étudiées en 2022, est présenté en <u>Annexe 4</u>.





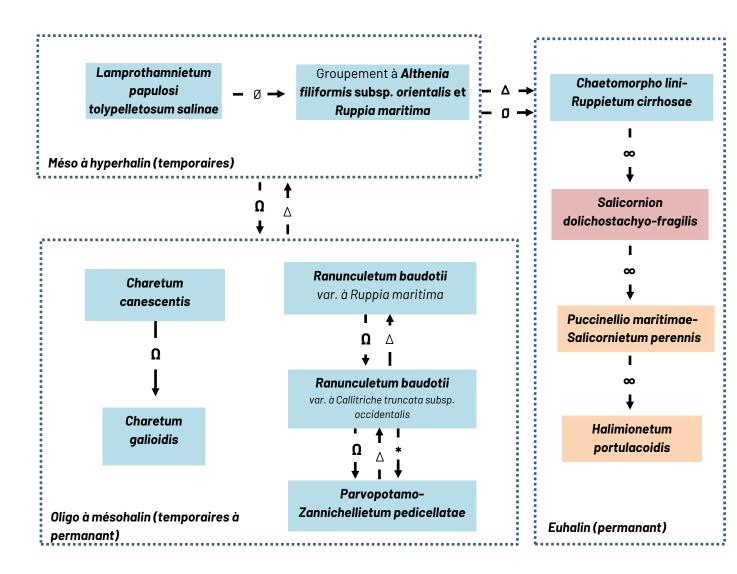




Figure 9 : **Aspect général d'une** lagune permanente salée et de ses différents types morphologiques.

- 9.a. "Vasais" (les-Portes-en-Ré)
- 9.b. "Jas" ancien (Saint-Pierred'Oléron)
- 9. c. Ancien champ de claires ostréicoles en libre évolution (marais de Seudre)
- 9.d. Fossé à poissons (marais de Seudre)

Schéma relationnel entre les principales végétations aquatiques



Liens fonctionnels

- * → Eutrophisation
- **–** Ø → Envasement (légér)
- Ø → Envasement (fort)
- $\triangle \longrightarrow$ Salinisation
- Marinisation (=salinisation & passage vers un régime permanent)
- Ω → Adoucissement
- ∞ → Atterrissement

Types physionomiques des végétations

Herbiers aquatiques

Pelouses à Salicornes

Chaméphytaies halophiles

3.2.5. Catalogue des végétations associées à l'habitat UE 1150*

Les végétations de lagunes sont influencées par le sel. Leur niveau de spécificité varie principalement en fonction de leur degré d'halophilie et de leur présence sur d'autres habitats (UE 1130, UE 1140...). Les végétations oligohalines sont ainsi peu spécifiques à l'habitat tandis que les végétations halophiles le sont davantage.

<u>Rappel</u>: l'habitat UE 1150* étant considéré comme un habitat à logique biotope, les végétations qui s'y développent sont considérées comme des végétations associées et non indicatrices. Elles peuvent servir au diagnostic de l'habitat, mais leur présence reste facultative.

Les végétations ici mentionnées sont celles présentes sur les 2 compartiments principaux végétalisés des lagunes :

DLa pièce d'eau, pouvant accueillir des végétations aquatiques et des communautés d'exondation ;

Des berges, pouvant accueillir des végétations de prés salés, allant des communautés du bas schorre au haut schorre, ou de roselières saumâtres.

Dans un synsystème, les syntaxons (unité conceptuelle équivalente au taxon dans la phytosociologie) sont organisés, comme tout système de classification du vivant, dans une classification hiérarchique emboitée. En phytosociologie, l'unité la plus haute de la classification des végétations est la classe. Elle regroupe de grandes sous-unités, les ordres, qui permettent une première différenciation écologique ou chorologique. Les ordres contiennent une ou plusieurs alliances. L'alliance, unité de rang supérieur à l'association végétale, représente un niveau intéressant pour le gestionnaire car il est facilement identifiable et correspond à une unité écologique souvent suffisamment fine pour être pertinente en gestion. Le niveau de l'alliance permet également de faire des correspondances avec les typologies des habitats (CORINE Biotopes, EUNIS et EUR28). Enfin, l'association est l'unité fondamentale de la phytosociologie et correspond à une unité avec une définition floristique, physionomique, écologique, spatiale et dynamique précise. Pour chacune de ces unités, il existe des sous-catégories qui permettent d'affiner la classification.

Bilan

Au total, **44 associations végétales (ou groupements)** sont reconnues ou potentielles sur les *lagunes côtières*. Ces associations végétales se répartissent au sein de **11 classes, 14 ordres et 18 alliances phytosociologiques**. Toutes ces données permettent de mettre en évidence l'importante diversité des végétations liées à cet habitat.

Les tableaux phytosociologiques des végétations aquatiques et des prés salés (groupement à *Limonium auriculae-ursifolium*) sont présentés en <u>Annexe 5</u> et <u>6</u>.

Les tableaux symphytosociologiques sont présentés en Annexe 7.

Synthèse de la construction des noms de syntaxons

CLASSE (suffixe -etea) Auteur(s) Année Remarque nomenclaturale

Ordre (suffixe -etalia) Auteur(s) Année Remarque nomenclaturale

Sous-ordre (suffixe -enalia) Auteur(s) Année Remarque nomenclaturale

Alliance (suffixe - ion) Auteur(s) Année Remarque nomenclaturale

Sous-alliance (suffixe - enion) Auteur(s) Année Remarque nomenclaturale



Association (suffixe - etum) Auteur(s) Année Remarque nomenclaturale

Sous-association (suffixe - etosum) Auteur(s) Année Remarque nomenclaturale

Ces végétations sont présentées par grands types physionomiques et écologiques afin de permettre une meilleure reconnaissance. C'est également dans cette optique que des informations écologiques et des espèces diagnostiques ont été associées à chaque syntaxon. Ces listes d'espèces sont adaptées du Catalogue des végétations de la Gironde (Lafon et al., 2018) et seules les espèces qui étaient présentes sur le site ou à proximité du site ont été retenues. Les espèces entre parenthèses sont des espèces diagnostiques importantes qui n'ont pas été observées sur les sites et dans les environs.

Pour les associations, le niveau de spécificité à l'habitat UE 1150* a été évalué selon leur situation (pièce d'eau et/ou berge) : faible, modérée, assez forte, forte. Ces végétations peuvent en effet se rencontrer dans d'autres habitats (1130, 1160...). Cette spécificité reflète ainsi leur caractère diagnostic. Cette évaluation est principalement valable sur le littoral charentais et reste à consolider pour la région Nouvelle-Aquitaine.

Les syntaxons listés en gris sont des syntaxons pour lesquels la présence dans l'habitat est suspectée mais qui n'ont pas pu faire l'objet d'observations. Des investigations complémentaires seront nécessaires pour permettre de statuer sur leur présence en lagune.

Sont ici présentées :

- Les végétations associées à l'habitat « lagunes côtières » ;
- Les végétations en contact topographique, sur les parties hautes des marais dans lesquelles ces lagunes s'intègrent, et qui se situent donc en dehors de l'habitat.

Les herbiers aquatiques

Les herbiers aquatiques constituent les principales végétations de la pièce d'eau et peuvent également se rencontrer au niveau de l'arrivée d'eau. Il s'agit d'herbiers à caractère halophile (oligo- à hyper-halophiles), représentés par 3 classes phytosociologiques.

POTAMETEA Klika in Klika & V. Novák 1941

Herbiers enracinés, submergés ou à feuilles flottantes, vivaces à annuels, oligomésotrophiles à eutrophiles, des eaux courantes à stagnantes, douces à salées

Ruppietalia maritimae J. Tüxen 1960 ex Den Hartog & Segal 1964

Herbiers des eaux saumâtres à salées

Ruppia maritima, Ruppia cirrhosa, Zannichellia palustris subsp. pedicellata

Ruppion maritimae Braun-Blang. ex V. Westh. 1943 nom. ined. (art. 1)

Herbiers des eaux saumâtres à salées

Ruppia maritima, Ruppia cirrhosa

🔪 Chaetomorpho lini-Ruppietum cirrhosae Braun-Blanq. in Braun-Blanq., Roussine & Nègre 1952 corr. Berg in Dengler, Koska, Timmermann, C. Berg, Clausnitzer, Isermann, C. Linke, Päzolt, Polte & Spangenberg 2004

Herbier à Ruppie spiralée

Herbier mésohalophile à hyperhalophile, des eaux moyennement profondes, stagnantes, à caractère permanent

Répartition régionale: 17, 33

Niveau de spécificité à l'habitat UE 1150* : assez fort.



Chaetomorpho lini-Ruppietum cirrhosae



Groupement à Althenia filiformis subsp. orientalis et Ruppia maritima

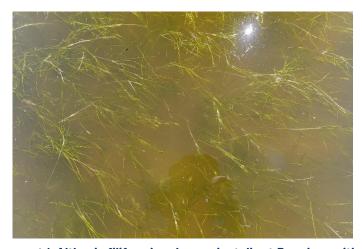
Herbier à Althénie filiforme et Ruppie maritime

Herbier vernal, mésohalophile à hyperhalophile, des eaux peu profondes, stagnantes, à caractère temporaire

Althenia filiformis subsp. orientalis, Ruppia maritima

Répartition régionale: 17

Niveau de spécificité à l'habitat UE 1150* : fort



Groupement à Althenia filiformis subsp. orientalis et Ruppia maritima



Herbier à Ruppie maritime

Herbier oligohalophile à mésohalophile, des eaux moyennement profondes, stagnantes, à caractère permanent

Ruppia maritima

Répartition régionale: 17, 33, 40, 64

Niveau de spécificité à l'habitat UE 1150* : modéré.

Zannichellion pedicellatae Schaminée, B. Lanj. & P. Schipper ex Ri. Pott 1992

Herbiers oligomésotrophiles à eutrophiles, oligonalophiles, des eaux peu à moyennement profondes, stagnantes à faiblement courantes, sur substrat sableux ou argileux à faiblement vaseux, parfois soumis à une émersion estivale

Ranunculus peltatus subsp. baudotii, Zannichellia palustris subsp. pedicellata

Parvopotamo-Zannichellietum pedicellatae Soó (1934) 1947

Herbier à Stuckénie pectinée et Zannichellie pédicellée

Herbier basiphile, mésotrophile à méso-eutrophile, oligonalophile, sur substrat vaseux, dans les marais et fossés subsaumâtres du littoral

Zannichellia palustris subsp. pedicellata, Stuckenia pectinata

Répartition régionale: 17, 33

Niveau de spécificité à l'habitat UE 1150* : modéré.

Ranunculetum baudotii Braun-Blanq. in Braun-Blanq., Roussine & Nègre 1952

Herbier à Renoncule de Baudot

Herbier pionnier, basophile, oligomésotrophile à méso-eutrophile, oligonalophile à mésohalophile, des eaux stagnantes peu à moyennement profondes sur substrat sablo-vaseux plus ou moins calcarifère

Ranunculus peltatus subsp. baudotii, Ranunculus trichophyllus subsp. trichophyllus, Zannichellia palustris subsp. pedicellata, Stuckenia pectinata.

- variation à Callitriche truncata subsp. occidentalis, correspondant à l'aile oligohalophile
- variation à Ruppia maritima, correspondant à l'aile mésohalophile

Répartition régionale : 17, 33

Niveau de spécificité à l'habitat UE 1150* : faible pour la première variation. Assez fort pour la seconde.



Ranunculetum baudotii, variation à Ruppia maritima



Ranunculo drouetii-Callitrichetum brutiae Bouzillé ex Felzines 2016

Herbier à Renoncule de Drouet et Callitriche pédonculé Ranunculus trichophyllus subsp. trichophyllus, Callitriche brutia

Remarque : cette association pourrait constituer une simple variation plus glycophile de la précédente.

Niveau de spécificité à l'habitat UE 1150* : faible.

Répartition régionale : 17

Eleocharition parvulae Segal 1968 nom. nud.

Pelouse amphibie des eaux saumâtres Eleocharis parvula, Samolus valerandi



Eleocharitetum parvulae (W.F. Christ. 1933) Gillner 1960

Herbier à Petit scirpe

Pelouse amphibie des eaux saumâtres, thermo-atlantique

Eleocharis parvula, Samolus valerandi

Niveau de spécificité à l'habitat UE 1150* : modéré.

Répartition régionale: 33, 40, 64

CHARETEA INTERMEDIAE F. Fukarek 1961

Herbiers des eaux stagnantes parfois faiblement courantes, douces ou saumâtres, rarement salines, moyennement acides à basiques, oligocalciques à fortement calciques, oligomésotrophes à méso-eutrophes, non ou très peu polluées

Chara vulgaris, Chara aspera, Chara contraria, Chara globularis, Chara hispida

Charetalia canescentis F. Fukarek ex W. Krause 1997

Herbiers des eaux fortement minéralisées, oligo à mésohalines, littorales à plus rarement continentales

Chara baltica, Chara canescens, Chara connivens, Chara galioides, Lamprothamnium papulosum, Tolypella hispanica, Tolypella nidifica, Tolypella salina

Charion canescentis F. Fukarek 1961

Herbiers des eaux fortement minéralisées, oligo à mésohalines, littoraux à plus rarement continentaux

Chara baltica, Chara canescens, Chara connivens, Chara galioides, Chara horrida, Tolypella hispanica, Tolypella nidifica, Tolypella salina

Charetum balticae J. Kornás 1959

Herbier à Charagne de la Baltique

Herbier pionnier basiphile, oligohalophile à mésohalophile, des eaux peu profondes sur substrat sablonneux calcarifère et marno-calcaire plus ou moins vaseux

Chara baltica

Répartition régionale: 33, 40, 64

Niveau de spécificité à l'habitat UE 1150* : assez fort.

Charetum canescentis Corill. 1957

Herbier à Charagne blanchâtre

Herbier pionnier basiphile, mésotrophile, des eaux riches en calcaire, saumâtres, des substrats sablonneux à sablonneux-vaseux

Chara canescens

Répartition régionale: 17, 33, 64

Niveau de spécificité à l'habitat UE 1150* : assez fort.

Charetum conniventis Ionescu-Teculescu 1972

Herbier à Charagne connivente

Herbier pionnier basiphile à neutroclinophile, mésotrophile, des eaux peu profondes plus ou moins riches en calcaire, oligohalines, des substrats sablo-limoneux ou argileux

Chara connivens

Répartition régionale : 33

Niveau de spécificité à l'habitat UE 1150* : faible.

Charetum galioidis Corill. 1957

Herbier à Charagne faux-gaillet

Herbier pionnier basiphile, mésotrophile, des eaux riches en calcaire, saumâtres, des substrats limoneux à argileux

Chara galioidis

Répartition régionale : 17

Niveau de spécificité à l'habitat UE 1150* : assez faible.

Lamprothamnietum papulosi Corill. 1953

Herbier à Characée en queue de renard

Herbier vernal et pionnier des eaux saumâtres à salées à réchauffement rapide, peu profondes, à caractère temporaire, sur substrat sablonneux ou sablo-argileux plus ou moins vaseux

Lamprothamnium papulosum

tolypelletosum salinae Corill. ex Desmots, E. Lamb., Le Bail, Mouronval & Philippeau in Felzines & E. Lamb. 2012

typicum Corill. 1953 Répartition régionale: 17, 33

Niveau de spécificité à l'habitat UE 1150* : fort.



Lamprothamnium papulosum tolypelletosum salinae



Tolypelletum nidificae Komas 1959

Herbier à Tolypelle en nid d'oiseau

Herbier basiclinophile, des eaux saumâtres des dépendances de marais saumâtres et des mares arrièrelittorales temporaires, à profondeur faible à moyenne

Tolypella nidifica

Répartition régionale : 17(?)

Niveau de spécificité à l'habitat UE 1150*: à préciser (association à rechercher).

ZOSTERETEA MARINAE Pignatti 1954

Herbiers immergés ou en émersion temporaire, des eaux euhalines à polyhalines, des zones littorales et sublittorales atlantiques

Zostera div. sp.

Zosteretalia marinae Bég. ex Pignatti 1954

Herbiers immergés ou en émersion temporaire, des eaux euhalines à polyhalines, des zones littorales et sublittorales atlantiques

Zostera div. sp.

Zosterion marinae W.F. Christ. 1934

Herbiers immergés ou en émersion temporaire, des eaux euhalines à polyhalines, des zones littorales et sublittorales atlantiques

Zostera div. sp.



Zosteretum noltii Harmsen 1936

Herbier à Zostera noltei

Herbier marin des plateaux limoneux se découvrant aux grandes marées

Zostera noltei

Répartition régionale: 17, 33, 40, 64

Niveau de spécificité à l'habitat UE 1150* : faible.

Les pelouses à salicornes

Ces communautés se développent en phase d'exondation, correspondant à la période estivale à automnale. Ces salicornaies se rencontrent en général au niveau de la pièce d'eau et dans la partie basse des berges. Il s'agit d'un cas de superposition entre l'habitat 1150 et l'habitat 1310.

THERO-SUAEDETEA SPLENDENTIS Rivas Mart. 1972

Pelouses annuelles, pionnières, des vases salées

Suaeda maritima, Puccinellia maritima, Tripolium pannonicum

Thero-Salicornietalia dolichostachyae Tüxen ex Boullet & Géhu in Bardat, Bioret, Botineau, Boullet, Delpech, Géhu, Haury, Lacoste, Rameau, J.-M. Royer, Roux & Touffet 2004

Pelouses annuelles, pionnières, hygrophiles, halophiles, des vases salées

Suaeda maritima, Puccinellia maritima, Tripolium pannonicum

Salicornion dolichostachyo-fragilis Géhu & Rivas Mart. ex Géhu in Bardat, Bioret, Botineau, Boullet, Delpech, Géhu, Haury, Lacoste, Rameau, J.-M. Royer, Roux & Touffet 2004

Pelouses annuelles, pionnières, hygrophiles, halophiles, de la slikke, sur sol limoneux à limono-sableux, atlantiques

Salicornia procumbens, Salicornia stricta

Salicornietum fragilis Géhu & Géhu-Franck 1984

Pelouse à Salicorne fragile

Pelouse annuelle, pionnière, hygrophile, halophile, des vases stabilisées de la haute slikke, atlantique Salicornia fragilis (=Salicornia procumbens), Tripolium pannonicum, Suaeda maritima, Puccinellia maritima, Spartina maritima, Spartina anglica

- variation à Salicornia procumbens var. stricta.
- variation à Salicornia europaea et Suaeda maritima

Répartition régionale : 17, 33

Niveau de spécificité à l'habitat UE 1150* : modéré.

Salicornietum obscurae Géhu & Géhu-Franck 1984

Pelouse à Salicorne sombre

Pelouse annuelle, pionnière, hygrophile, halophile, des vases du bas-schorre, atlantique

Salicornia obscura (=Salicornia europaea), Suaeda maritima, Puccinellia maritima, Tripolium pannonicum, Salicornia stricta

Répartition régionale: 17, 33

Niveau de spécificité à l'habitat UE 1150* : modéré.

🔪 **Astero tripolii-Suaedetum maritimae** Géhu & Géhu-Franck 1984

Pelouse à Aster maritime et Soude maritime

Pelouse annuelle, pionnière, hygrophile, halophile, des vases enrichies en azote de la limite slikkeschorre, atlantique

Suaeda maritima, Tripolium pannonicum, Puccinellia maritima, Salicornia stricta

Répartition régionale : 17, 33, 64

Niveau de spécificité à l'habitat UE 1150* : faible.

Salicornion europaeo-ramosissimae Géhu & Géhu-Franck ex Rivas Mart. 1990

Pelouses annuelles, pionnières, hygrophiles, halophiles, des schorres et des niveaux les plus élevés des estrans sableux sur sol à salure très variable, atlantiques

Salicornia appressa, Salicornia emerici

Groupement à Salicornia ramosissima Bissot 2016 nom. ined. (art. 1) et nom. inval. (art. 2d, 3c)
Pelouse à Salicorne rameuse

Pelouse annuelle, pionnière, hygrophile, halophile, du haut schorre, sur substrat argileux compact ou argilo-sableux

Salicornia ramosissima, Suaeda maritima, Puccinellia maritima, Tripolium pannonicum

Répartition régionale: 17, 33, 40, 64

Niveau de spécificité à l'habitat UE 1150* : modéré.

Puccinellio maritimae-Salicornietum emerici Géhu & Géhu-Franck 1979
Pelouse à Salicorne d'Emeric

Pelouse annuelle, pionnière, hygrophile, halophile, du haut schorre, des prés salés modelés par l'homme, thermophile

Salicornia emerici (= Salicornia procumbens)

- typicum Géhu 1979
- salicornietosum fragilis Géhu 1979
- salicornietosum ramosissimae Géhu 1979

Répartition régionale: 17, 33

Niveau de spécificité à l'habitat UE 1150* : assez fort.

Crypsietalia aculeatae Vicherek 1973

Pelouses annuelles, pionnières, hygrophiles, mésotrophiles à eutrophiles, nitrophiles, mésohalophiles, des vases organiques saumâtres

Cypero-Spergularion salinae Slavnic 1948

Pelouses annuelles, pionnières, hygrophiles, mésotrophiles à eutrophiles, oligo à mésohalophiles des biotopes périodiquement inondés

Salicornio ramosissimae-Crypsietum aculeatae Guitton & Terrisse 2015 Pelouse à Salicornia ramosissima et Crypside piquant

Pelouse annuelle, pionnière, hygrophile, mésohalophile, mésotrophile, des vases salées exondées, thermophile

Salicornia ramosissima, Crypsis aculeata, Spergula marina

Répartition régionale: 17, 33

Niveau de spécificité à l'habitat UE 1150* : assez fort.



Salicornio ramosissimae-Crypsietum aculeatae



Les végétations de prés salés et de chaméphytaies halophiles

Les végétations associées présentes sur les berges sont principalement représentées par des végétations de prés salés. Sous cette forme linéaire, elles peuvent être difficiles à distinguer car télescopées à d'autres. Elles peuvent également se développer au niveau de la pièce d'eau et traduisent dans ce cas un atterrissement ou un comblement de la lagune. Il s'agit d'un cas de superposition entre l'habitat 1150 et les habitats 1330, correspondant aux prés salés, et 1420, correspondant aux fourrés halophiles. Ces végétations peuvent également se rencontrer au niveau de la pièce d'eau et témoignent, dans cette situation, d'un stade d'atterrisement de la lagune.

JUNCETEA MARITIMI Braun-Blanq. in Braun-Blanq., Roussine & Nègre 1952 (= Asteretea tripolii V. Westh. & Beeftink in Beeftink 1962)

Végétations herbacées vivaces, halophiles, des sols vaseux à sablo-vaseux, inondés plus ou moins régulièrement par les marées, atlantiques

Carex extensa, Cochlearia anglica, Cochlearia officinalis, Lysimachia maritima, Juncus maritimus, Plantago maritima, Puccinellia maritima, Triglochin maritima, Armeria maritima subsp. maritima, Artemisia maritima subsp. maritima, Tripolium pannonicum subsp. tripolium, Juncus gerardi, Limonium vulgare

Glauco maritimae-Puccinellietalia maritimae Beeftink & V. Westh. in Beeftink 1962

Végétations herbacées vivaces, halophiles, des sols vaseux à sablo-vaseux inondés plus ou moins régulièrement par les marées, atlantiques

Carex extensa, Cochlearia anglica, Cochlearia officinalis, Lysimachia maritima, Juncus maritimus, Plantago maritima, Puccinellia maritima, Triglochin maritima, Armeria maritima subsp. maritima, Artemisia maritima subsp. maritima, Tripolium tripolium, Juncus gerardi, Limonium vulgare

Puccinellion maritimae W.F. Christ. 1927 nom. corr. in Bardat, Bioret, Botineau, Boullet, Delpech, Géhu, Haury, Lacoste, Rameau, J.-M. Royer, Roux & Touffet 2004

Végétations herbacées vivaces, halophiles, des sols très riches en sel, des bas et moyen schorres, atlantiques

Halimione portulacoides, Puccinellia maritima, Spergula media

Puccinellienion maritimae Géhu in Géhu & Géhu-Franck 1984

Végétations herbacées vivaces, halophiles, des sols très riches en sel, des bas et moyen schorres, atlantiques

Puccinellia maritima, Tripolium pannonicum Halimione portulacoides,



Puccinellietum maritimae W.F. Christ. 1927 nom. corr.

Pelouse à Puccinellie maritime

Pelouse des schorres inférieurs à moyens, des substrats vaseux à sablo-vaseux compactés, atlantique Puccinellia maritima, Tripolium pannonicum, Halimione portulacoides, Suaeda maritima, Atriplex prostrata, Spergula media

Répartition régionale: 17, 33, 64

Niveau de spécificité à l'habitat UE 1150* (sur berge) : modéré.



Puccinellietum fasciculatae Beeftink 1965

Pelouse à Puccinellie fasciculée

Pelouse halophile des cuvettes temporairement inondées et toujours engorgées, pouvant supporter de grandes amplitudes de concentration en sel, des sites pâturés, sur substrat argilo-minéral, atlantique

Puccinellia fasciculata, Spergula media, Tripolium pannonicum

Répartition régionale : 17, 33, 64

Niveau de spécificité à l'habitat UE 1150* (sur berge) : modéré.

Armerion maritimae Braun-Blanq. & de Leeuw 1936

Végétations herbacées vivaces, halophiles, des sols moyennement riches en sel, des hauts niveaux du schorre immergés par les marées de vives-eaux, atlantiques

Lysimachia maritima, Plantago maritima, Armeria maritima subsp. maritima, Festuca rubra subsp. litoralis, Juncus gerardi

Festucenion littoralis (Corill. 1953) Géhu 1976

Végétations herbacées vivaces, halophiles, des hauts schorres sablo-limoneux, généralement peu humides, atlantiques

Armeria maritima subsp. maritima, Festuca rubra subsp. litoralis, Juncus gerardi



Artemisietum maritimae Hocquette 1927

Chaméphytaie à Armoise maritime

Chaméphytaie halophile, sur dépôt naturel d'alluvions argileuses, de la limite supérieure du haut schorre inondée rarement par les marées de vives-eaux, en contexte de marais salés aménagés, atlantique

Artemisia maritima subsp. maritima, Limbarda crithmoides, Sarcocornia cf. pruinosa

Répartition régionale : 17, 33

Niveau de spécificité à l'habitat UE 1150* (sur berge) : assez fort.



Festucetum littoralis Corill. 1953 corr. Géhu 1976

Pelouse à Fétuque du littoral

Prairie du haut schorre, sur substrat limoneux à limono-sableux, pauvre en matière organique, atlantique Festuca rubra subsp. littoralis, Plantago maritima, Triglochin maritima, Tripolium pannonicum subsp. tripolium, Limonium vulgare

- typicum Géhu 1976
- puccinellietosum maritimae Géhu 1976
- limonietosum vulgaris Géhu & Géhu-Franck 1982 nom. ined.
- agropyretosum pungentis Géhu & Géhu-Franck 1982 nom. ined.
- agrostietosum stoloniferae Géhu 1976

Répartition régionale: 17, 33, 64

Niveau de spécificité à l'habitat UE 1150* (sur berge) : modéré.



Juncetum gerardii Warming 1906

Pelouse à Jonc de Gérard

Prairie halophile, du haut schorre imprégné d'eau douce phréatique, atlantique Juncus gerardi, Halimione portulacoides, Juncus gerardi, Limonium vulgare

Répartition régionale: 17, 33, 64

Niveau de spécificité à l'habitat UE 1150* (sur berge) : modéré.

Frankenio laevis – Armerienion maritimae Géhu & Géhu-Franck ex Géhu 1976

Végétations vivaces halophiles des sols sableux secs du haut schorre inondé par les marées de vives-eaux, cantabro-atlantiques

Frankenia laevis, Armeria maritima subsp. maritima, Limonium auriculae-ursifolium

Groupement à Limonium auriculae-ursifolium Bissot 2016 nom. inval. (art. 3c)
Pelouse à Statice oreilles d'ours

Statiçaie du haut schorre vaseux

Limonium auriculae-ursifolium, Puccinellia maritima, Spergula media, Parapholis strigosa, Artemisia maritima, Halimione portulacoides, Limbarda crithmoides, Elytrigia acuta, Limonium vulgare, Tripolium pannonicum

Statiçaie du haut schorre vaseux

- variante typique
- variante à Limonium ovalifolium

Répartition régionale: 17, 33

Niveau de spécificité à l'habitat UE 1150* (sur berge): assez fort.



Groupement à Limonium auriculae-ursifolium

Limonio ovalifolii-Frankenietum laevis M. Herrera 1995
Pelouse à Statice à feuilles ovales et Frankénie lisse

Statiçaie du haut schorre sableux

Limonium ovalifolium, Frankenia laevis

Répartition régionale: 17, 33

Niveau de spécificité à l'habitat UE 1150* (sur berge) : faible.

Limonio vulgaris - Plantaginenion maritimae Géhu & Géhu-Franck 1984 nom. nud. (art. 2b, 8)

Pelouses vivaces halophiles des cuvettes des haut et moyen schorres sur substrat sablonneux à ressuyage assez lent, atlantiques

Plantago maritima, Triglochin maritima, Limonium vulgare, Cochlearia anglica

Plantagini maritimae-Limonietum vulgaris (W.F. Christ. 1927) V. Westh. & Segal 1961
Pelouse à Plantain maritime et Statice commun

Pelouse vivace halophile des cuvettes des haut et moyen schorres sur substrat sablonneux à ressuyage assez lent, atlantique

Limonium vulgare, Plantago maritima, Puccinellia maritima, Spergula media, Tripolium pannonicum

- typicum Géhu 1976
- arthrocnemetosum perennis Géhu 1976

• alaucetosum maritimae Géhu 1976

Répartition régionale: 17, 33

Niveau de spécificité à l'habitat UE 1150* (sur berge) : modéré.

Glauco maritimae-Juncion maritimi Géhu & Géhu-Franck ex Géhu in Bardat, Bioret, Botineau, Boullet, Delpech, Géhu, Haury, Lacoste, Rameau, J.-M. Royer, Roux & Touffet 2004

Végétations herbacées vivaces, halophiles, du haut schorre sur substrat pauvre en sel, atlantiques Juncus maritimus, Carex extensa, Lysimachia maritima, Triglochin maritima, Tripolium tripolium

Junco martimi-Caricetum extensae (Corill. 1953) Parriaux in Géhu 1976 Pré salé à Jonc maritime et Laîche étirée

Cariçaie halophile, sur sol sableux, du haut schorre légèrement infiltré d'eau douce phréatique, atlantique

Carex extensa, Juncus maritimus, Limonium vulgare, Juncus acutus, Limbarda crithmoides

Répartition régionale : 17, 33

Niveau de spécificité à l'habitat UE 1150* (sur berge) : faible.

Agropyretalia pungentis Géhu 1968

Végétations vivaces graminéennes, semi-rudérales, nitrophiles, halophiles, souvent subprimaires des bordures maritimes

Elytrigia acuta, Atriplex prostrata, Atriplex patula

Remarque: Ordre habituellement placé dans les Agropyretea pungentis avec les Agropyretalia intermedio – repentis (Bardat et al., 2004). Nous ne suivons pas cette conception du fait de l'absence de taxons en commun et d'écologies bien différenciées (halophile et non halophile) et retenons la conception de Mucina et al. (2016).

Agropyrion pungentis Géhu 1968

Végétations vivaces graminéennes denses, des stations fortement enrichies en matières organiques des laisses de mer, des bordures estuariennes en particulier

Elytrigia acuta, Elytrigia x duvalii subsp. obtusiuscula, Tripolium pannonicum, Juncus maritimus, Suaeda vera, Beta vulgaris subsp. maritima, Limbarda crithmoides

Agropyro pungentis-Inuletum crithmoidis Géhu 1979
Pré salé à Inule faux crithme et Chiendent du littoral

Végétation vivace graminéenne dense, nitrophile, halophile, du haut schorre, supportant une importante dessiccation, thermophile

Limbarda crithmoides, Elytrigia acuta, Limonium vulgare

Répartition régionale: 17, 33

Niveau de spécificité à l'habitat UE 1150* (sur berge) : assez fort.

Beto maritimae-Agropyretum pungentis (Arènes 1933) Corill. 1953

Pré salé à Bette maritime et Chiendent lâche

Végétation vivace graminéenne dense, nitrophile, halophile, des zones estuariennes, thermophile Elytrigia acuta, Atriplex prostrata, Beta vulgaris subsp. maritima

Festuca rubra subsp. litoralis

- typicum Géhu 1979
- halimionetosum portulacoidis Géhu 1979

Répartition régionale : 17, 33

Niveau de spécificité à l'habitat UE 1150* (sur berge) : faible.

SALICORNIETEA FRUTICOSAE Braun-Blanq. & Tüxen ex A. Bolòs & O. Bolòs in A. Bolòs 1950

Chaméphytaies halophiles, du schorre, méditerranéennes à méditerranéo-atlantiques Halimione portulacoides

Salicornietalia fruticosae Braun-Blang. 1933

Chaméphytaies halophiles, du schorre, méditerranéennes à méditerranéo-atlantiques Halimione portulacoides

Halimionion portulacoidis Géhu 1976

Chaméphytaies halophiles, du schorre, cantabro-atlantiques à atlantiques

Halimione portulacoides, Puccinellia maritima, Sarcocornia perennis, Sarcocornia cf. pruinosa

Puccinellio maritimae-Salicornietum perennis (Arènes 1933) Géhu (1975) 1976 Chaméphytaie à Puccinellie maritime et Salicorne vivace

Parvo-chaméphytaie halophile, hygrophile, sur substrat vaseux à rocheux, du bas schorre et de la limite slikke-schorre

Sarcocornia perennis subsp. perennis, Puccinellia maritima, Tripolium pannonicum, Suaeda maritima

Répartition régionale: 17, 33

Niveau de spécificité à l'habitat UE 1150* (sur berge) : assez fort.

Nalimionetum portulacoidis Kuhnholtz-Lordat 1927

Chaméphytaie à Obione faux pourpier

Chaméphytaie halophile, hygrophile, sur sol sablo-limoneux, du moyen schorre, atlantique

Halimione portulacoides, Suaeda maritima, Limonium vulgare

Répartition régionale : 17, 33, 64

Niveau de spécificité à l'habitat UE 1150* (sur berge) : assez fort.

Puccinellio maritimae-Salicornietum fruticosae (Arènes 1933) Géhu (1975) 1976 Chaméphytaie à Puccinellie maritime et Salicorne en buisson

Chaméphytaie halophile, hygrophile, des sols sableux à vaseux du haut schorre ou de la partie supérieure du moyen schorre, thermo-atlantique

Sarcocornia fruticosa, Puccinellia maritima, Halimione portulacoides, Tripolium pannonicum

Répartition régionale : 17, 33

Niveau de spécificité à l'habitat UE 1150* (sur berge) : assez fort.

🔪 Agropyro pungentis-Suaedetum verae Géhu 1976

Chaméphytaie à Chiendent du littoral et Soude ligneuse

Chaméphytaie halophile, hygrophile, sur sol sableux à vaseux, de la partie supérieure du haut schorre, thermo-atlantique

Suaeda vera, Elytrigia acuta, Halimione portulacoides

Répartition régionale : 17, 33

Niveau de spécificité à l'habitat UE 1150* (sur berge) : assez fort.

SPARTINETEA GLABRAE Tüxen in Beeftink 1962

Prairies hygrophiles, mésohalophiles à halophiles, des vases molles longuement inondables de la haute slikke et du bas schorre, amphi-atlantiques

Spartina div. sp.

Spartinetalia glabrae Conard 1935

Prairies hygrophiles, mésohalophiles à halophiles, des vases molles longuement inondables de la haute slikke et du bas schorre, amphi-atlantiques

Spartina div. sp.

Spartinion anglicae Géhu in Bardat, Bioret, Botineau, Boullet, Delpech, Géhu, Haury, Lacoste, Rameau, J.-M. Royer, Roux & Touffet 2004

Prairies hygrophiles, mésohalophiles à halophiles, des vases molles longuement inondables de la haute slikke et du bas schorre, atlantiques

Spartina div. sp.

🔪 **Spartinetum maritimae** Corill. 1953 nom. nov. Géhu & Géhu-Franck 1984

Prairie à Spartine maritime

Prairie hygrophile, des vases molles longuement inondables de la haute slikke, atlantique Spartina maritima, Tripolium pannonicum, Suaeda maritima

- typicum Beeftink & Géhu 1973
- salicornietosum strictae Beeftink & Géhu 1973
- asteretosum tripolii Beeftink & Géhu 1973
- arthrocnemetosum perennis Beeftink & Géhu 1973
- arthrocnemetosum fruticosi Beeftink & Géhu 1973

Répartition régionale: 17, 33

Niveau de spécificité à l'habitat UE 1150* (sur pièce d'eau) : modéré.

Les roselières subhalophiles

Ces végétations sont généralement peu spécifiques de l'habitat 1150*. Elles témoignent souvent de la présence d'anciennes lagunes mais peuvent néanmoins se développer dans des lagunes soumises à une faible influence de l'eau salée, comme celles qui sont uniquement alimentées par percolation ou par les tempêtes.

PHRAGMITO AUSTRALIS-MAGNOCARICETEA ELATAE Klika in Klika & V. Novák 1941

Végétations hygrophiles, mésotrophiles à eutrophiles, des bords d'étangs, lacs, rivières et marais

Phragmites australis, Phalaris arundinacea, Typha angustifolia, Typha latifolia, Iris pseudacorus, Lycopus europaeus, Lysimachia vulgaris, Mentha aquatica, Myosotis scorpioides, Poa palustris, Persicaria amphibia, Solanum dulcamara, Sparganium erectum, Cladium mariscus, Butomus umbellatus, Carex elata, Carex acuta, Bolboschoenus maritimus, Sagittaria sagittifolia, Eleocharis palustris, Glyceria maxima, Acorus calamus, Equisetum fluviatile, Schoenoplectus lacustris

Bolboschoenetalia maritimi Hejný in Holub, Hejný, Moravec & Neuhäusl 1967

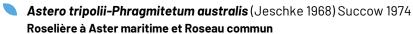
Végétations hygrophiles, mésotrophiles à eutrophiles, subhalophiles

Bolboschoenus maritimus, Bolboschoenus planiculmis, Tripolium pannonicum

Scirpion maritimi E. Dahl & Hadač 1941

Végétations subhalophiles atlantiques et continentales

Bolboschoenus maritimus, Schoenoplectus tabernaemontani



- oenanthetosum lachenalii (W. Lippert 1940) F. Fukarek 1961
- spartinetosum anglicae Géhu 2012
- typicum

Répartition régionale: 17, 33, 40, 64

Niveau de spécificité à l'habitat UE 1150* (sur berge) : faible.

Eleocharito palustris-Bolboschoenetum maritimi Delcoigne & Thébaud 2018
Roselière à Éléocharis des marais et Scirpe maritime

Roselière hygrophile, oligohalophile, des zones inondées temporairement par des eaux saumâtres ou fortement minéralisées sur substrat vaseux à limoneux

Bolboschoenus maritimus, Eleocharis palustris, Schoenoplectus tabernaemontani

Répartition régionale : 17, 33

Niveau de spécificité à l'habitat UE 1150* (sur berge) : faible.

Scirpetum maritimi Langendock 1932

Roselière à Scirpe maritime

Roselière hygrophile, méso-euhalinophile, des estuaires atlantiques, sur substrat argilo-limoneux avec alimentation possible en eau douce

Bolboschoenus maritimus, Tripolium pannonicum, Atriplex prostrata

- typicum
- spartinetosum anglicae Géhu 2012

Répartition régionale : 17, 33, 64

Niveau de spécificité à l'habitat UE 1150* (sur berge) : faible.



🔪 Les pelouses annuelles halophiles à subhalophiles

Ces pelouses se rencontrent généralement sur la partie haute des berges, à la limite de la zone sous l'influence du sel, et marquent la partie supérieure de l'habitat.

SAGINETEA MARITIMAE V. Westh., C. Leeuwen & Adriani 1962

Pelouses annuelles, halophiles à subhalophiles, parfois subnitrophiles, des sols marneux à sablo-limoneux ou graveleux, humides en hiver et début de printemps, secs en été, méditerranéo-atlantiques

Parapholis incurva, Plantago coronopus, Bupleurum tenuissimum, Parapholis strigosa

Saginetalia maritimae V. Westh., C. Leeuwen & Adriani 1962

Pelouses annuelles vernales, sur substrat décapé des contacts dunes/prés salés ou sur placages arénacés des falaises en zone d'embruns, méditerranéo-atlantiques

Catapodium marinum, Sagina maritima

Saginion maritimae V. Westh., C. Leeuwen & Adriani 1962

Pelouses annuelles vernales, subhalophiles, méditerranéo-atlantiques

Sagina maritima, Cerastium diffusum

CaHab: 1310-4 - 1230/EUNIS: A2.553 - B3.31 - E6.13 - B1.82 / CB: 15.13 - 18.21 / ZH: Pro parte



Parapholido strigosae-Saginetum maritimae Géhu et al. 1976

Pelouse à Lepture raide et Sagine maritime

Pelouse annuelle vernale, halophile, des sols limoneux à limono-sableux du haut schorre, atlantique Sagina maritima, Parapholis strigosa, Plantago coronopus, Spergula marina

- typicum Géhu & B. Foucault 1978
- festucetosum littoralis Géhu & B. Foucault 1978
- polypogonetosum monspeliensis Géhu & B. Foucault 1978

Répartition régionale: 17, 33

Niveau de spécificité à l'habitat UE 1150* (sur berge): modérée.



Sagino maritimae-Cochlearietum danicae Tüxen (1937) 1957

Pelouse à Sagine maritime et Cranson du Danemark

Pelouse annuelle vernale, halophile, des sols limoneux à limono-sableux du haut schorre, atlantique Pelouse à Sagine maritime et Cranson du Danemark

Répartition régionale: 17, 33

Niveau de spécificité à l'habitat UE 1150* (sur berge) : modéré.

Frankenietalia pulverulentae Rivas Mart. ex Castrov. & J. Porta 1976

Pelouses annuelles tardivernales ou pré-estivales, halophiles et subnitrophiles en bordure de zones momentanément inondées mais sèches en été, ou encore en micro-cuvettes perchées sur falaises, méditerranéennes à irradiations atlantiques

Polypogon maritimus, Polypogon monspeliensis, Spergula marina, Hordeum marinum

Frankenion pulverulentae Rivas Mart. ex Castrov. & J. Porta 1976

Pelouses annuelles halophiles sur sables et limons sableux des bordures inondables et des lagunes



Narapholido strigosae-Hordeetum marini Géhu, Caron & Bon ex Géhu & B. Foucault 1978 Parapholido strigosae-Hordeetum Pelouse à Lepture raide et Orge maritime

Pelouse annuelle pionnière légèrement halonitrophile, sur substrat vaseux saturé d'eau en hiver et fortement desséché et durci en été, des vides consécutifs au surpâturage, des hauts des prés salés pâturés et piétinés

Hordeum marinum, Parapholis strigosa, Spergula marina, Suaeda maritima

- typicum Géhu, Caron & Bon ex Géhu & B. Foucault 1978
- polygonetosum monspeliensis Géhu, Caron & Bon ex Géhu & B. Foucault 1978

Répartition régionale: 17, 33

Niveau de spécificité à l'habitat UE 1150* (sur berge) : faible.



Junco bufonii-Chenopodietum chenopodioidis Géhu & Géhu-Franck 1984

Pelouse à Jonc des crapauds et Chénopode à feuilles grasses

Pelouse annuelle de pannes saumâtres s'asséchant plus ou moins fortement en été, sur un substrat densément strié de vases ou recouvert d'une pellicule vaseuse, parfois sur argile salée, de certains fossés

Répartition régionale: 17, 33

Chenopodium chenopodioides, Juncus bufonius

Niveau de spécificité à l'habitat UE 1150* (sur berge) : faible.

BIDENTETEA TRIPARTITAE Tüxen, W. Lohmeyer & Preising in Tüxen ex von Rochow 1951

Pelouses amphibies annuelles, eutrophiles

Bidens tripartita, Bidens frondosa, Ranunculus sceleratus, Persicaria lapathifolia, Echinochloa crus-galli

Chenopodietalia rubri Felzines & Loiseau 2006

Pelouses amphibies annuelles, eutrophiles des sols minéraux

Echinochloa crus-qalli, Xanthium div. sp., Bidens frondosa, Amaranthus hybridus, Digitaria sanguinalis

Chenopodion rubri (Tüxen ex E. Poli & J. Tüxen 1960) Kopecký 1969

Pelouses amphibies annuelles, eutrophiles des sols minéraux

Corrigiola littoralis, Lipandra polysperma, Amaranthus blitum subsp. emarginatus, Persicaria lapathifolia subsp. brittingeri, Oxybasis glauca

Chenopodienion rubri Felzines & Loiseau 2006



Chenopodio chenopodioidis-Atriplicetum salinae Slavnič (1939) 1948

Pelouse amphibie annuelle, subhalophile, nitrophile, des sols minéraux vaseux

Oxybasis chenopodioides, Atriplex prostrata

Répartition régionale: 17, 33

Niveau de spécificité à l'habitat UE 1150* (sur berge) : faible.



Les fourrés subhalophiles

NERIO OLEANDRI-TAMARICETEA AFRICANAE Braun-Blang. & O. Bolòs 1958

Fourrés des berges et lits des cours d'eau temporaires, plus ou moins oligohalophiles, thermoméditerranéens et mésoméditerranéens inférieurs à thermo-atlantiques

Tamarix gallica

Tamaricetalia africanae Braun-Blanq. & O. Bolòs 1958

Fourrés des berges et lits des cours d'eau temporaires, halophiles, thermoméditerranéens et mésoméditerranéens inférieurs à thermo-atlantiques

Tamarix gallica, Tamarix africana

Tamaricion africanae Braun-Blanq. & O. Bolòs 1958

Fourrés des berges et lits des cours d'eau temporaires, halophiles, ouest-méditerranéens à thermoatlantiques

Tamarix africana, Tamarix gallica

Solano dulcamarae-Tamaricetum gallicae B. Foucault 2008

Fourré mésohygrophile, oligohalophile, thermo-atlantique

Tamarix gallica, Solanum dulcamara

- typicum
- crataegetosum monogynae B. Foucault 2008

Répartition régionale: 17, 33, 40, 64

Niveau de spécificité à l'habitat UE 1150* (sur berge): modéré.

3.2.6. Végétations en contact

Ces végétations ne se développent pas dans l'habitat 1150*. Elles sont présentées à titre indicatif et cette liste ne se veut pas exhaustive.

Les végétations prairiales

Les végétations en contact sont principalement représentées par des prairies subhalophiles se rencontrant sur les parties hautes des parcelles (non soumises aux marées) accueillant les lagunes : zones de replats ou « bosses de marais ».

AGROSTIETEA STOLONIFERAE Oberd. 1983

Prairies hygrophiles à mésohygrophiles, mésotrophiles à eutrophiles, des sols engorgés ou inondables, essentiellement minéraux

Agrostis stolonifera, Trifolium fragiferum, Mentha pulegium, Potentilla reptans, Juncus articulatus, Lotus glaber, Rumex crispus, Lychnis flos-cuculi subsp. flos-cuculi, Lysimachia nummularia, Mentha aquatica, Myosotis scorpioides, Argentina anserina, Ranunculus repens, Ranunculus sardous, Galium palustre, Equisetum palustre, Juncus compressus, Cardamine pratensis, Carex otrubae, Carex hirta, Carex distans, Alopecurus pratensis

Potentillo anserinae-Polygonetalia avicularis Tüxen 1947

Prairies à inondations de courte durée, méso-eutrophiles à eutrophiles, eurosibériennes

Juncus effusus, Rumex acetosa, Cynosurus cristatus, Phleum pratense, Dactylis glomerata subsp. glomerata, Anthoxanthum odoratum, Cirsium palustre, Lotus pedunculatus, Filipendula ulmaria, Schedonorus arundinaceus, Trifolium dubium, Bellis perennis, Lolium perenne, Cerastium fontanum subsp. vulgare, Festuca rubra

BC [Potentillo anserinae-Polygonetalia avicularis]

Communautés basales ne présentant que quelques espèces caractéristiques (Lolium perenne, Schedonorus arundinaceus, Plantago major) pouvant former des faciès.

Loto tenuis-Festucenalia arundinaceae Julve ex B. Foucault, Catteau & Julve in B. Foucault & Catteau 2012

Prairies à inondations de courte durée, méso-eutrophiles à eutrophiles, subhalophiles et/ou thermophiles

Trifolion maritimi Braun-Blang ex Braun-Blang., Roussine & Nègre 1952

Prairies à inondations de courte durée, plus ou moins subhalophiles, méditerranéo-atlantiques

Alopecurus bulbosus, Cichorium intybus, Ranunculus marginatus, Carex divisa, Trifolium squamosum, Trifolium patens, Hordeum secalinum, Gaudinia fragilis, Anacamptis Iaxiflora, Oenanthe silaifolia

Remarque: Nous ne retenons pas le choix fait par de Foucault et Catteau (2012) de considérer que le type du *Trifolion maritimi* est trop différent des prairies subhalophiles thermo-atlantiques et d'inclure ces associations dans une alliance du sud-est de l'Europe (*Alopecurion utriculati* Zeidler 1954) avec lesquelles elle partage peu de taxons. Nous suivons ainsi Mucina *et al.* (2016)

BC [Trifolion maritimi]

Communautés basales ne présentant que quelques espèces caractéristiques (*Carex divisa, Trifolium squamosum*) pouvant former des faciès.

Trifolio maritimi-Oenanthetum silaifoliae Dupont ex B. Foucault 2008

Prairie mésohygrophile, subhalophile, de fauche à légèrement pâturée, sur substrat plus ou moins argileux pouvant s'assécher fortement en été, thermo-atlantique

Alopecurus bulbosus, Bromus racemosus, Carex divisa, Hordeum secalinum, Oenanthe silaifolia, Ranunculus sardous, Trifolium squamosum, Jacobaea aquatica

trifolietosum resupinati B. Foucault 2008



Carici divisae-Lolietum perennis B. Foucault 2008

Prairie mésohygrophile, subhalophile, pâturée, sur substrat plus ou moins argileux pouvant s'assécher fortement en été, thermo-atlantique

Alopecurus bulbosus, Carex divisa, Hordeum secalinum, Lolium perenne, Ranunculus sardous

ARRHENATHERETEA ELATIORIS Braun-Blanq. ex Braun-Blanq., Roussine & Nègre 1952

Végétations prairiales, plus rarement de pelouses, mésohygrophiles à mésoxérophiles, mésotrophiles à eutrophiles Dactylis glomerata, Leucanthemum vulgare, Holcus lanatus, Ranunculus acris, Poa pratensis, Rumex acetosa, Stellaria graminea, Centaurea div. sp., Agrostis capillaris, Lotus corniculatus, Ranunculus bulbosus, Schedonorus pratensis, Daucus carota, Luzula campestris, Cynosurus cristatus, Festuca rubra, Achillea millefolium, Poa trivialis, Anthoxanthum odoratum, Trifolium pratense, Veronica chamaedrys

Arrhenatheretalia elatioris Tüxen 1931

Prairies mésohygrophiles à mésoxérophiles, mésotrophiles à eutrophiles, principalement fauchées

Arrhenatherum elatius, Trisetum flavescens, Tragopogon pratensis, Rhinanthus minor, Lathyrus pratensis, Heracleum sphondylium, Alopecurus pratensis, Galium mollugo, Avenula pubescens, Bromus hordeaceus

Brachypodio rupestris-Centaureion nemoralis Braun-Blanq. 1967

Prairies fauchées thermo-atlantiques et supraméditerranéennes

Gaudinia fragilis, Linum usitatissimum subsp. angustifolium, Crepis vesicaria subsp. taraxacifolia, Malva moschata

BC [Brachypodio rupestris-Centaureion nemoralis]

Communautés basales ne présentant que quelques espèces caractéristiques (Gaudinia fragilis, Holcus lanatus) pouvant former des faciès.

Lino angustifolii-Oenanthenion pimpinelloidis B. Foucault 2016

Prairies mésohygroclinophiles, fauchées, thermo-atlantiques

Bromus racemosus, Oenanthe pimpinelloides, Schedonorus arundinaceus, Juncus acutiflorus, Lotus pedunculatus, Anacamptis Iaxiflora, Potentilla reptans, Filipendula ulmaria, Rumex crispus, Lychnis flos-cuculi

Carici divisae-Trisetetum flavescentis Hardy 2011

Prairie mésohygrophile, fauchée ou pâturée, thermo-atlantique

Carex divisa, Gaudinia fragilis, Trisetum flavescens, Ranunculus bulbosus, Trifolium squamosum, Trifolium resupinatum, Hordeum secalinum, Agrostis capillaris, Bromus hordeaceus

- typicum
- arrhenatheretosum elatioris Hardy 2011

Les végétations rudérales

ARTEMISIETEA VULGARIS W. Lohmeyer, Preising & Tüxen ex von Rochow 1951

Végétations vivaces, rudérales, anthropogènes, eurosibériennes et méditerranéennes Artemisia vulgaris, Arctium minus, Malva sylvestris, Rumex obtusifolius, Cirsium vulgare

Artemisietalia vulgaris Tüxen 1947 nom. nud. (art. 2b, 8)

Végétations vivaces, mésohygrophiles à mésoxérophiles, rudérales, anthropogènes, nitrophiles

Arction lappae Tüxen 1937

Végétations vivaces, mésohygrophiles à mésoxérophiles, rudérales, anthropogènes, nitrophiles, planitiaires à montagnardes

Chenopodium album, Carduus crispus, Ballota nigra, Arctium minus, Cirsium vulgare

Onopordetalia acanthii Braun-Blang. & Tüxen ex Klika in Klika & Hadač 1944

Végétations à dominance de vivaces et de bisannuelles, rudérales, anthropogènes, thermophiles, eurosibériennes à subméditerranéennes

Daucus carota, Helminthotheca echioides, Echium vulgare, Tanacetum vulgare, Cichorium intybus, Silene latifolia subsp. alba

Dauco carotae-Melilotion albi Görs 1966

Végétations subouvertes de hautes herbes, des substrats grossiers et souvent rapportés, rudérales, anthropogènes, mésothermophiles

Picrido echioidis-Carduetum tenuiflori Bioret, Lahondère & Botineau 1993
Friche à Picris fausse vépérine et Chardon à petites fleurs

Vegétation vivace rudérale, des anciennes digues des marais littoraux du Centre-Ouest

Carduus tenuiflorus, Helminthotheca echioides, Geranium dissectum, Torilis nodosa, Carduus pycnocephalus, Galium aparine, Brassica nigra, Cirsium vulgare, Urtica dioica, Lactuca serriola, Convolvulus arvensis, Silybum marianum

- typicum Bioret, Lahondère & Botineau 1993
- betetosum maritimi Bioret, Lahondère & Botineau

SISYMBRIETEA OFFICINALIS Korneck 1974

Pelouses anthropogènes, annuelles et bisannuelles, plus ou moins nitrophiles, des stations rudéralisées et irrégulièrement perturbées

Sisymbrium officinale, Anisantha tectorum, Anisantha sterilis

Sisymbrietalia officinalis J. Tüxen ex Görs 1966

Pelouses anthropogènes, vernales à tardivernales, annuelles et bisannuelles, mésophiles, nitrophiles, des sols peu épais

Descurainia sophia, Erigeron canadensis, Capsella bursa-pastoris, Chenopodium album, Mercurialis annua, Poa annua, Polygonum aviculare, Solanum americanum, Urtica urens, Amaranthus retroflexus

Sisymbrion officinalis Tüxen, W. Lohmeyer & Preising in Tüxen ex von Rochow 1951

Végétations vernales, annuelles et bisannuelles, surtout eurosibériennes sous climat tempéré

Lactuca serriola, Apera spica-venti, Tripleurospermum inodorum, Chenopodium strictum, Atriplex patula, Lepidium ruderale, Sisymbrium altissimum

Brassico nigrae-Carduetum tenuiflori (Bouzillé, B. Foucault & Lahondère 1984) Bioret, Lahondère & Botineau 1993

Friche à Moutarde noire et Chardon à petites fleurs

Végétation vernale, annuelle et bisannuelle, mésophile, nitrophile, des secteurs de marais littoraux altantiques, thermo-atlantique

Carduus tenuiflorus, Brassica nigra, Helminthotheca echioides

Galium aparine, Sonchus asper subsp. asper, Geranium dissectum, Stellaria media, Senecio vulgaris

GALIO APARINES – URTICETEA DIOICAE H. Passarge ex Kopecký 1969

Ourlets vivaces, mésohygrophiles à mésophiles, nitroclinophiles à nitrophiles

Urtica dioica, Glechoma hederacea, Galium aparine, Geum urbanum, Galeopsis tetrahit, Stachys sylvatica

Galio aparines – Alliarietalia petiolatae Oberd. ex Görs & T. Müll. 1969

Ourlets vivaces, mésohygrophiles à mésophiles, nitrophiles

Alliaria petiolata, Glechoma hederacea, Galium aparine, Anthriscus sylvestris, Chelidonium majus

Smyrnion olusatri Rivas Goday 1964

Ourlets vivaces, sciaphiles, mésophiles, rudéraux



Ourlet à Laiteron maraîcher et Maceron cultivé
Ourlet nitrophile thermophile, thermo-atlantique

odnet introphile thermophile, thermo-atlantic

Smyrnium olusatrum, Sonchus oleraceus

Galium aparine, Urtica dioica, Foeniculum vulgare, Dactylis glomerata

- typicum Izco & Géhu 1978
- betetosum maritimae Izco & Géhu 1978
- Galio aparini-Smyrnietum olusatri (Izco et Géhu 1978) Bioret et al. 1993
 Ourlet à Gaillet gratteron et Laiteron maraîcher

Ourlet nitrophile hémisciaphile

Smyrnium olusatrum, Galium aparine



RHAMNO CATHARTICAE-PRUNETEA SPINOSAE Rivas Goday & Borja ex Tüxen 1962

Fourrés hygrophiles à xérophiles, mésotrophiles à eutrophiles, planitiaires à montagnardes de l'Europe tempérée à subméditerranéenne

Prunus spinosa, Crataegus monogyna, Rosa canina, Corylus avellana, Ligustrum vulgare, Cornus sanguinea, Clematis vitalba, Euonymus europaeus, Malus sylvestris

DC Baccharis halimifolia [Rhamno catharticae-Prunetea spinosae]

Prunetalia spinosae Tüxen 1952

Fourrés basiphiles à plus rarement acidiclinophiles, mésotrophiles à eutrophiles, européens

Rubus ulmifolius, Dioscorea communis, Rubia peregrina, Lonicera periclymenum

IV. Evaluation de l'état de conservation des lagunes cotières

4.1. Principes

L'état de conservation d'un habitat naturel est défini par la Directive Habitats-Faune-Flore comme « l'effet de l'ensemble des influences agissant sur l'habitat naturel ainsi que sur les espèces typiques qu'il abrite, qui peuvent affecter à long terme sa répartition naturelle, sa structure et ses fonctions ainsi que la survie à long terme de ses espèces typiques. »

La méthodologie générale, applicable à tous les habitats, pour le rapportage de l'état de conservation au titre de l'article 17 de la Directive, a été établie par le Muséum National d'Histoire Naturelle (Bensettiti et al., 2012).

Il est ainsi indiqué qu'un Habitat d'intérêt communautaire (HIC) est déterminé dans un état de conservation favorable si :

- Son aire de répartition est « stable et en augmentation, et supérieure ou égale à l'aire de répartition favorable » :
- Sa surface dans son aire de répartition est « stable et en augmentation, supérieure ou égale à la surface favorable et sans changements significatifs de la distribution dans son aire de répartition » ;
- La structure et les fonctions « sont en bon état et ne subissent pas de pression engendrant une détérioration significative » ;
- Les « perspectives dans le futur sont excellentes/bonnes » et si les « menaces n'engendrent aucun impact significatif avec une viabilité à long terme assurée ».

L'état de conservation est évalué sur une échelle comprenant trois classes sur le principe des feux tricolores (Bensettiti et al., 2012):

- état de conservation favorable : indicateur vert (FV). L'habitat/espèce prospère actuellement et la situation se maintiendra vraisemblablement sans changement dans la gestion ou les politiques existantes :
- état de conservation défavorable inadéquat : un changement dans la gestion ou les politiques en place est nécessaire pour que l'habitat/espèce retrouve un statut favorable, mais l'habitat/espèce n'est pas en danger d'extinction ;
- état de conservation défavorable mauvais : indicateur rouge (U2) concerne les habitats/espèces qui sont en danger sérieux d'extinction, au moins régionalement.

Cette évaluation peut classiquement être réalisée à différentes échelles :

- à l'échelle nationale, par le biais du rapportage à la Commission Européenne tous les 6 ans (évaluation de l'état de conservation à l'échelle du domaine biogéographique);
- à l'échelle du site Natura 2000 ;
- à l'échelle de la station correspondant à l'habitat « lagune côtière ».

A l'occasion du rapportage de 2019, l'état de conservation de l'habitat UE 1150* a été évalué comme défavorable-inadéquat sur le domaine atlantique tout comme sur le domaine méditerranéen français.

4.2. Matériel et méthode

Habitat très variable, dans ses formes et ses fonctions, la nécessité de scinder l'habitat en sous-ensembles présentant une cohérence écologique est ainsi apparue au début de cette étude, notamment pour proposer des indicateurs pertinents pour chaque type de biotope identifié.

Pour la façade atlantique, la méthode MNHN pour l'évaluation de l'état de conservation de l'HIC UE 1150* au niveau des sites Natura 2000 (Lepareur et al., 2013) distingue 2 sous-types de lagunes selon leur contexte : en milieu naturel ou en milieu aménagé. Or, cet habitat se rencontre sur les pertuis charentais quasi exclusivement en contexte de marais aménagés. La distinction de sous-types de biotope, temporaire et permanent, apparait ainsi plus pertinente, comme ce qui est déjà proposé pour les lagunes méditerranéennes (Pôle-relais lagunes méditerranéennes, 2013, 2022).

Les principaux critères de la grille MNHN ont été retenus et sont abordés au travers d'indicateurs, dont certains ont pu être affinés, notamment ceux concernant les végétations des deux compartiments principaux des lagunes : la pièce d'eau et ses berges. Au niveau de la pièce d'eau, la typicité des végétations est évaluée à travers la diversité en macrophytes caractéristiques (plantes vasculaires et charophytes) et leur recouvrement. Pour ce faire, des états de référence ont été identifiés au sein de l'échantillon constitué (Annexe 7). Des valeurs seuils ont ainsi été définies pour chaque indicateur. Elles diffèrent selon les types de biotope distingués. Les seuils fixés permettent d'évaluer chaque indicateur (bon, moyen, mauvais) à partir des observations réalisées.

Le calcul retenu ici pour aboutir à l'état de conservation global de la lagune (favorable, défavorable inadéquat, défavorable mauvais) est basé sur le même principe que celui utilisé pour le rapportage national, à savoir celui de l'indicateur déclassant : l'indicateur le moins bien noté est retenu pour déterminer l'état global du paramètre.

Une grille d'évaluation a d'abord été établie et testée sur un échantillon de lagunes ayant pu bénéficier de compléments d'inventaires sur la faune benthique, durant la campagne 2022. Cette étude suggère l'abandon des critères faunistiques, du fait de leur difficulté d'application, à l'exception de ceux relatifs aux espèces exotiques ingénieures, au profit de ceux relatifs à la végétation, dont on a jugé qu'ils répondaient mieux aux objectifs d'identification et d'évaluation des lagunes (Chemin, 2022).

Cette grille a ainsi été modifiée puis appliquée aux 77 stations étudiées, considérées comme correspondant à l'UE 1150*, hors indicateurs liés à la faune benthique, à l'issue de la campagne de prospections 2022 (Annexe 8). Les stations sont ici assimilées aux lagunes, s'agissant de pièces d'eau relativement modestes. En revanche, quand ces dernières présentent une taille importante (en ha), plusieurs stations d'étude s'avèrent nécessaires pour leur évaluation.

Les résultats sont ici présentés à titre indicatif et doivent être utilisés avec réserve. En effet, cette évaluation a été réalisée, a posteriori, grâce aux données acquises sur les végétations : forme et recouvrement de chaque syntaxon. De plus, la grille d'évaluation de l'état de conservation de l'habitat proposée doit encore être considérée comme provisoire en raison du manque de recul lié à son utilisation.

4.2.1. Résultats

Les résultats présentés ici se rapportent aux deux échantillons constitués, représentatifs de la diversité rencontrée sur le littoral charentais :

▷ **l'échantillon aléatoire**, correspondant à **22 lagunes côtières** ayant bénéficié d'au moins 2 passages. Cet échantillon reflète en principe mieux la réalité de l'état de conservation ;

▶ l'échantillon global, rassemblant l'échantillon aléatoire et l'échantillon dirigé, rassemblant 77 lagunes côtières.

La taille de l'échantillon aléatoire restant limitée, le recours à l'échantillon global s'est avéré nécessaire, même s'il a tendance à faire ressortir des états de conservation plus favorables qu'ils ne le sont en réalité. Sa taille limitée ne permet pas de réaliser une évaluation à l'échelle des sites, mais globale.

Les résultats sont présentés d'abord par compartiment (pièce d'eau et berges) puis globalement.

Evaluation de la typicité des végétations aquatiques des lagunes

Au sein de l'échantillon de lagunes global, la typicité des végétations est ainsi très variable selon les types de biotope. Les stations de lagunes présentant une bonne typicité sont plus nombreuses chez les lagunes temporaires salées que chez les permanentes salées (figure 10). Les stations transitoires salées, typiquement représentées par des claires ostréicoles équipées de buses et d'une réhausse en PVC, régulièrement remplies et vidangées, n'offrent pas les conditions favorables au bon développement d'herbiers typiques. Elles peuvent être considérées comme des formes altérées de lagunes permanentes.

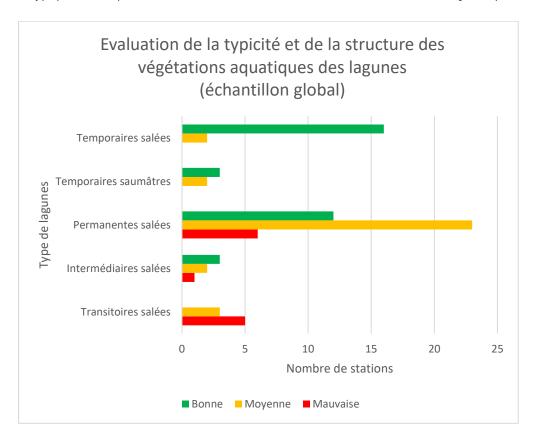
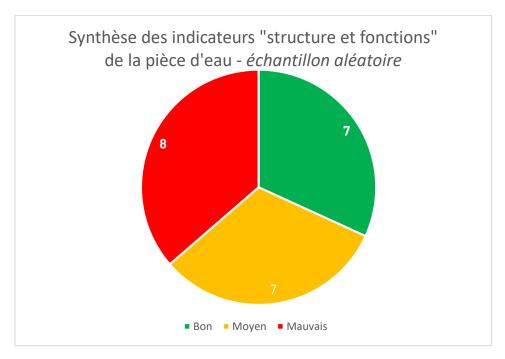


Figure 10. Evaluation de la typicité et de la structure des végétations selon différents types de biotopes distingués.

Synthèse des indicateurs « structure et fonctions » relatifs aux pièces d'eau

Cette évaluation intègre les indicateurs relatifs à la typicité des végétations aquatiques, aux trajectoires dynamiques (recolonisation et isolement du réseau salé), également appréciées par le biais d'espèces typiques et de leur recouvrement, ainsi qu'à l'eutrophisation de la pièce d'eau. Les résultats sont présentés sous forme de diagrammes (figure 11).



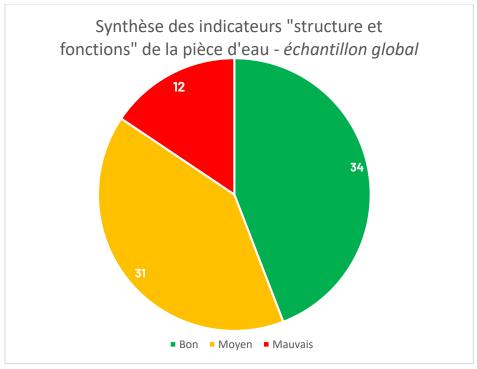


Figure 11. Synthèse des indicateurs « structure et fonctions » relatifs à la pièce d'eau pour l'échantillon aléatoire et l'échantillon global.

Une majorité des pièces d'eau apparaissent ainsi dans un état mauvais à moyen. Le lien avec leur usage est ici nécessaire pour mieux interpréter ce résultat (figure 12).

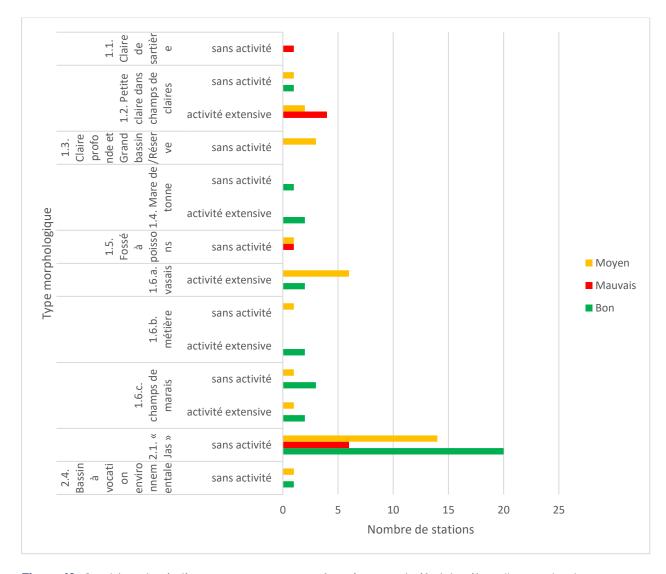


Figure 12. Synthèse des indicateurs « structure et fonctions » relatifs à la pièce d'eau, selon les types morphologiques et les activités menées.

Certaines situations ne présentent pas des conditions favorables au bon état de la pièce d'eau, comme les claires en activité.

Ceci s'explique par :

▷ l'élimination de la végétation aquatique qui s'y développe, et notamment des herbiers à Ruppies, souvent encore considérée comme « susceptible d'être une nuisance pour l'exploitation du marais » (CREAA, 2008)

Des assecs brutaux et répétés qui ne permettent pas non plus le développement de macrophytes caractéristiques.

La pratique des activités salicoles permet davantage d'atteindre des états favorables à moyens de la pièce d'eau, en lien avec la fréquence et la période des interventions. Dans les salines en activité, cette fréquence est graduellement décroissante selon le cheminement de l'eau de mer dans les <u>différents bassins</u>, du vasais aux aires saunantes (bassins de récolte du sel au sein du champ de marais). Les champs de marais dont l'abandon est relativement récent (10 ans à quelques décénnies) présentent en général des états favorables.

Le cas des « jas » anciens

Le type présentant la proportion la plus élevée d'indicateurs en bon état est celui appelé localement « jas ». Ces bassins sont hérités du lointain passé salicole de certains marais aujourd'hui voués à l'élevage et correspondent à des bassins creusés dans l'argile étanche (bri), entourés de bosses ou levées et reliés au réseau hydraulique par des fossés, écours ou canaux (Le maire, 1995).

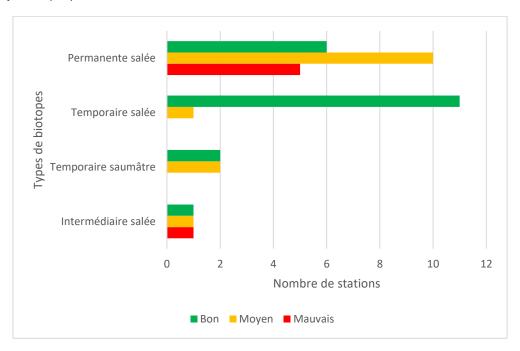


Figure 13. Synthèse des indicateurs « structure et fonctions » relatifs à la pièce d'eau pour les « Jas » selon les types de biotopes distingués.

Au sein des 44 bassins appelés localement « jas », la situation est très différente d'un type de biotope à l'autre.

Pour les « jas » considérés comme des lagunes permanentes salées, la situation est minoritairement bonne. Ceci s'explique notamment par l'envasement excessif de ces pièces d'eau et l'eutrophisation induite. Ce phénomène a, en effet, tendance à inhiber le développement des macrophytes aquatiques au profit des algues filamenteuses de surface.

A l'opposé, les jas considérés comme des lagunes temporaires salées présentent plus souvent des indicateurs en bon état, notamment en raison de la minéralisation de la matière organique se produisant lors de phase d'assec, en période estivale.

Cette évaluation peut également être abordée par type de biotope.

Synthèse pour les lagunes permanentes salées

Les résultats des indicateurs relatifs à la pièces d'eau varient selon les types morphologiques et les activités menées sur les bassins (figure 13).

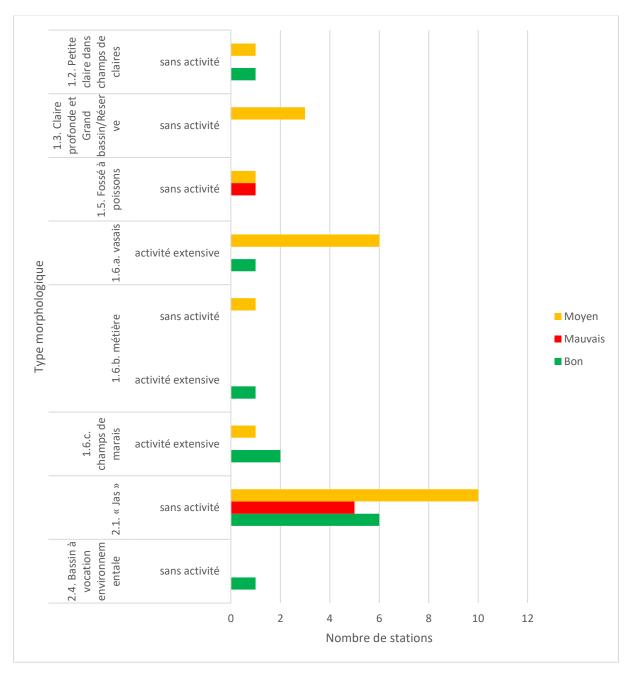


Figure 14. Synthèse des indicateurs « structure et fonctions » relatifs à la pièce d'eau pour les lagunes permanentes salées, selon les types morphologiques et les activités menées.

En règle générale, les lagunes permanentes qui ne font l'objet d'aucune activité présentent un envasement important. Ceci s'observe notamment dans les fossés à poissons aujourd'hui quasiment tous à l'abandon.

Au sein des exploitations salicoles, les différents types de bassins constituent autant de biotopes différents. Les « vasais » correspondent aux premiers bassins, servant au stockage et à la décantation de l'eau de mer. Ces bassins correspondent donc bien à des lagunes permanentes. La fréquence de leur entretien est par contre très variable d'une exploitation à l'autre. Là encore, les bassins les plus envasés ne sont plus favorables aux herbiers de phanérogames.

Métière et champ de marais exploités sont ici considérés comme des lagunes permanentes. Leur envasement est en revanche limité par les opérations de curage réalisées à l'aide d'outils manuels. Les diverses opérations d'entretien peuvent cependant avoir un effet délétère sur les végétations spontanées si elles interviennent pendant le cycle de développement des végétaux. Les différentes cellules salicoles peuvent accueillir des fragments de végétations aquatiques caractéristiques, notamment si elles échappent à l'entretien du saunier (= exploitant). Les zones délaissées constituent ainsi autant de refuges pour les macrophytes.

Synthèse pour les lagunes temporaires salées (euryhalines)

Les résultats des indicateurs relatifs à la pièces d'eau sont présentés ci-dessous (figure 15).

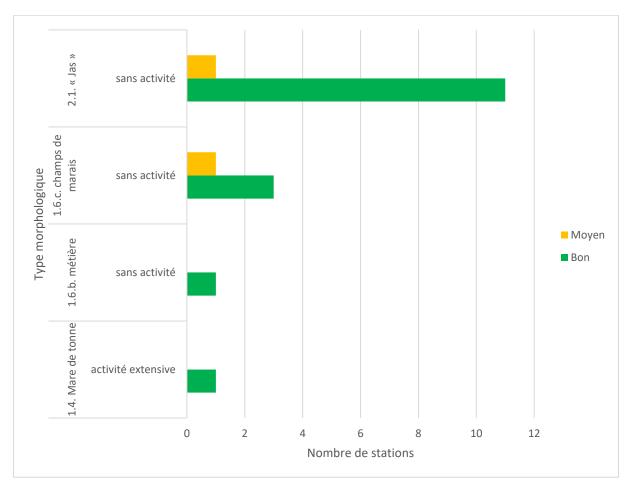


Figure 15. Synthèse des indicateurs « structure et fonctions » relatifs à la pièce d'eau pour les lagunes temporaires salées (euryhalines), selon les types morphologiques et les activités menées.

La situation apparait ainsi meilleure pour les lagunes temporaires euryhalines.

Les métières et champs de marais sans activité sont ici assimilés à des lagunes temporaires. Ces différents bassins s'asséchant l'été témoignent d'une faible connexion avec le réseau salé.

Ainsi, le caractère temporaire induit des conditions favorables aux macrophytes caractéristiques grâce :

 \triangleright à un substrat peu envasé ;

▷ à un adoucissement du milieu en période automnale et hivernale, via l'alimentation pluviale.

Cette déconnexion périodique du réseau d'eau salée constitue un facteur clé de la présence de macrophytes patrimoniaux.

Les principales menaces identifiées pour le milieu aquatique sont :

▷ la modification du régime hydraulique, induisant des entrées d'eau brutales et perturbant l'assec estival :

> un adoucissement ou au contraire une salinisation excessive.

Synthèse des indicateurs « structure et fonctions » relatifs aux berges

Cette évaluation intègre les critères relatifs à la typicité des végétations halophiles, le recouvrement en chiendent (*Elytrigia* sp.), considéré comme une dégradation, tout comme l'artificialisation des berges.

Cette évaluation est considérée comme bonne pour un tiers seulement de l'échantillon aléatoire de lagunes évaluées et moins de la moitié de l'échantillon global (figure 16).

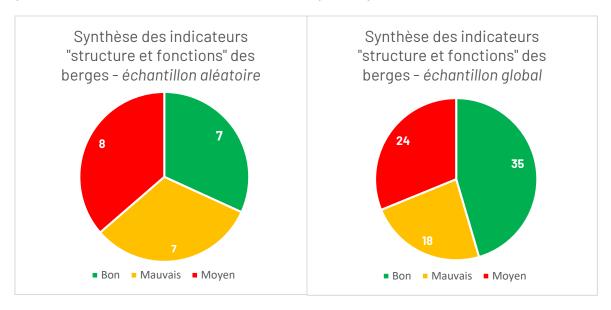


Figure 16. Synthèse des indicateurs « structure et fonctions » relatifs aux berges pour l'échantillon aléatoire et l'échantillon global.

Cette évaluation différe peu selon les types morphologiques ou de biotopes (figure 17)

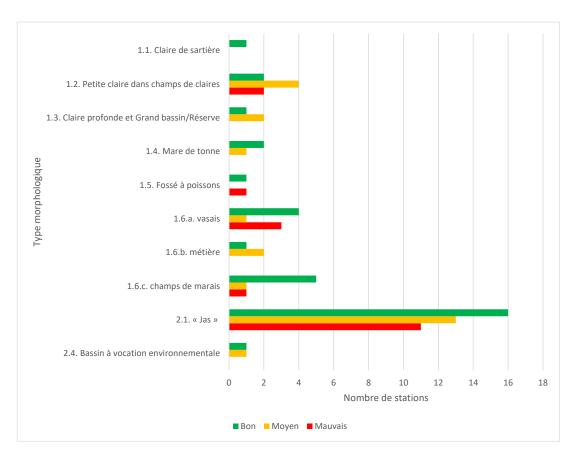


Figure 17. Synthèse des indicateurs « structure et fonctions » relatifs aux berges, selon les types morphologiques.

Deux facteurs principaux identifiés influent sur l'état des berges :

▷ le profil qui leur a été donné lors de leur création ou qui résulte de leur érosion. Le bon développement des végétations associées n'est en effet pas possible sur les berges trop abruptes. Sur les berges les plus érodées, on observe des microfalaises où le développement des végétations n'est plus possible.

▷ leur entretien. Les broyages trop réguliers ne permettent pas non plus le bon développement des végétations associées, en dégradant leur typicité et leur structure. De même, la recharge en remblais inhibe le développement de celles-ci et induit celui de communautés rudérales.



Figure 18. Berge fortement érodée (état considéré comme mauvais), présentant seulement quelques fragments de végétation halophile.

Evaluation de l'état de conservation des lagunes côtières

Cette évaluation se base sur la synthèse des indicateurs « structures et fonctions » relatifs aux pièces d'eau et aux berges. Les résultats sont présentés sous forme de diagrammes (figure 19).

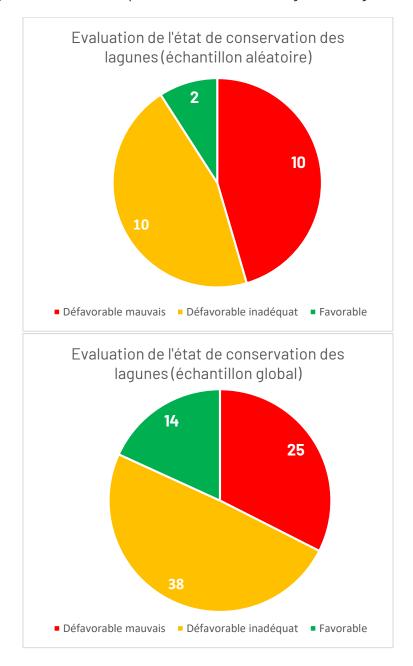


Figure 19. Evaluation de l'état de conservation des *lagunes côtières* au sein de l'échantillon aléatoire et de l'échantillon global.

Une minorité de *lagunes côtières* apparait ainsi dans un état de conservation considéré comme favorable, en raison du faible nombre de stations présentant une évaluation bonne à la fois pour la pièce d'eau et les berges. L'état de conservation de ces deux compartiments ne semble en effet pas lié.

Perspectives futures

Là encore, les perspectives doivent être nuancées selon le biotope considéré, en lien avec les changements globaux et l'usage des lagunes :

De pour les lagunes permanentes salées, les **perspectives peuvent être considérées comme relativement bonnes,** en lien avec l'évolution du trait de côte et la marinisation du littoral ;

De pour les lagunes temporaires, les perspectives **peuvent être considérées comme mauvaises**, en raison de la modification du régime de pluie, notamment s'il se traduit par des périodes de sécheresses de plus en plus précoces, couplées à des hivers secs. Ceci perturberait le cycle de développement des communautés accueillies, en empêchant leur accomplissement complet ou en inhibant son déclenchement, notamment si l'adoucissement par les apports pluviaux est insuffisant.

V. Orientations de gestion

Différentes orientations sont ici formulées afin d'améliorer l'état de conservation de l'habitat UE 1150* « lagunes côtières » et plus globalement celle des marais salés aménagés. Elles sont préconisées à différentes échelles, allant du bassin jusqu'à celle de la mosaïque paysagère. Ces préconisations valent pour les sites « conservatoires » (aujourd'hui voués à la préservation de la biodiversité) mais peuvent également être appliquées à des sites exploités. A l'échelle des bassins, elles concernent les principaux compartiments de l'habitat, à savoir l'arrivée d'eau, la pièce d'eau et les berges.

La gestion hydraulique est un facteur clé de réussite, bien que complexe à appréhender. Le maintien de la circulation de l'eau dans le réseau hydraulique est en effet crucial, en veillant à la gestion progressive des niveaux d'eau. Il passe par l'entretien de la fonctionnalité des ouvrages hydrauliques et du réseau hydraulique.

On peut cependant observer des lagunes temporaires en bon état de conservation sur des sites dont la gestion hydraulique a été abandonnée de longue date et où un équilibre naturel s'est créé.

Gestion des pièces d'eau

Là encore, les préconisations varient selon le type de biotope, les usages associés et la vocation des sites d'accueil. Certaines préconisations restent communes aux deux types de lagunes, notamment celles concernant les parties hautes.



Lagunes temporaires

▶ Maintenir les assecs estivaux

Les assecs estivaux, progressifs et complets, apparaissent comme le mode de gestion le plus favorable à l'habitat, notamment parce que la minéralisation des vases y est permise.

La fermeture d'ouvrages, comme la pose ou le renforcement de seuils existants, permet de limiter les apports salés en période estivale.

En complément, le ramassage du tapis de macroalgues sec sur les bassins les plus envahis permet de découvrir le substrat et d'éviter leur stagnation tout en permettant la diffusion des diaspores des macrophytes patrimoniaux.



Figure 20.a. Herbier caractéristique de lagune temporaire développé en 2021, non revu en 2022, en raison d'un assec de trop faible durée (Marais du Douhet, Oléron).



Figure 20.b. Tapis sec d'algues mortes non évacué, recouvrant le substrat.



Figure 20.c. Développement d'herbier caractéristique inhibé par la présence d'un tapis d'algues mortes resté sur le substrat. Les macrophytes se développent seulement sur les fentes mises à nues.

Limiter l'eutrophisation du milieu

En évitant la pollution des pièces d'eau par les effluents d'élevages aquacoles, favorisant le développement d'algues filamenteuses.

Dans le cas de lagunes eutrophisées, une diminution d'apport en nutriments est souvent insuffisante pour retrouver l'écosystème à son état d'origine. Ce retour n'est généralement possible qu'à des niveaux de nutriments beaucoup plus faibles que ceux qui ont conduit à l'eutrophisation. Ce phénomène d'hystérésis, ne correspond pas simplement à la trajectoire inverse de celle qui a conduit à un état dégradé, mais à une trajectoire différente et souvent plus longue (Le Fur, 2018).

> Favoriser l'adoucissement du milieu en période automnale hivernale, en limitant les apports d'eau salée

Les variations de salinité sont en effet essentielles à l'accomplissement du cycle biologique des principaux macrophytes patrimoniaux. Ces espèces germent à des niveaux de salinité faibles (autour de 10, voire moins) pour ensuite se développer et fructifier à des taux de salinité croissant graduellement au printemps, par concentration (Klesczewski et al., 2016).

De toute évidence, le changement climatique impacte ce compartiment écologique. Les sécheresses précoces pourraient à terme menacer le développement des communautés.

L'augmentation de la surface du micro-bassin versant de chaque lagune pourrait en partie y remédier, mais nécessite des travaux de génie écologique.

▶ Maintenir ou recréer une connexion avec le réseau salé

Si une déconnexion périodique du réseau salé s'avère favorable au développement des macrophytes patrimoniaux, un adoucissement excessif du milieu induit à terme leur disparition. Rappelons également que le maintien d'une connexion avec la mer est une condition sine qua non de rattachement à l'habitat « lagunes cotières » UE 1150*.

Ainsi, le maintien d'une arrivée d'eau de mer reste nécessaire pour la conservation à long terme de l'habitat. Le gestionnaire pourra ainsi alterner période de salinisation et d'adoucissement dans une optique de gestion dynamique.

Lutter contre les espèces exotiques envahissantes

La principale menace actuellement identifiée est le développement d'espèces faunistiques exogènes ingénieures, et en particulier *Ficopomatus enigmaticus* (Fauvel, 1923), espèce d'annélide polychète de la famille des *Serpulidae*, appelée localement « Cascail ». Cette espèce vivant dans des eaux où les variations de salinité sont importantes, est capable de former des pseudorécifs, dont la croissance est rapide dans les eaux eutrophes. Sa présence massive, dans certains milieux fermés, ne semble pour autant pas avoir d'effets négatifs sur la qualité de l'eau. Ces effets seraient plutôt même bénéfiques, en réduisant les quantités de particules en suspension (IFREMER, 2000).

En revanche, son développement excessif a tendance à recouvrir le substrat et concurrence ainsi directement la végétation spontanée. Les pseudorécifs formés par *Ficopomatus enigmaticus* peuvent en effet avoir jusqu'à 1 m d'épaisseur et couvrir plusieurs mètres carrés (Lizé, 2019). De plus, il semble pouvoir également boucher certains ouvrages de prise d'eau (Sainthillier, com. pers.).



Figure 21. Début de colonisation de *Ficopomatus enigmaticus* au sein d'une lagune dont l'assec estival est incomplet (Marais de la Cossarde, Oléron, le 7/07/2022). Cette espèce n'a pas été contactée dans les pièces d'eau périphériques, en assec complet.

Il est ainsi préconisé d'éviter la prolifération de cette espèce.

La limitation de sa prolifération peut passer par deux moyens relativement simples à mettre en œuvre, mais dont l'efficacité reste à évaluer :

- -la mise en quarantaine (isolement vis à vis du réseau hydraulique et de la mer) des pièces d'eaux contaminées, pour éviter sa propagation par dispersion larvaire. La vie larvaire peut durer jusqu'à 3.5 mois et le processus reproductif ne se déclenche qu'au-dessus de 10°C (Lizé, 2019).
- -la réalisation d'assecs prolongés, susceptibles de détruire cette espèce (IFREMER, 2000). La période d'exondation minimale pour être efficace reste à préciser, mais pourrait correspondre à la période estivale.

Sur les bassins les plus sensibles, limiter le piétinement des pièces d'eau par les animaux d'élevage pour éviter la déstructuration du substrat.

> Tolérer le développement de la végétation spontanée dans les bassins exploités

En site exploité, il peut paraître difficile de concilier production et conservation de la biodiversité. Néanmoins, plusieurs mesures simples à mettre en œuvre peuvent concourir au développement de végétaux d'intérêt patrimonial, ou offrant des services écosystémiques (rôle épurateur des macrophytes, via la consommation des sels nutritifs). Les recherches dans ce sens seraient à encourager.

Pour les bassins exploités, la principale mesure conservatoire consiste à maintenir des zones refuges, en évitant les interventions synchrones sur l'ensemble du site de production. En site salicole, cela consiste à limiter les interventions sur certaines cellules accueillant des macrophytes patrimoniaux, en évitant la période correspondant à leur cycle de développement (février-avril) ou à ne pas intervenir chaque année sur l'ensemble du champ de marais. Certaines espèces patrimoniales, comme Althenia filiformis ou Tolypella salina, peuvent être considérées comme commensales des activités salicoles. Le désenvasement manuel (à l'aide du rouable) a globalement un effet favorable sur ces macrophytes annuels.





Figure 22. Herbier à *Althenia filiformis* développé au sein d'un muant (champ de marais) sur le site de l'écomusée du port des Salines (île d'Oléron). 22.a vue générale. 22.b vue rapprochée du Muant.

Lagunes permanentes

▶ Réalisation d'opérations de désenvasement et/ou d'assecs estivaux, pour limiter l'eutrophisation du milieu. Différentes techniques connues localement sous l'appellation de douage, rabalage et varangage, notamment pratiquées sur les claires ostréicoles, peuvent être mises en œuvre à cette fin (Bouquet et Blachier 2008);

- > Favoriser le renouvellement d'eau et éviter le confinement prolongé des bassins ;
- ▶ Lutter contre les espèces exotiques envahissantes, notamment par la réalisation d'assecs prolongés (cf. § relatif à Ficopomatus enigmaticus);
- ➤ Tolérer le développement de la végétation spontanée dans les bassins exploités. Là encore des recherches restent à entreprendre sur les services agroécosystémiques rendus.

5.2. Gestion des berges

Ces mesures sont valables et communes aux différents types de lagunes côtières identifiés.

Les berges les plus abruptes ou érodées, peuvent faire l'objet d'un reprofilage, afin d'adoucir leur pente. Les berges en pente douce sont en effet les plus favorables à l'expression des différentes ceintures végétales amphibies à hygrophiles, qui se trouvent télescopées sur des berges abruptes.



Figure 23. Les berges en pente douce permettent le développement de végétations surfaciques (marais de Seudre) à la différence des berges abruptes où elles se retrouvent souvent sous forme linéaires et téléscopées.

\triangleright Gestion extensive des berges

En évitant les broyages répétés et en proscrivant les dépôts de remblais. Si nécessaire, une intervention tous les 4-5 ans apparait plus adaptée, s'agissant de végétations soumises à marée, à développement lent.



Figure 24. Berge de claire accueillant les 4 espèces de statices connues sur le littoral charentais (*Limonium auriculae-ursifolium*, *Limonium dodartii*, *Limonium ovalifolium*, *Limonium vulgare*) gérée tous les 4-5 ans.

Les lagunes côtières s'insèrent dans des marais littoraux à arrières-littoraux à vocation d'élevage. Cet habitat se trouve ainsi fréquemment en contact avec des milieux agrospastoraux, qui constituent des zones tampon. La pratique de l'élevage, traditionnellement bovin en marais littoral, est compatible avec le bon état des lagunes et permet une gestion extensive des parties hautes, souvent non mécanisables. Le soutien de cette activité reste essentiel pour la préservation de ces marais.

▷Recours à la fauche des parties hautes

Dans les secteurs mécanisables, la pratique de la fauche peut également s'avérer bénéfique à la conservation de végétations prairiales, en veillant à exporter les produits de la fauche et à intervenir à une période adaptée (Bissot et al., 2019).

Différentes espèces envahissantes peuvent se développer sur les berges et les parties hautes des marais. La plus préoccupante, *Baccharis halimifolia*, doit faire l'objet d'une attention particulière. Il convient d'assurer une veille sur cette espèce, notamment sur les sites où elle ne semble pas encore ou peu établie, afin de pouvoir intervenir de manière précoce, garantissant une bonne efficacité des mesures d'arrachage entreprises.

5.3. Orientation de gestion à l'échelle de la mosaïque paysagère

Le maintien ou la diversification de la mosaïque d'usages et de biotopes apparaissent essentiels pour la préservation des *lagunes côtières* et plus globalement celle des marais salés.

La mosaïque de biotopes

De maintenir des bassins temporaires, d'autres permanents et d'autres encore soumis à marée. Sur certains secteurs, la conversion de lagunes permanentes en temporaires peut permettre de diversifier les formes et de rééquilibrer la proportion entre les lagunes permanentes, localement majoritaires, et les lagunes temporaires à fort enjeu biologique.

La mosaïque d'usages

La coexistence et le bon équilibre entre ces différentes composantes du paysage apparait également essentielle.

Des secteurs en production ;

Des secteurs « en jachère », constituant des zones refuges ;

Des secteurs en gestion conservatoire, en assurant la maîtrise foncière et d'usage des représentants les plus remarquables de l'habitat et en veillant à intervenir sur des unités hydrauliques cohérentes. Celleci pourrait désormais viser en priorité les lagunes temporaires, qui constituent des écosystèmes rares et sensibles, fruit d'un équilibre fragile.

D'autres en évolution libre. L'évolution vers des habitats de prés salés sur des secteurs accueillant historiquement des bassins exploités constitue un retour vers un état naturel. Ce sont en effet les milieux originels, qui pré-existaient avant l'aménagement des marais. Ils présentent donc un intérêt biologique, écologique et patrimonial fort. De plus, les services écosystémiques qu'ils rendent sont maintenant bien connus : puits de carbone, dénitrification, limitation de l'érosion marine... Ces milieux soumis à marée, évoluent lentement et ne nécessitent aucune gestion particulière. Il apparait ainsi essentiel de préserver ces milieux, à l'image des sartières des marais de Seudre.



Figure 25. Complexe de végétations de prés salés, caractéristique des sartières des marais de Seudre.

Conclusion

L'habitat UE 1150* « Lagunes côtières », situé à la charnière entre le milieu marin et terrestre, soumis à des conditions environnementales changeantes et associé à des modes de gestion variés reste complexe à appréhender. Le CBNSA s'est ainsi vu confier par la DREAL-NA une étude sur cet habitat d'intérêt communautaire à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine pour disposer d'éléments de connaissances actualisés. Celle-ci s'est principalement basée sur les **trois principaux sites régionaux connus : Marais du Fier d'Ars, d'Oléron et de la Seudre**.

Dans un premier temps, des **précisions sur son interprétation** régionale se sont révélées indispensables, en mobilisant les références disponibles, nos observations et le réseau de gestionnaires et d'experts nationaux.

Une fois les contours de l'habitat précisés, en lien avec le groupe de travail national sur l'interprétation des HIC, une **typologie fonctionnelle** basée sur les caractéristiques du biotope a pu être proposée. Plusieurs types ont ainsi pu être dégagés, selon leur saisonnalité (lagunes permanentes ou temporaires en cas d'assèchement estival) et leur niveau de salinité (saumâtre à hyper salée). Ces types de biotopes s'associent à diverses formes (salines, claires, mares...) et usages actuels (exploitation, abandon, gestion conservatoire...).

Plus de **40 associations végétales (ou groupements) associées** ont également pu être identifiées sur les lagunes côtières de Nouvelle-Aquitaine. Leur inventaire reste à compléter mais illustre encore l'importante diversité phytocoenotique liée à cet habitat.

Les **lagunes temporaires** euryhalines constituent un biotope remarquable, accueillant des communautés de fort intérêt biologique, caractérisées par un cortège en charophytes original et des plantes vasculaires patrimoniales. Ces écosystèmes vulnérables et méconnus, en particulier sur la façade atlantique, méritent une attention particulière, à l'instar du <u>Plan Régional d'Actions en faveur des Lagunes temporaires méditerranéennes</u> (Latron et al., 2021).

Les **lagunes permanentes** sont, quant à elles, encore largement réparties sur le littoral néo-aquitain et présentent des enjeux plus diffus, en partie présents sur les berges.

Ensuite, une évaluation de l'état de conservation a été réalisée en se basant sur une grille qui tient compte de la variabilité de cet habitat sur le littoral charentais. L'évaluation de l'état de conservation réalisée sur les principaux compartiments de l'habitat (berge et pièce d'eau) indique un **état de conservation globalement défavorable** sur l'échantillon constitué. Cette évaluation a également permis de mettre en évidence des états de référence et d'identifier les pressions et menaces qui pèsent sur ces différents compartiments et, plus globalement, sur cet habitat. L'état des lieux réalisé permettra de suivre et d'apprécier l'évolution des végétations et des différents indicateurs retenus sur l'échantillon constitué.

Enfin, des préconisations de gestion ont pu être émises à différentes échelles, allant du bassin à la mosaïque paysagère. Le **maintien ou la diversification de la mosaïque d'usages et de biotopes apparaissent essentiels** pour la préservation des lagunes côtières et plus globalement celle des marais salés littoraux.

Ce travail a permis de combler une partie des lacunes de connaissance de cet habitat sur la façade atlantique mais ces travaux restent à poursuivre. La **création d'un groupe de travail régional sur les milieux paraliques** (i.e à l'interface terre-mer) apparait essentielle au développement des recherches sur cette thématique.

Bibliographie

- AMINOT A. & KEROUEL R., 2004 Hydrologie des écosystèmes marins : paramètres et analyses. IFREMER. 74-78.
- BARDAT J., BIORET F., BOTINEAU M., et al., 2004 Prodrome des végétations de France. Publ. Sc. Muséum, Coll. Patrimoines naturels 61. Paris : Muséum national d'histoire naturelle : 171 p.
- BENSETTITI F., BIORET F., ROLAND J. (coord.), 2004 Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 2 : Habitats côtiers. Paris : La Documentation Française : 399 p.
- BENSETTITI F., PUISSAUVE R., LEPAREUR F., TOUROULT J., MACIEJEWSKI L., 2012 Evaluation de l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire (DHFF article 17). Guide méthodologique, Version 1. Paris : Muséum national d'histoire naturelle, 77 p. + annexes.
- BETTIGNIES (de) T., LA RIVIERE M., DELAVENNE J., DUPRE S., GAUDILLAT V., JANSON A.-L., LEPAREUR F., MICHEZ N., PAQUIGNON G., SCHMITT A., Roton (de) G. & Toison V., 2021 Interprétation française des Habitats d'Intérêt Communautaire marins. Paris : PatriNat (OFB-CNRS-MNHN), 58 pp.
- BEUDIN T. & LE FOULER A., 2021 Cartographie des habitats naturels et spatialisation des enjeux de biodiversité du Bassin d'Arcachon. Typologie des végétations et des habitats. Audenge : Conservatoire botanique national Sud-Atlantique. 295 p. + annexes
- BISSARDON, M., GUIBAL, L., et RAMEAU, J. C., 1997 CORINE Biotopes, Types d'habitats français. Nancy : ENGREF; Montpellier : ATEN. 175 p.
- BISSOT R., 2016 Typologie des végétations de marais salés de Poitou-Charentes. Asteretea tripolii, Salicornietea fruticosae, Spartinetea glabrae, Thero Suaedetea splendentis. Audenge: Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique, Poitiers: DREAL Poitou-Charentes: 80 p. + annexes.
- BISSOT R. et GAUDILLAT V., à paraître Habitat UE 1150* Lagunes côtières, in GAUDILLAT V. (coord.) « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Actualisation des interprétations des habitats d'intérêt communautaire. Fascicule 1 Habitats halophytiques. Fiches génériques version 2. Paris : PatriNat (OFB-MNHN), réseau des Conservatoires botaniques nationaux, ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires,.
- BISSOT R., GOUEL S. et LAFON P., 2019 Les prairies alluviales d'Aquitaine et de Poitou-Charentes. Typologie, répartition, écologie, dynamique et gestion. Audenge : Conservatoire botanique national Sud-Atlantique : 75 p. + annexes.
- BOUQUET A.-L. et BLACHIER P., 2008 Gestion du marais. Limitation du développement des végétaux aquatiques en marais salé : Macroalgues et Ruppias. Centre Régional d'Expérimentation et d'Application Aquacole. Revu en janvier 2015. 56 p.
- CASTAINGS J. 2012 Étude du fonctionnement hydrosédimentaire d'un écosystème lagunaire sur des échelles de temps multiples. Application au complexe lagunaire « étangs Palavasiens étang de l'Or canal du Rhône à Sète ». Thèse de doctorat de géosciences. Montpellier : université Montpellier 2, 204 p.
- CHEMIN, M., 2022 Etude et évaluation de l'état de conservation de l'habitat d'intérêt communautaire lagunes côtières sur le littoral charentais. Rapport de stage. Université de Pau et des Pays de l'Adour. 41p. + annexes.
- DE FOUCAULT B. et CATTEAU E., 2012 Contribution au prodrome des végétations de France: les Agrostietea stoloniferae Oberd. 1983. *J. Bot. Soc. Bot. France*, 59: 5–131.
- DELCOIGNE A. et THEBAUD G., 2018 Contribution au prodrome des végétations de France : les Phragmito-Magnocaricetea Klika in Klika et Novak 1941 nom. conserv. *Docs. Phytosoc., 3ème série, 7* : 87-178.
- DELBOSC P., 2015 Phytosociologie dynamico-caténale des végétations de la Corse : méthodologies typologique et cartographique. Thèse de doctorat. Brest : Université de Bretagne Occidentale. 638 p. + annexes.

- DEMARTINI C., 2016 Les végétations des côtes Manche-Atlantique françaises : essai de typologie et de cartographie dynamico-caténales. Thèse de doctorat. Brest : Université de Bretagne Occidentale. 671 p.
- DEVILLERS P., DEVILLERS-TERSCHUREN J., LEDANT J.-P., 1991 CORINE Biotopes Manual. Vol. 2. Habitats of the European Community. Luxembourg: Office for Official Publications of the European Communities. 300 p.
- ESTÈVE G., 2016 Marais salés, marais doux. Des zones humides à protéger. Histoire presque naturelle de la presqu'île d'Arvert, 5. Imprimerie Lagarde, 192 p.
- EUROPEAN COMMISSION, 2013 Interpretation Manual of European Union Habitats EUR 28. Bruxelles : European Commission, DG Environment Nature. 144 p.
- FELZINES J.-C., 2016 Contribution au prodrome des végétations de France : les Potametea Klika in Klika & V. Novák 1941. *Doc. phytosoc.*, 3 : 219-437
- FELZINES J.-C. et LAMBERT E., 2012 Contribution au prodrome des végétations de France : les Charetea fragilis Fukarek 1961. *J. Bot. Soc. Bot. France*, 59 : 133-188.
- FELZINES J.-C. et LAMBERT E., 2016 Contribution au prodrome des végétations de France : modification de la structure syntaxinomique des Charetea et compléments. *J. Bot. Soc. Bot. France*, 74 : 41-55.
- FOUCAULT B. (de), 1984 Systémique, structuralisme et synsystématique des prairies hygrophiles des plaines atlantiques françaises. Thèse de doctorat d'état ès sciences naturelles. Rouen : Université de Rouen. 675 p.
- FOUCAULT B. (de), 2021 Contribution à une synthèse de la classe des Sarcocornietea fruticosae. Carnets botaniques 59 : 1-19.
- FOUCAULT B. (de), 2021 Contribution à une synthèse de la classe des Juncetea maritimi. Carnets botaniques, 68 : 1-30.
- FOUCAULT B. (de), BENSETTITI F., NOBLE V. et PARADIS G., 2012b Contribution au prodrome des végétations de France : les Nerio oleandri Tamaricetea africanae Braun-Blanq. & O. Bolòs 1958. J. Bot. Soc. Bot. France, 58 : 41-54.
- FOUCAULT B. (de) et BIORET F., 2010 Contribution au prodrome des végétations de France : les Saginetea maritimae Westhoff et al. 1962. J. Bot. Soc. Bot. France, 50 : 59-83.
- FOUCAULT B (de) et ROYER J.-M., 2016 Contribution au prodrome des végétations de France : les Rhamno catharticaePrunetea spinosae Rivas Goday & Borja ex Tüxen 1962. *Collog. Phytosoc.*, 2 : 153-345.
- GARGOMINY O., TERCERIE S., REGNIER C., et al., 2020 TAXREF v14.0, référentiel taxonomique pour la France [Archive de téléchargement contenant 8 fichiers]. Paris : UMS PatriNat , Muséum national d'Histoire naturelle.
- GAUDILLAT V., ARGAGNON O., BENSETTITI, F., et al., 2018. Habitats d'intérêt communautaire : actualisation des interprétations des cahiers d'habitats. Version 1, mars 2018. Rapport UMS PatriNat 2017-104. Paris : UMS PatriNat, FCBN, MTES. 62 p.
- GEHU J. M. et RIVAS-MARTINEZ S., 1981 Notions fondamentales de phytosociologie. In : Dierschke, H Syntaxonomie. Vaduz : J. Cramer, 5-53.
- GILLET F., DE FOUCAULT B. et JULVE P., 1991 La phytosociologie synusiale intégrée : objets et concepts. Candollea, 46 : 315-340.
- GUÉLORGET 0. & PERTHUISOT J.-P. 1983 Le domaine paralique. Expressions géologiques, biologiques et économiques du confinement. Travaux du laboratoire de géologie. Paris : ENS. 232 p.
- GUINOCHET M., 1973 Phytosociologie (Vol. 1). Paris: Masson. 228 p.
- IFREMER, 2000 Ficopomatus enigmaticus. Ecologie, répartition en Bretagne et en France, nuisances et moyens de lute sur le site atelier du port de Vannes. 50 p.
- ICHTER J., EVANS D., RICHARD D., 2014 Terrestrial habitat mapping in Europe: an overview. EEA Technical Report $n^{\circ}1/2014$. Luxembourg: Publications office of the European Union. 154 p.
- KANIA, G., 2012 Document d'objectifs Natura 2000 des sites ZPS FR 5410028 « Marais de Brouage-Oléron » et ZSC FR 5400431 « Marais de Brouage (et marais nord d'Oléron) ». Communauté de Communes du Bassin de Marennes. 235 p.

- LAFON P., AIRD A., BEUDIN T., et al., 2018 Catalogue des végétations de la Gironde. Synsystématique, répartition, écologie et cortège typique. Audenge : Conservatoire botanique national Sud-Atlantique. 209 p.
- LAFON P., DELBOSC P., AIRD A. et BALIA S., 2021 Flore et habitats naturels des Marais du Conseiller et des Mattes de Paladon. Inventaire, typologie, cartographie, fonctionnement écologique et bioévaluation. Tome 1: rapport. Audenge: Conservatoire botanique national Sud-Atlantique. 135 p. + annexes.
- LAFON P. & LAMBERT É., 2020 État des connaissances sur les Charophytes d'Aquitaine et de Poitou-Charentes, pour un inventaire actualisé. *Bull. Soc. bot. Centre-Ouest* 51, p. 15-44
- LAFON P. (coord.), MADY M., CORRIOL G. et BELAUD A., 2021 Catalogue des végétations de Nouvelle-Aquitaine. Classification, chorologie et correspondances avec les habitats européens. Audenge : Conservatoire botanique national Sud-Atlantique ; Chavaniac-Lafayette : Conservatoire botanique national Massif central ; Bagnères-de-Bigorre : Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées. 272 p.
- LATRON M., ALLIES A., ARGAGNON O., BOSC N., FAURE K., FONTES H., GRILLAS P., MOLINA J., DE WIT R., PAPUGA G., 2022 Mediterranean Temporary Lagoon: Proposal for a definition of this endangered habitat to improve its conservation. *Journal for Nature Conservation*, Volume 68.
- LAMBERT É., 2012 Tolypella salina *R. Cor. sur la façade atlantique. Contribution à l'amélioration des connaissances*. Angers : Université catholique de l'Ouest, Montreuil: Fédération des conservatoires botaniques nationaux, 53 p.
- LAMBERT É, DESMOTS D., LE BAIL J., MOURONVAL J.-B. & FELZINES J.-C., 2013.- *Tolypella salina* R. Cor. on the French Atlantic coast: biology and ecology. *Acta Bot. Gallica* 160 (2): 107-119.
- LE FUR I., 2018. Rôle des macrophytes dans la restauration des milieux lagunaires : successions écologiques.

 Thèse Université de Montpellier III. École doctorale GAIA (N°584), Unité de recherche UMR 9190 MARBEC, 224 p.
- LEPAREUR F., BERTRAND S., MORIN E., LE FLOC'H M., BARRE N., GARRIDO M., RIERA L. & MAUCLERT V., 2018 État de conservation des « Lagunes côtières » d'intérêt communautaire (UE 1150*), Méthode d'évaluation à l'échelle du site Guide d'application (Version 2). Rapport UMS PatriNat. Paris: Muséum national d'Histoire naturelle, Pôle-relais lagunes méditerranéennes, 73p.
- LIZE A., 2019. Ficopomatus enigmaticus (Fauvel, 1923). Inventaire du Patrimoine Naturel, 8p., http://inpn.mnhn.fr
- LPO, 2010 Document d'objectifs Natura 2000 des sites ZSC FR5400429 « Marais de Rochefort » et ZSC FR 5410013 « Anse de Fourras, Baie d'Yves, Marais de Rochefort » Rochefort : Ligue de Protection des Oiseaux.
- LPO, 2012 Document d'objectifs Natura 2000. Zone de protection spéciale FR 5412020 Marais et estuaire de la Seudre lle d'Oléron. Zone spéciale de conservation FR 5400432 Marais de la Seudre. Diagnosctic écologique. Rochefort : Lique de Protection des Oiseaux. 143 p. + annexes.
- LPO, 2021 RNN du marais d'Yves (17) : cartographie des habitats et éléments phytosociologiques. Rochefort : Ligue de Protection des Oiseaux. 64 p.
- MOURONVAL J.B., BAUDOUIN S., BOREL N., SOULIE-MÄRSCHE I., KLESCZEWSKI M., GRILLAS P., 2016. Guide des Characées de France méditerranéenne. ONCFS, 211 p.
- POLE-RELAIS LAGUNES MEDITERRANEENNES, 2013 Contribution à la méthodologie d'évaluation de l'état de conservation de l'habitat d'intérêt communautaire prioritaire 1150-2* Lagunes côtières méditerranéennes à l'échelle du site Natura 2000. Mars 2013. Rapport. Montpellier: Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon, 47 pages.
- SACCHI C.F & OCCHIPINTI AMBROGI A. 1992 Confinement et biocenoses paraliques. Vie et Milieu / Life & Environment 42 (2): 207-214.
- SOUCHU P., XIMENES M.C., LAURET M., VAQUER A., DUTRIEUX E., 2000. Mise à jour d'indicateurs du niveau d'eutrophisation des milieux lagunaires méditerranéens. Agence de l'Eau RMC, 241 p.
- TOURNOUD M.G., CHEVEREAU G., SCERCI F., MAZOYER C., 2001. Guide méthodologique de gestion des lagunes méditerranéennes. 1 : Les eaux. Montpellier : Région Languedoc Roussillon,188 p.

VAN DER MAAREL E., 2007 - Transformation of cover-abundance values for appropriate numerical treatment : Alternatives to the proposals by Podani. *Journal of Vegetation Science*, 18(5).767-770 p

Annexe 1. Bordereau d'étude des stations

1.a. Page 1 (recto)

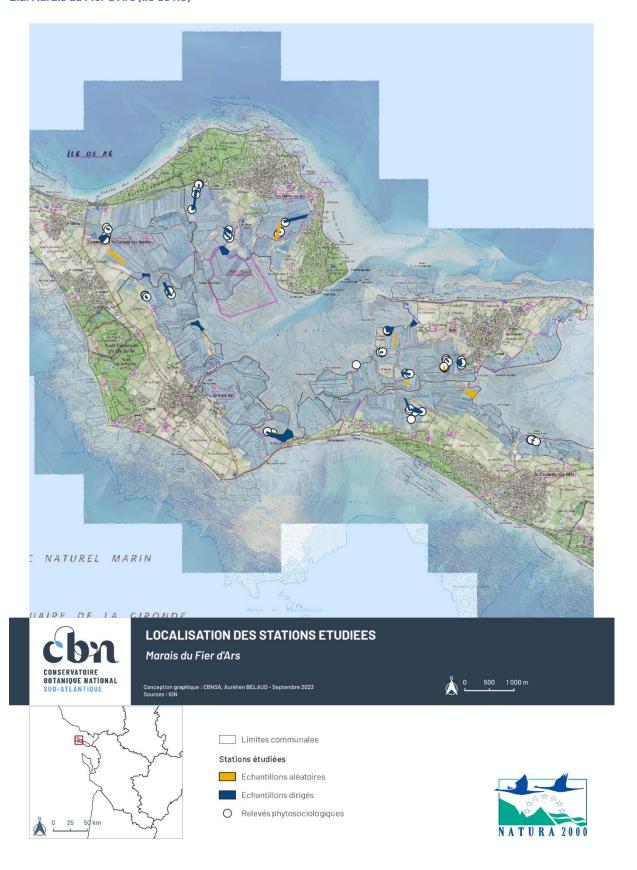
			le des lagunes du 11 reau d'étude des sta		CONTROL OF THE PROPERTY OF THE
Identifiant source					
Prénom NOM (Organisme)				Profil type (entourer type ou faire croquis)	Fond de la pièce d'eau
Programme	□ PROG NA_N2000_UE1150_2019-2022		(A	1
Station (identifiant)					2
Echantillon	□ Aléatoire □ Dirigé		7	В	3
Identifiant station	L		,		
Bordereau flore associé	□ 2022				croquis:
pointage GPS-année	une Dirigée)-Code site-Numéro de tirage aléato arais de Seudre, EG : estuaire de la Gironde, BA			c	
Pointage GPS	2022-		19 <u></u>		
COMMUNE (dpt)				D	
☐ Lagune suivie	e - Premier(s) passage(s) en 🗆 2019 🗆 2020 🛭	□ 2021			
Date passage 1 (P1)	/ / 2022 à _h_ Coef marée :	BM PM		1° Pente moyenne de la berge	Pente du fond
Date passage 2 (P2)	/ / 2022 à _h_ Coef marée :	BM PM		7° Pente 14	Pente
Date passage 3 (P3)	/ / 2022 à _h_ Coef marée :	BM PM	700	45°	□ 1 à 6° □ 45 à 70° □ 6 à 14° □ >70° □ 14 à 27°
Description	/ / coci maice i			□17 d 2 f*	1 114 8 27"
Cellule paysagère		□ Aquaco	ole exploité 🗆 Aquacole	non exploité Mare cynégétique	
(Docob)	□ 1. Marais aménagé			sons □ Sartières □ Prés salés	
Туре	□ 1.2. Petite claire . □ 1.3. Claire profon □ 1.4. Mare de ton □ 1.5. Fossé à poiss □ 1.6. Marais salant □ a. vasais □ b. métière □ c. champs d □ 2.1. Bassin de ma □ 3. Autre [préciser) :	de et Grand bassin ne ons (Type 7) : e marais ménagé	//Réserve (Type 4 et Type	: 5)	
Fonctionement hydrologique	pièce □ ouverte d	u semi-ouverte, so	oumise aux flux de la mar	hement estival) □ transitoire (remplie/v ée □ fermée ou semi-fermée, ou à systè ie du réseau salé □ arrivée d'eau douce i	eme de retenue
Activité sur le bassin	□ en	activité (🗆 intensi	ve extensive) sans ac	tivité 🗆 à vocation environnementale 🗆 i	inconnue
Gestion des bosses	□ fauci	ne □ pâturage (□ b	oovin 🗆 ovin 🗆 équin 🗆		a ucune
Gestion des aboteaux	□ fauci	ne □ pâturage (□ b	oovin 🗆 ovin 🗆 équin 🗆		a ucune
Artificialisation des berges			□ nul □ enrocheme	nt 🗆 remblais 🗆 autre	
Ouvrages de prise d'eau	□ Aucun (coupe libre) □ d	érase (+bondon) 🗆	Porte - Vanne Tube PV	C avec rehausse (en place au P1-P2-P3;	retiré au P1-P2-P3) 🗆 inconnu
Description libre + commentaires					
Paramètres physico	o-chimiques, édaphiques et biotiques		1 (vernal)	P2 (estival)	P3 (automnal)
	ID 4-E	P	- (inai)	i 2 (Couvai)	i 5 (autonnai)
	ID échantillon Conductivité (mS·cm-1)				
	Salinité (%)				
	Température (°)				
	рН				
[0-10] ; [10-25]	Nitrates (mg/l); [25-50]; [50-100]; [100-250]; [250-500]				
	Phosphates (mg/l) [0-3]; [3-10]; [10-25]; [25-50]; [50-100]				
[0] ; [>0-5] : préciser ; [0	Hauteur a eau mediane (cm) 6-10] ; [11-20] ; [21-30] ; [31-40] ; [41-50] ;				
[0] ; [>0-5] : préciser ; [0	Hauteur de vase mediane (τῆή) [[11-20] ; [21-30] ; [31-40] ; [41-50] ; 				
	Aigues ae suriàξθ 9-5] ; 5-10% ; 10-25% ; 25-50% ; 50-75% ; > 75εν				
	Matière organique réduite / Horizon réduit Présence / absence				
T-1	rhiditá : Limpido Clairo Troublo Opaquo				

1.b. Page 2 (verso)

	Bordereaux	u ctuuc			, .				-0					
	nytosociologie T	1												
classe	Syntaxon		Piè P1		au / fo 2		3		Berge P			Replat P	1	Identifiant relevé phyto associé
٥,	,				A/D			Niv.		A/D	Niv.		A/D	
haret	tea fragilis													
lotan	 netea													
otum	leteu													
Ruppie	etea maritimae													
partii	inetea glabrae													
hero	- Suaedetea													
agine	etea maritimae													
stere	etea tripolii													
alico	rnietea fruticosae													
lerio ·	– Tamaricetea													
grop	yyretea													
grost	tietea / Arrhenatheretea													
rtem	isietea / Galio aparines – Urticetea dioicae													
hrag	mito australis – Magnocaricetea elatae													
utres	s:													
utres	s:													
utres	5:													
	Niveau d'exhaust	ivité	Bonn	e 🗆 Mc	yenne	□ faib	le	□ Bor	nne 🗆 Mo 🗆 Faible	yenne	□ Bon	ne □ Mo □ Faible	yenne	
	Présence du 1150* (biotope + végétations indicatri	ices) 🗆 a	vérée	□ pote	entielle	abs	ent							
	Intérêt phytocoenot	ique 🗆 N	lajeur	Fort	□ Moy	en 🗆 Fa	aible	□ Fort	□ Moyen	□ Faible	□ Fort □	Moyen	□ Faible	
omm	nentaires :													
hycol		Prés.	Rec.	Prés.	Rec.	Prés.	Rec.			Tax	ons			Identifiant échantillon
	Algues de surface													
	Algues brunes Algues rouges													
	Algues rouges Algues vertes tubulaires ou foliacées													
	Algues vertes filamenteuses													
	Chaetomorpha sp.													
	Cladophora sp.													

Annexe 2. Cartes de localisation des stations étudiées

2.a. Marais du Fier d'Ars (île de Ré)



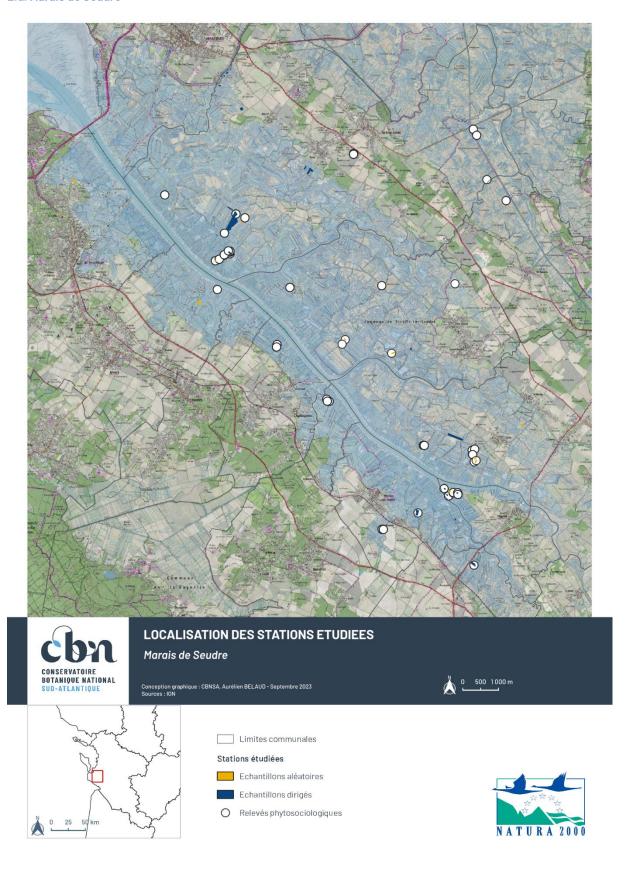
2.b. Marais de l'île d'Oléron (secteur nord)



2.c. Marais de Moëze et de l'île d'Oléron (secteur sud)



2.d. Marais de Seudre



Annexe 3 : Liste des espèces végétales (trachéophytes et charophytes) patrimoniales connues sur les lagunes côtières (1150*) de Nouvelle-Aquitaine

Taxon (nom retenu Taxref 16)	Précisions	Nom vernaculaire	Statut de protection	Statut LRR**	Déterminante ZNIEFF NA	Lagunes temporaires	Lagunes permanante
		Macrophytes (herbiers aquatique)	ues)				J
		Flore vasculaire (embryophyte	es)				-
Althenia filiformis subsp.	Syn : Althenia orientalis	Althénie filiforme, Althénia	P.PC	VU-PC	х	х	
orientalis Tzvelev	Oyn : Anthema orientano	filiforme	10	10.10		^	
Ruppia cirrhosa (Petagna) Grande		Ruppie à vrilles, Ruppie spiralée		VU-Aq ; DD-PC	х		х
Ruppia maritima L.		Ruppie maritime	P.Aq	LC-Aq ; DD-PC	Х	Х	
Ranunculus peltatus subsp. baudotii	Syn : Ranunculus baudotii	Renoncule de Baudot	P.Aq	NT-Aq ; LC-PC	Х	Х	
Zannichellia obtusifolia Talavera, García-Mur. & H.Smit		Zannichellie à feuilles obtuses		DD-Aq ; DD-PC	Х	Х	
Zannichellia pedunculata Rchb., 1829	Syn : Zannichellia palustris var. pedicellata	Zannichellie pédonculée, Zannichellie pédicellée	P.Aq	NT-Aq ; DD-PC	X	X	
Zostera noltei Hornem.	Présence marginale dans le 1150	Zostère de Nolte, Zostère naine		VU-Aq ; EN-PC	Х		Χ
		Charophytes					
Lamprothamnium papulosum Groves		Characée en queue de renard	P.Aq		х	х	
Tolypella salina R. Cor.		Tolypelle du sel, Tolypelle des marais salants	P.N		х	х	
Chara baltica (C.J.Hartmann) Bruzelius		Chara de la baltique			Х	Х	
Chara canescens Loiseleur, 1810		Chara blanchâtre			Х	X	
Chara galioides DC.		Chara faux gailler			Х	Χ	
		Zones humides associées (berg	jes)				
		Flore vasculaire (embryophyte		•			
Artemisia maritima L., 1753		Armoise maritime	P.Aq	NT-Aq; LC-PC	Х		Х
Eleocharis parvula (Roem. & Schult.) Link ex Bluff, Nees & Schauer		Éléocharide très petite, Scirpe très petit, Scirpe nain	P.Aq	VU-Aq	Х	Х	
Limonium auriculae-ursifolium (Pourr.) Druce		Limonium à feuilles d'oreille- d'ours, Statice à feuilles d'oreille- d'ours		VU-Aq ; VU-PC	X		X
Limonium dodartii (Girard) Kuntze	Présence marginale dans le 1150	Limonium de Dodart, Statice de Dodart		LC-PC	Х		Х
Limonium ovalifolium (Poir.) Kuntze, 1891	Présence marginale dans le 1150	Limonium à feuilles ovales, Statice à feuilles ovales		VU-PC	Х		Х
Ranunculus trilobus Desf.	Présence marginale dans le 1150	Renoncule trilobée	P.PC	NT-Aq ; VU-PC	Х	Χ	Χ
Salicornia procumbens Sm., 1813	Taxon visé : Salicornia oliveri Moss	Salicorna couchée ; Salicorne d'Olivier	P.Aq	VU-Aq	Х	Х	
Sporobolus aculeatus (L.) P.M.Peterson	Syn : Crypsis aculeata	Crypside piquante, Crypsis piquant	P.PC	VU-Aq ; NT-PC	X	Х	
Sporobolus schoenoides (L.) P.M.Peterson	Syn : Crypsis schoenoides	Crypside faux choin, Crypsis faux choin		NT-Aq ; EN-PC	Х	Х	

^{*} P.N: protection nationale; P.Aq: protection Aquitaine; P.PC: protection Poitou-Charentes

NB : Cette liste est susceptible d'évoluer avec le <u>projet d'arreté fixant la liste des espèces végétales</u> marines protégées sur l'ensemble du territoire national

^{**} EN : En danger ; VU : Vulnérable ; NT : Quasi menacée ; LC : Préoccupation mineure ; DD : Données insuffisantes

Annexe 4 : Récapitulatif des caractéristiques biotiques et abiotiques des 2 types de lagunes

Ces éléments sont tirés de l'étude d'un échantillon de 29 bassins réalisée en 2022 (Chemin, 2022)

Lagunes de type 1 (lagunes permanentes)	Lagunes de type 2 (lagunes temporaires)
Gamme d'abondance faunistique [33-1417] Gamme de richesses spécifique faunistique [2-21] Espèces caractéristiques Communes: • Présence type 1 > type 2 Cerastoderma glaucum, Ecrobia ventrosa, Gammarus insensibilis, Hediste diversicolor, Idotea chelipes, Microdeutopus gryllotalpa, Tubificinae, Chironomus sp • Présence type 1 < type 2 Berosus, Dolichopodidae, Insecta, Paleamon varians Exclusives: Abra segmentum, Peringia ulvae, Haminoa hydatis, Monocorophium insidiosum, Malacoceros fuliginos, Capitella sp	Gamme d'abondance faunistique [4-25] Gamme de richesses spécifique faunistique [2-7] Espèces caractéristiques Communes: Présence type 2 > type 1 Berosus, Dolichopodidae, Insecta, Paleamon varians Présence type 2 < type 1 Cerastoderma glaucum, Ecrobia ventrosa, Gammarus insensibilis, Hediste diversicolor, Idotea chelipes, Microdeutopus gryllotalpa, Tubificinae, Chironomus sp Exclusive: Ephydridae
Gamme de recouvrement d'espèces végétales de la pièce d'eau : • Hydrophytes vasculaires [0 - 60%] • Salicornaies d'exondation [0-61%] Gamme de richesse spécifique végétale : • Hydrophytes vasculaires : [1-3] • Salicornes : [1-4] Espèces caractéristiques Hydrophytes vasculaires : Ruppia cirrhosa, Zostera noltei, Ruppia maritima	Gamme de recouvrement des végétations de la pièce d'eau :
Gamme des % en M0 [5-16%]	Gamme des % en M0 [9-15%]
Gamme de salinité mesurée au printemps : $[28-84]g.L^{-1}$ Gamme d'écart-type de salinité : $[1-30]g.L^{-1}$	Gamme de salinité mesurée au printemps : $[40$ -112] $g.L^{-1}$ Gamme d'écart-type de salinité : $[4$ -65] $g.L^{-1}$
Concentration en sels nutritifs en μmol/L: NH4 : [0,28-23,29]; N03 : [0,02-8,33]; N02 : [0,02-1,48]; P04 : [0,07-4,08]; Si : [6,10-142,3]	Concentration en sels nutritifs en μmol/L : NH4 : [0,7-2,11] ; N03 : [0,06-0,24] ; N02 : [0,04-0,14] ; P04 : [0,11-17,73] ; Si : [1,68-92,34]
Fractions granulométriques : Majorité de silts et argiles avec sables fins et moyens	Fractions granulométriques : Majorité de silts et argiles avec des sables fins, moyens et grossiers

Annexe 5 : Tableau phytosociologique du groupement à Limonium auriculae-ursifolium

Synonyme: Artemisio maritimae-Limonietum auriculae-ursifoli, à paraitre

ID relevés Association	218977	1382055	605469	607379	605387	1381678	605453	1381535					605459	605463	1382067	607374	1382060	1382053	e- u		muil 605407	1382065	SBCO	1381550	2611825	2611815	2611820	20000	138204/	nt à limonium	auriculae-ursifolium	io-dodartii	is-Limonietum
sous-association							V	aria	tion	typ	ique	•								var	iatio	n à i	Lim	oniu	um d	oval	ifoli	um	ı	var type	var. à Limonium at ovalifolium	Limonietum lychnidifolio-dodartii	Halimiono portulacoidis-Limonietum auriculiursifolii
Richesse spécifique	10	13	12	10	11	10	11	11	12	10	10	12	10	11	12	11	15	12	13	8	10 1	10 1	15 :	13 1	18 1	1 1	2 12	2	7 7				
Armerion maritimae																							Т					Т					
Limonium auriculae-ursifolium	3	1	1	2	3	3	3	3	3	2	2	3	2	2	2	1	2	2	2	1	3	2	3	2	3		- 2	2	2 +	V	V	V	٧
Artemisia maritima		+	1		+				1			1	1	1	+	3		+	1	2	2	1	2			2	2			Ш	III		
Limbarda crithmoides	1	+	1	1	1		1						+ -	+	2		+	+	2				1		+	_+		2	1	IV	IV		+
Limonium ovalifolium																			3	3	2	1 +		1	1	2		T			IV		
Limonium dodartii	1									\exists	\dashv	\forall									Ī	Ī		1		1+		2	1 4		111	v	Ш
Frankenia laevis										\neg	\forall	\dashv					1	+			\neg		2	+		+	Т	ī		1	П	IV	ii.
Armeria maritima										-	+	_					_				_	+	-	Ť	+	Ť	+	t	-	· ·	† "		
Lysimachia maritima												-									_	+	+	+	+		+	t	-				1
Juncus maritimus											+	-									+	+	+	+	+	+	+	t	+				iii
Carex entensa	1								\dashv	\dashv	+	+	\dashv					Н	Н	-	+	+	+	+	+	+	+	+	+		-		+
Juncetea maritimi (=Asteretea tripolii)	1									-	+	+	-							-	+	+	+	+	+	+	+	+	+		+		
-		1	3		-	1	1	1	1	1		2	2	2	-	2	1	_	2	2	2	2	2	1	1	2	1 :	1	1	V	Ž V	v	
Elytrigia acuta grp.	_			_	2	1	1	1	1	1 ·			2	2		3		. 2	1	2			2	1			1 :	T	1		1	V	
Limonium vulgare	2		+	2		2	1	1	1 .	+ -	+	2		2	1	1	+	+	1		1	1	1	2		1				V	III		+
Puccinellia maritima	-11	+	+	3		2	2	2	2	2	1	1	1	1	1				1			Ţ			1	1+				V	III	III	
Spergula media	1				1	1	+	+			1 -		+	+			+			_	4	+	+		1	\perp		1	-	IV	II		<u> </u>
Tripolium pannonicum		2						1	2		1 -	÷	1		1		+				4	\perp	4	1	2	+	- 1	1	_	Ш	Ш		-
Juncus gerardi					ш	1		Ш		1	_				Ш							1	4	_	1	1		1		ı			
Festuca rubra subsp. litoralis	_									_	_											\perp			1	2	2	L	2		II.	_ II	L
Salicornietea fruticosae																																	
Halimione portulacoides	2	2		2	1		+	1	1	1		1		1	+	+	1	+	1	1	+	1	2 +	+		1	1	+	2	IV	V	V	III
Salicornia fruticosa	2														+				+			+	+	. [Ι		- 1	Ш		Ш
Salicornia perennis	2									П		П									Т	Т	Т	Т	Т	Т	Т	Γ		- 1			
Suaeda vera	1		+								+									1		+			+					ı	П		
Saginetea maritimae										T												T						Т					
Parapholis strigosa			1	3	2	1	2	1	1	1	2	2	1	2		3			2		1			2	1			1	1	IV	Ш		
Plantago coronopus		1				1		+									2	1				1	2	1		+			1	II	III		+
Centaurium tenuiflorum				r	+		+		+		\dashv	\forall			Н	+	ī		1			Ť	Ť	Ť	Ť	Ť	+	Ť	Ť	ii.	1		
Sagina maritima			1	Ė	Ė		÷	Н	H	\exists	+	\forall				1					+	+	+	+	+	+	Ť	†		- "	l i		
Spergula marina	1									\dashv	+	+				+	1				+	+	+	+		+		$^{+}$		÷	i	Ш	1
Hordeum marinum	1			1					\dashv	\dashv	+	+	\dashv			·	-			-	+	+	+	+	1	+	+	+	+	÷	H		<u> </u>
Thero-Suaedetea splendentis				1	Н	Н		Н		+	+	+			Н						+	+	+	+	-	+	+	+	+	<u> </u>	+ '-		
Suaeda maritima	1	+		+					1 -		-	F		+	+		1		\vdash		+	+	+	_	+	+	+	+	+	III	- 11		
	-	-		T	Н	+		+	1	\rightarrow	_	_	+		+	-	+				+	+	+	+	+	+	+	+	+	111	"		
Salicornia europaea	-				Н	+	+	+	1 -	+	-	-	+	-	+	-	+			-	+	+	+	+	+	+	+	+	+	111	- '		1
Autres espèces	-				Н	Н		Н	\vdash	\dashv	+	+	-	_	Н	_			\vdash	-	+	+	+	+	+	+	-	+	-	١.	١		
Atriplex prostrata	1		+						\vdash	-	+	-	_					+	\vdash	_	+	+	1	+	+	+		1	+		1		⊢.
Phragmites australis					Н	Н		Н		_	_	4	_	_	Н							+	_	_				1					ı
Cité une fois	0	1	2	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	2	2	1	1	0	0	0	0	2	0	1 :	1	1 0	V	V		

Confrontation avec les colonnes synthètiques de deux associations proches :

⁻le Limonietum lychnidifolio-dodartii Géhu & Géhu-Franck 1974

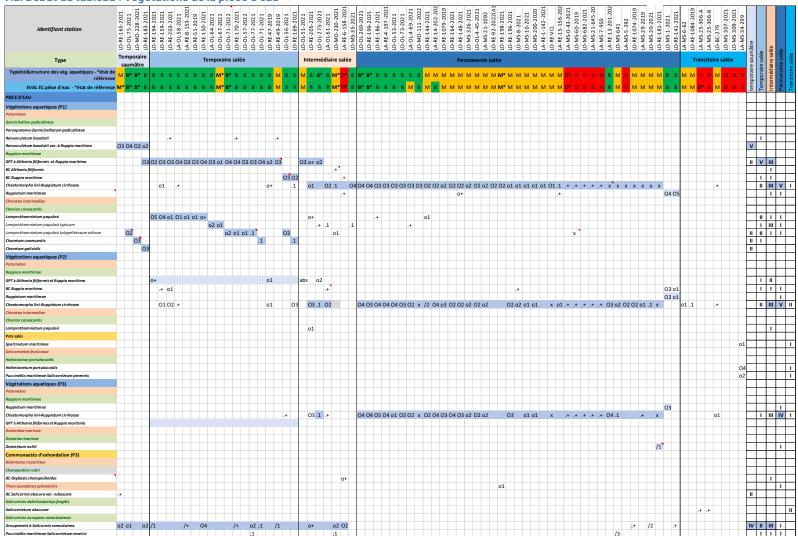
⁻l'Halimiono portulacoidis-Limonietum auriculiursifolii (Bioret & Lahondère 2010) B. Foucault, Bioret & Lahondère, 2021

Annexe 6 : Tableau phytosociologique des végétations aquatiques

	5375	607366	607386	2611763	1381328	2611784	7324	1381321	607356	645165	1381304	1381360	645171	1381401	1381398	2611724	607396	5167	645169	1381355	2611671	2611696	1381325	645510 645166	645168	645170	64547/ 2611599	2611748	11771	1381370	545474	1381389	1381374	645508	1381393	1381349	645488	1381384	645173	645480	2611647	645496	2611/74	1381316	645495	645491 645483	1381254	2611655	1381395	Contairs & D.	occidentalis & Ri rritima	cata
id_releve	605	607	9 9	26	13	26	607	138	9	64	13	13	64	13	13	26	9	645	6 6	13	26	56	13	645	64	64	26	26	261	13	64	13	13	64	13	4 6	64	13	13	64	26	64	2 P	13	64	64	13	26	13	15	<u> </u>	5
Station		1.1	LA-MS-950	-F-5-17-			-RE-1074-2	-4-45	LD-RE-1079-2019 LD-MS-1100	岩		LD-RE-205-2021	-159-		LA-0L-718-2021	LA-0L-38-2021 I D-RF-203-2021		-RE-150-2021		LA-0L-58-2021	1	9	9 2	LD-RE-205-2021	-RE-8-15		LD-RE-51-2019	1 1	LD-RE-194-2021	LD-0L-71-2021	-RE-170	LD-0L-77-2021	LD-0L-71-2021	-RE-194-2	-M0-230	LD-RE-169-2021	LD-RE-183-2021	-75-2	LD-RE-165-2021	-RE-176-2	-38-2		LD-RE-191-2021	0L-46-		LD-RE-183-2021	= =	OL-38	LD-M0-232-2021	Chaetomorpho lini-Ruppietum cirrhosae Grounement à Althonia filiformic cuhen ou	Althenia filiformis subsp. occidei baudotii var. à Ruppia maritima	var. à Callitric
UE1150					HIC		0							115	50													C 115	50										1150				_	on Co	ncer	né				<u> </u>	a it	pan
TYPE Biotope				Perr	mane	ente	salé	e			Inte	rmé	diaire	salé	ée		Ter	npor	aire	salé	e	r	nt. sa	lé				Tem	pora	re sa	lée				Intec	raire	e			Т	Гетр	orair	e sa	umât	re				Pei .	9 .	2 7	
Alliance				Rup	pion i	marit	imae	e				Ru	ppion	mari	itima	e										Rup	pion	mari	itima												Zaı	niche	llion	pedic	ellata	e		•		oro or	eta	culetum
Association	Che	aetoi	mor	oho	lini-l	Rup	oietu	ım ci	irrhos	ae		Т		П		Т	Т			Gro	oupe	men	nt à A	Althei	nia fi	liforn	nis s	ubsp	o. occ	ident	alis	& Rup	pia r	narit	ima						Rai	uncu	ıletu	m ba	udot	ii				00 00	ğ 5	2
Sous-association																																							ır. à F mari	٠.			à Ca trun	llitrio cata	he	var	. typ	ique	1	Chaet	Groupement a Ranunculetum	Ranunculetum
Richesse spécifique	1	1	1	1	1 1	1	1	1	1 1	1 2	2	3	3 2	4	3	4 4	4 3	2	2	2	2 2	2	2	3	3 3	3	3	3 3	3 3	4	4 5	3	4 3	3 2	3	4	3 4	3	2	6 4	4 6	4	6	5 5	2	2	2 3	3	2	2		9 8
Ruppia cirrhosa	5	5	5	5	5 4	1 4	3	3	1 1	1 5	4	2 2	2 2	+ +	+ +	+	1																																,	٧		
Althenia filiformis subsp. orientalis											+			2	3	1 :	1 +	2	2	2	1 1	. 3	1+	F :	1 2	2	2	1 2	2 2	2 +	2	2 +	. :	2 2	1		1													V	/	
Ruppia maritima				Т								+	1	1 +	+	2 4	4 +	5	2	3	3 3	3	4	4 !	5 2	1	1	2 3	3	4	2 5	2	1 :	L		1	1 (+)	1	2	2 1	1 1						Т			V	v v	П
Ranunculus peltatus subsp. baudotii				Т																																	(+)	4	5 +	2	2 1	2	2	2 3		2	4 3	+		ı	ı v	IV
Zannichellia obtusifolia				Т												Т					Т																			2	3	1	1	2	4			1	4		П	IV
Zannichellia pedunculata				Т										П	Т	Т					Т																			1	1 2	4		2 2		1					П	Ш
Callitriche truncata subsp. occidentalis			Т	Т	П				T		Т	Т			Т	Т	П		Т	Т							Т	П			П		Т		Т	Т	Т				1	+	2	1 3	3					T	1	V
Stuckenia pectinata				Т		П										Т	Т				Т																			+			1	2			Т				T	Ш
Ranunculus trichophyllus			Т	Т	П				T		Т	Т			Т	Т	П		Т	Т							Т	П			П		Т		Т	Т	Т		Т	Т			1			Т	1			T	T	1
Myriophyllum spicatum				Т												Т					Т																						+				Т					1
Lamprothamnium papulosum										1	1	1 :	1	+	+		1							3	1 1	4	1+	+	3	1	3 1			5	2 +		4													1 11	П	
Tolypella salina																															1 1	2	2		1 +		1	2		1										II	11 11	
Chara canescens			Т	Т	Т						\Box			\exists		Т					Т							Т		1			2	2		1	Т		T	3	Т			Т			Т		T	1	I I	
Chara galioides																															1						5		1	*cf	1	4	*cf	3			3	5	1 *cf	f I	1 11	Ш
Tolypella glomerata																																															2					

Annexe 7 : Tableaux symphytosociologiques.

7.a. Début du tableau : végétations de la pièce d'eau



7.b. Suite du tableau : végétations des berges.

	2021	-2021	2021	2021	3-2021	2021	021	2021	022	021	021	2021	2021	-2021	2021	2021	7-2021 021 021	-2021	2021	2021	2021	.092 022(A1	2021	121	2-2021	56-202	2021	45-20	207-10	-2019	021	121	-2019	06-B	2021	2021			
Identifiant station	LD-RE-165-2	LD-UL-73-28 LD-MO-228	LD-RE-194-2	LD-RE-203-2021 LD-RE-203-2021 LA-OL-58-2021	LA-RE-8-15	LD-RE-150-2	LD-OL-67-20	LD-DL-71-20 LD-RE-170-3	LD-OL-57-20	LD-OL-71-20 LD-RE-47-20	LD-RE-49-20 LD-OL-56-20	LD-RE-169-2 LD-OL-51-20	LD-RE-205-2021 LD-OL-273-2021	LD-MO-230 LA-RE-6-158	LD-MS-35-2 LD-OL-269-;	LD-RE-199-2 LD-RE-186-2	LA-RE-4-19; LD-OL-53-20 LD-OL-73-20	LA-OL-4-69-20 LD-MO-111-20	LD-RE-144-202 LA-RE-14-202-; LD-RE-1079-20	LD-RE-164-202 LD-RE-148-202	LD-MS-326-202 LD-OL-4-45-203	LA-MS-21-1092 LD-RE-92-2022(A	LD-RE-198-7 LD-RE-196-7	LD-MS-8-2021 LD-MS-10-2021	LA-RE-1-142-20	LA-RE-15-156-203	LD-MS-60-2 LD-MS-682-	LA-MS-21-6 LA-MS-7-95	LD-MS-641 A-MS-5-292	LD-RE-1074	LD-MS-20-2	LD-MS-1-20 LD-RE-141-3	LA-MS-6-62 LD-RE-1084	LA-MS-25-3	LD-BC-279 LD-MS-307-	LD-MS-309- LA-MS-34-2	aumâtre	e salée	salée
Туре	Ten	nporaire umâtre	2				poraiı						ntermédi							Per	rmaner	nte salé	e												oire sale		raires	édiair	nante
ité&structure des vég. berges - *état de référe				D B	D N	1 D B	ВЕ	D r	и* в і	МВ	D D *	в в*	ммм	* B D *				M M*		ВВ	ВВ	мв	в в*	М В*	в в в	вв	м в*	в В	B M D	D B	ВВ	МВ	МВ	D D	в м	ВВ	g g	em l	rma
EVAL EC berges - * état de référe	nce D I	M D* N	/* B	D B	D N	1 D B	ВЕ	D I	и* в I	МВ	D D *	в в*	D M M	* B D	МВ	D B	M* B M	M M*	B D N	1 B B	ВВ	МВ	M B*	M B* I	в в в	ВВ	M B*	B D I	M M D	* D N	1 B C	M B	м м	D D	ММ	в в	P 5	In the	Pe
BERGES Prés salés			-									\perp			-															-						-	Н	+	
Près salès Iuncetea maritimi (=Asteretea tripolli)		+	+	+								-			-															-				-			\vdash	+	
IC Juncus maritimus			+	++			-	-				-																									ш	+	H
C Limonium vulgare		+		.+	_		+	\Box		;1								,	+	;1		;1			.+		;1				;+	01	;1 .1					+	1
IC Tripolium pannonicum	/2										11	/1			;2								;1											/2 /2			11 1		
IC Elytrigia acuta grp	/2	/2 /	3 /:	1				/3		/3	/2	/2		/3 /4	/1	/2		,	1		/2	;1		/2 o1 /	2	/1	/1	;1 /3	/3 /4	;1 o	1/1	/2 /2	/2	04 04	1;1		IV I		
Puccinellion maritimae			1				ш																						x								ш	\perp	1
Puccinellienion maritimae			-				-								-																						Н	+.	
Puccinellietum maritimae Puccinellietum fasciculatae		+	+	+	++	++	+	+	+		+	/+	++	/+		\square		;2	++			\vdash	\vdash	03	++	;1		;1	+	;2	-	+	\vdash			\vdash	Н.	1	Ľ
Armerion maritimae		+	+	++	++	+++	+	+	+	++		′*	++	-		\Box		+++	+			Н	H		++	+	+	+	+	+	++	+		+	-	\Box	Н'	+	H
BC Frankenia laevis		+		+			\Box		.+	;1	+					;+			+			;1															H,	+	_
Festucenion littoralis		+	+		+	\top	П		11	- í-	\Box					тН		\Box	\top			ш				\Box	\Box	\Box	+		\top				\vdash		ПŤ.	Ħ	Ė
BC Limonium ovalifolium																																					Ш		
BC Festuca littoralis																					;1																П		1
Artemisietum maritimae	1		\perp				c	1 ;	+									.+			.+ 01			.+					.+										1
Festucetum littoralis		++	+	+	-	+	\vdash	\perp	+		\perp	\perp		1.1	-	\square	+		+	\vdash		.+			+		\perp			+	1.1		\vdash	-	1	1	₩.		1
Juncetum gerardii		+ ;1	-	;1		.+	-		.+			.+		;1				;1			;1	;1		;2 01 ;	+	;1		;1 ;2	;2	;1	. ;1	02	-		.+		111 1		
Limonio ovalifolii-Frankenietum laevis Frankenia laevis I imonietum dodartii	-	+	+	++	++	Η.	;1	+	+		+	0+		+++	+	H		.+	;2						-	+++	+	+	-		++	++	/3			-	Η,		
Groupement à Limonium auriculiursifolium			++	-			,1					0+						.7						.+								-		-4	;2	;+	H.		÷
Plantagini maritimae-Limonietum vulgaris				_	_		_																											,	;1		H	+	H
Glauco maritimae-Juncion maritimi		\rightarrow		+			\Box																												,,		\vdash	+	
Junco martimi-Caricetum extensae													/3		;3																							-	-
Agropyrion pungentis																																							
Agropyro pungentis Inuletum crithmoidis			/3 /+	+ ;1		;+										;2 /1		.+	/:	/1 ;1		;2	/1		;3		;1	;	2		/3	3	.+			;2			=
BC Elytrigia acuta & Juncus acutus		.+	\perp			;3			/3				;1				;1	/2																			II I		
BC Elytrigia acuta & Juncus maritimus			-				/2					/2																									Н.	_	
Salicornietea fruticosae Halimionion portulacoidis	-		+-											-	-					-																-	\vdash	+	Н
Puccinellio maritimae-Salicornietum perennis		+	++	.+	.+		+++	-		1		/2	1	/4	-1		- 4	_	0	+ .+	_	.1	_	03.	_	;+ ;1	.1 .2	.7 .7			;1 0-	+ :2	03	-1		;1	Η.	+	
Halimionetum portulacoidis		3 /	2 ;2	;3		2 ;1 ;2	.2 /	4					;1 .+ ;1	+	;1	-2 /3	ד, 1; 3; 1;	٠,٠								/5 ;2			4 + -1			,2 ;1;3							
Puccinellio maritimae-Salicornietum fruticosae		1		, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		;+ .+						/3 ;1				;2 ;1	;1;2			;3 ;3		;1			+ ;1 .1					;+		+ ;3			;1			/ 111	
Agropyro pungentis-Suaedetum verae		+ .+	;1	ΠÍ		+		ÍΙ		;2		;+ .+		İ	.+ ;1		.+		+ ;1				/2 ;2		;3 .1		- 1	;	2		/3		;1				111 1		
Saginetea maritimae																	;+													.+									_
BC Spergula marina				;1																																			
Saginion maritimae			1				ш	-																													ш	\perp	
Com. À Parapholis strigosa et Centaurium maritimum			-				-								.+																	-					ш		1
Sagino maritimae-Cochlearietum danicae Parapholido strigosae-Saginetum maritimae			+									_			.+							.+								-						-	Н		1
			+	+			-	-											-						.+				-		-	-					H	+	1
Frankenion pulverulentae Parapholido strigosae-Hordeetum marini		,	+	;1	;2 ;2	.+	Η.	F .	+	;1 /	/1 :1	\perp	++	++	+	/1 /2	;1	;1	;1	/+	\vdash	.1 .+	-1	+	+ ;+	;1 .+	+	.+ .1	++	;2		+	\vdash		.+	\vdash		+	ш
Thero-Suaedetea splendentis	,	+	+	, <u>,</u>	,2 ,2		H.		+	,1 /	- ,1		++			11 12	,1	,1	,1	/*			;1		. ,*	,1 .4	+		++	.+		+	\vdash	+			 " "		ï
BC Suaedea maritima	1	+					\Box	+	+		\Box					\Box	;1		;1		.+						\dashv			Ĥ					.+		\vdash		i
BC Salsola soda	;1							;1																													11 1		
BC Salicornia obscura var. rubescens	.+			;+																					;1												11 1		1
Salicornian dolichostachyo-fragilis																																					Ш		
Salicornietum fragilis		\perp	\perp	4	44	\perp	\perp	\perp	\perp	\perp	\perp	\perp			$\perp \perp$	ш			\perp			ш			\perp	\square	\perp	\perp	\perp	\perp	\perp	\perp	/1			1	Щ	\perp	Ш
		+	+	+	+	+	\vdash	\perp	\perp		\perp	\perp		+	-	\square	+	\Box	+	\vdash		\square			+	\square	\perp	\perp	+	+	-	+	\vdash	/1	\vdash	1	\vdash	+	
Salicornietum obscurae		+	+	+	+	-	+	\perp	+		+	\perp	++	-	\perp	\square		+++	+	+		\vdash			\perp	+	+	\perp	+	\perp	-	+	\perp			;+	\vdash	+	\vdash
Astero tripolii-Suaedetum maritimae			1	s /2 -	12 1	/2 4	.1	/2	/1	2 /2 /	12 /2	/1 .1	.2 //			-2		.1	1			.2		/2 01	1	4 ./	.1 .	.1	. /2 4			.4 4:			.1	-	٧١	, 117	D/
Astero tripolii-Suaedetum maritimae Salicornion europaeo-ramosissimae	(2)			3 /2 .+	/3 /1	1 /3 ;1	;1 0	. /3	/1 ;	2 /2 /	2 /2 ,	/1 ;1	;z /1	L	.+ ;1	;2	.+ ;1	;1 ;	1	;+ ;+		;2	;+	/2 01 ;	1 ;1	;1 ;+ ;+		;1 ;+ .	+ /2 ;1	.+		;1 /+	;+	-	;1	-	V		IV
Astero tripolli-Suaedetum maritimae Salicornion europaeo-ramosissimae Groupement à Salicornia ramosissima	/3 ;	1 ;1 /	1 /2 /.									_		-	+	\vdash			+	+		\vdash	-			,+	, =												۲
Astero tripolli-Suaedetum maritimae Salicornion europaeo-ramosissimae Groupement à Salicornia ramosissima Puccinellio maritimae-Salicornietum emerici	/3 ;	1 ;1 /	1 //2 /.	+	+	-																														-	\vdash		
Astero tripolli-Suaedetum maritimae Salicornion europaeo-ramosissimae Groupement à Salicornia ramosissima	/3 ;	1 ;1 /	/1	Ħ			Н	++		:1		:+																-	1								Ħ,	Н	
Astero tripolii-Suaedetum maritimae Sallicornion europaeo-ramasissimae Groupement à Sallicornia ramasissima Puccinellio maritimae-Sallicornietum emerici Sallicornion patulae	/3 ;	1 ;1 /			;+					;1		;+							+									,	1								1		1
Astero tripolii-Suvadetum maritimae Saliconion europaeo-ramasissimae Groupement à Saliconia ramasissima Puzcinellio maritimae Saliconietum emerici Saliconion patulue Saliconion patulue	/3 ;	1 ;1 /								;1		;+																;	1								1		ı
Astero tripoli Sucedetum maritimae Salicarnina europear-amasissimae Groupemet à Salicarnina europear-amasissima Paccinelli o maritimae - Salicarnina patulae Salicarnina patulae Salicarnina maritimae Astripilica mitimae de Astripilica europearitima europearitimae Astripilica mitimae Astripilica europearitimae	/3 ;	1 ;1 /		;1	;+					;1			;1										/1					j,	1									1	
Astero tripoli Suaedetum maritimae Salicarnina nuropearo ramaissimae Groupement à Salicarnina ramaissima Puccinelli omaritimae Salicarnietum emerici Salicarnina patulus Salicarnina patulus Salicarnina patulus Editornina patulus Editornina patulus Editornina et ariplicatum prostratae Bildentetes triportitatee Bildentetes triportitatee	/3 ;	1 ;1 /								;1			;1										/1					,	1										
Astero tripoli Suo edetum maritimae Salicarnian auropeae-ramosissimae Groupemet à Salicarnia ramosissima Paccinelli omaritimae Salicarniatum emerici Salicarnian patulae Salicarnian patulae Salicarnian patulae Salicarnian emerici Calitires amaritimae Artipiaina internatia Beto maritimae Atripiaica tirenatia Beto maritimae Atripiaica tirenatia Beto maritimae Atripiaica tirenatia	/3 ;		/1		/2	2							;1										/1					,	1									-	1
Akter tripoli Suedetum maritimae Salicarnian auropaera-ramaistamae Graupement 4 Salicarnian tramaistama Precinelli omaritimae-Salicarnian meneici Salicarnian patulus Salicarnian patulus Salicarnian patulus Salicarnian etteratum emerici Calitares merimae Atripilicari interastis Beto maritimae-Atripilicatum prostratae Bildentectes tripartitae Chenopodian rubri	/3 ;	1 ;1 /	/1			2				;1			;1						;1				/1					;	1									-	1
Astero tripoli d'audedeum maritimae collectraine arrivaer emossissime Groupment à Saliciner amoustaine Groupment à Saliciner amoustaine Fuccinello maritimae Saliconsietum americi dialiconsine patule dialiconsine patule dialiconsietum americi deut amoustaine deut maritimae strapitican intervali deut amoustimae deut maritimae deut marit	/3 ;		/1		/2	2							;1						;1				/1					;	1	;1								-	1
Actero tripolii ducadetum maritimae dialicamina europea-ramasisimae Gospenenta Silancia ramasisimae vaccination maritimae Solicamietum emerici dialicamine patulee dialicamine patulee dialicamine maritimae dialicamine mar	.1 c	;:	/1		;2	2				;1 /			;1			;1		.+	;1			;2			;1			,		;1								-	1

Annexe 8 : Grille d'évaluation des lagunes et liste d'espèces associées.

8.a Grille.

Paramètre	Groupe taxonomique	Compartiment	Critère	Indicateur	Echelle d'évaluation	Modalité	Bon (B)	Moyen (M)	Mauvais (D)	1150-	tempoi	raire	1150-	oermanen	te
				Richesse en charophytes typiques	Station (lagune)	Quantité	2 et +	1	0	В	М	D			
				Recouvrement en charophytes typiques	Station (lagune)	% de la surface	> 25	[5 - 25]	< 5	В	М	D			
			Typicité des	Richesse en hydrophytes vasculaires typiques	Station (lagune)	Quantité	2	1	0	В	М	D			
			végétations	Richesse en Hydrophytes vasculaires typiques	Station (ragune)	Quantite	1 et +		0				В	М	D
				Recouvrement des hydrophytes vasculaires typiques	Station (lagune)	% de la surface	> 25	[5 - 25]	< 5	В	М	D			
		Pièce d'eau		necouvernent des nyurophytes vasculaires cypiques	Station (ragarie)	% de la sullace	> 50	[25 - 50]	< 25				В	М	D
			Recolonisation	Recouvrement en espèces halophiles vivaces (prés salés)	Station (lagune)	% de la surface	25 <	[25 - 50]	> 50	В	М	D	В	М	D
				Richesse en hydrophytes vasculaires glycophiles	Station (lagune)	Quantité	0	1	> 2	В	М	D	В	М	D
Structures et fonctions	Flore et végétation		Isolement du réseau salé	Recouvrement en hydrophytes vasculaires glycophiles	Station (lagune)	% de la surface	0	[5 - 25]	> 25	В	М	D	В	М	D
				Recouvrement en hélophytes subhalophiles (roselières)	Station (lagune)	% de la surface	5 <	[5 - 25]	> 25	В	М	D	В	М	D
			Eutrophisation	Eutrophie : algues de surface	Station (lagune)	% de la surface	[0 - 25]	[25 - 50]	> 50	В	М	D	В	М	D
								Structure et f la pièce d'eau		В	М	D	В	М	D
			Typicité des	Richesse en espèces halophiles vivaces	Station (lagune)	Quantité	> 5	[3 - 5]	[0 - 2]	В	М	D	В	М	D
			végétations	Recouvrement en espèces halophiles vivaces	Station (lagune)	% de la surface	[50 et +]	[25 - 50]	[0 - 25]	В	М	D	В	М	D
		Porgos		Recouvrement en Chiendent	Station (lagune)	% de la surface	[0 - 25]	[25 - 50]	[50 et +]	В	М	D	В	М	D
		Berges	Dégradation	Nombre de taxons exotiques envahissants	Station (lagune)	Quantité	0	1	> 2	В	М	D	В	М	D
			Degrauation	Recouvrement de taxons exotiques envahissants	Station (lagune)	% de la surface	0	[0;10]	> 10	В	М	D	В	М	D
	Autre			Artificialisation des berges (remblais, bétonnage, enrochement)	Contexte de la station	Présence, intensité	Inexistante	ponctuelle	forte	В	М	D	В	М	D
	Invertébrés benthiques	Pièce d'eau	Dégradation	Présence du Cascail (<i>Ficopomatus enigmaticus</i>)	Station (lagune)	Développement	Absence	Présence ponctuelle	Dévelop- pement important	В	М	D	В	М	D
						1	Evaluation	"Structure et des berges	fonctions"	В	М	D	В	М	D
								Structure et f		В	М	D	В	м	D
							Evaluatio	n globale "Sti	ructure et	В	М	D	В	м	D
				Réaménagement, remaniement des bassins	Contexte de la station	Présence,	Inexistante	tions" de l'ha ponctuelle	forte	В	М	D	В		D
Altératio	ons et menaces	Lagune	Atteintes lourdes		Contexte de la station	intensité Présence,	Inexistante		totale	В		D	В		D
						intensité	Evaluation	n globale "Alto	i érations et	В	м	D	В		D
							Evaluation	menaces" n globale de	l'état de						
								conservation		В	М	D	В	М	D

Pièce d'eau

Charophytes typiques

pour les lagunes temporaires salées (euryhalines)

Tolypella salina

Lamprothamnium papulosum

Chara canescens

pour les lagunes temporaires saumâtres oligo à mésohalines

Tolypella salina Chara canescens Chara galioides

Hydrophytes vasculaires typiques

pour les lagunes temporaires salées (euryhalines)

Althenia filiformis subsp. orientalis

Ruppia maritima

pour les lagunes permanentes salées (poly à euhalines)

Ruppia cirrhosa Zostera noltei Ruppia maritima

pour les lagunes temporaires saumâtres (oligo à mésohalines)

Ranunculus baudotii Ruppia maritima Zannichellia obtusifolia

Hydrophytes vasculaires glycophiles à halotolérantes

Callitriche brutia

Ceratophyllum demersum

Myriophyllum spicatum

Lemna spp.; Spirodella spp.; Wolffia spp.; Azola spp.

Stuckenia pectinata (espèce halotolérante indicatrice d'une eutrophisation du milieu)

Hélophytes subhalophiles (roselières)

Bolboschoenus maritimus Phragmites australis Glyceria fluitans

Espèces halophiles vivaces (recolonisation de pièce d'eau)

Halimione portulacoides

Juncus gerardi

Limonium vulgare

Puccinellia maritima

Salicornia perennis

Salicornia fruticosa/pruinosa

Spartina maitima

Berges

Espèces halophiles vivaces typiques

Armeria maritima Artemisia maritima Frankenia laevis

Halimione portulacoides

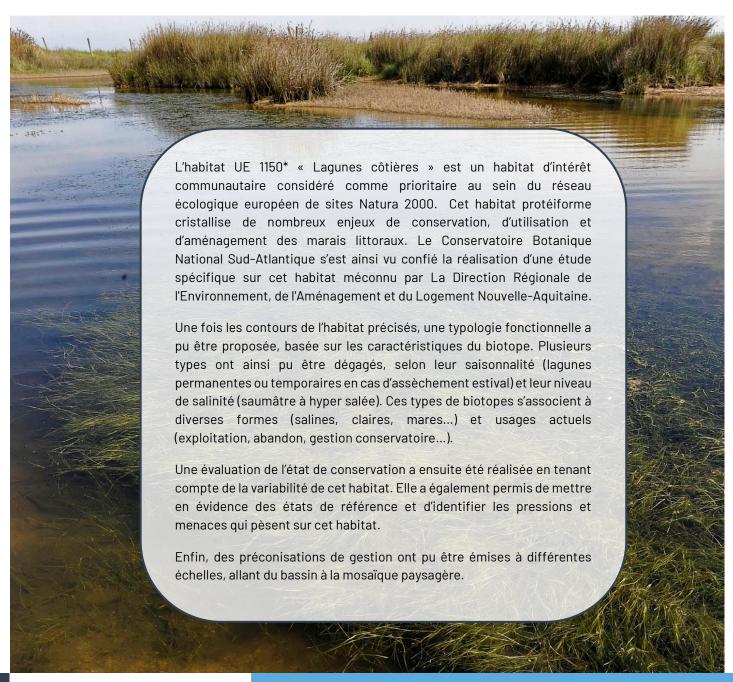
Juncus acutus Juncus gerardi Juncus maritimus Limbarda crithmoides

Limonium auriculae-ursifolium

Limonium dodartii Limonium ovalifolium Limonium vulgare Puccinellia maritima

Salicornia fruticosa/pruinosa

Salicornia perennis Spergula media Suaeda vera





CONTACT

Siège

Domaine de Certes 47 avenue de Certes 33980 Audenge Tel. 05 57 76 18 07

contact@chosa f

Antenne Poitou-Charentes

Domaine du Deffend Rue Ste Croix 86550 Mignaloux-Beauvoir Tel. 05 49 36 61 35

Antenne méridionale

31 rue Gaëtan de Bernoville 64500 St Jean de Luz Tel. 05 59 23 38 71

POUR EN SAVOIR PLUS

https://cbnsa.fr https://obv-na.f

SUIVEZ-NOUS



